

École des hautes études en sciences sociales
Paris

Marc Aymes

LE MÉTIER DE FAUSSEUR D'AIRE

Mémoire de synthèse
pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches

Soutenu le 12 décembre 2016

Jury :

Hamit BOZARSLAN, directeur d'études à l'EHESS (garant)
Francis CHATEAURAYNAUD, directeur d'études à l'EHESS
Edhem ELDEM, professeur à Boğaziçi University (Istanbul)
Béatrice FRAENKEL, directrice d'études à l'EHESS
Yael NAVARO, professeure à Cambridge University
Maurus REINKOWSKI, professeur à l'Universität Basel

Devenu une sorte de Dr Jekyll and Mr Hyde, l'historien vit volontiers une vie double, partagée entre les exigences de l'érudition — ou analyse — et les tentations de la reconstruction globale — ou synthèse.

(Le Goff et Toubert 1977 : 32)

Je ne veux rien vous cacher, maître, dit alors le compagnon. J'ai trop entendu vos paroles et vécu trop longtemps près de vous pour pouvoir encore me donner pieds et poings liés à notre culture et à notre éducation dans leur état actuel.

(Nietzsche 1975 [1872] : 93)

J'ai tenté d'exprimer ailleurs ce désarroi joyeux, ce désenchantement qu'il convient de reconnaître non pour s'y complaire, mais pour y retrouver l'envie, pour moi inentamée, d'écrire un peu d'histoire. Je tente de m'y employer en défendant à la fois la morale de l'exactitude et le débord de l'écriture, en faisant confiance au récit, à cette fiction qui ne ment pas, pour y fondre la méthode érudite qui l'autorise et la théorie qui l'inspire, tout en faisant le pari que l'une et l'autre y demeureront discernables. Mais il y aurait quelque incongruité à théoriser après coup une pratique que je n'envisage pas autrement que comme un art d'exécution. Disons simplement qu'il ne peut être autre chose qu'un exercice de modestie, une ascèse de la netteté, un essai sensuel également — tout ce qui peut nommer la fragilité de l'histoire.

(Boucheron 2011 : 56)

Je finis par une observation importante ; aussi l'ai-je gardée pour la dernière. Quand j'écris et parle de *moi* au singulier, cela suppose une confabulation avec le lecteur : il peut examiner, discuter, douter et même rire. Mais quand je m'arme du redoutable *nous*, je professe ; il faut se soumettre.

(Brillat-Savarin 1826 : I, 44-45)

Sommaire

ÉGO-CHRONOLOGIE INDICATIVE

SIX FLÈCHES POUR UNE SYNTHÈSE

L'ordre du concours : retours sur une scolarisation

Le passage en revue : *Labyrinthe*, autre école

Qu'est-ce qu'une recension ?

L'écriture architecturée

De ce qu'on ne comprend pas toujours, ou pas tout de suite

La parole au séminaire

UN INVENTAIRE MÉDITERRANÉEN

Aire : une troublante vertu

Archives

Chypre : un si anecdotique isolement

Houle

Province : tout un monde

Turc mécanique

MANIFESTE POUR UN CHANGEMENT D'AIRES

L'héritage d'une génération

Spectres de la différenciation

Synchroniser (1) - Le monde par ses protagonistes

Synchroniser (2) - Le monde en devises

BIBLIOGRAPHIES

ÉGO-CHRONOLOGIE INDICATIVE

—

□ 1974

Je nais à Rillieux-la-Pape, dans le département du Rhône.

□ 1985

Je découvre la mer Égée en famille, prélude à une série de plusieurs séjours estivaux consécutifs. C'est aussi mon premier voyage hors des frontières françaises.

□ 1994

Je suis reçu au concours de l'École normale supérieure, après trois ans de « khâgne » (classe préparatoire littéraire) au lycée du Parc à Lyon. C'est là aussi que, peu avant de monter à Paris, je rencontre celle qui devient ma moitié.

□ 1995

Je séjourne un mois au Caire pour un stage intensif de langue arabe : grand pas de côté.

□ 1997

Je suis reçu au concours de l'agrégation d'histoire, et décide d'apprendre le turc.

□ 1998

Je participe à l'une des premières réunions de rédaction de la revue *Labyrinthe*.

□ 2000

Je pars pour Chypre (Girne / Kyrenia), puis séjourne à Ankara, et à Istanbul enfin.

□ 2001

Je rejoins pour quatre ans le département d'histoire de l'université d'Aix-Marseille, où je soutiens ma thèse fin 2005.

□ 2004

Je perds mon père.

□ **2008**

Je suis recruté par le CNRS en qualité de chargé de recherches, après plusieurs contrats post-doctoraux à Chypre, Paris, Berlin et Ithaca, NY.

□ **2009**

J'assume à l'École des hautes études en sciences sociales, entre autres enseignements, la co-organisation du « Séminaire interdisciplinaire d'études turques » (SIdET), qui devient en 2014 « Séminaire d'itinéraires et de débats en études turques ».

□ **2011**

J'enseigne le turc moderne, niveau débutants, à l'École normale supérieure.

□ **2013**

Je suis père. Et « coordinateur scientifique » du programme « Matières à transférer. Espaces-temps d'une globalisation (post-)ottomane » financé jusqu'à fin 2016 par l'Agence nationale de la recherche.

□ **2015**

Je suis co-directeur de la rédaction de *Labyrinthe* lorsque celle-ci décide d'interrompre sa parution.

—

SIX FLÈCHES POUR UNE « SYNTHÈSE »

Qui parle ici ?

Le parti pris est celui de la synthèse. C'est là tout autre chose que le récit égo-historique d'un itinéraire. Sans doute la durée y est-elle pour beaucoup, et de fait le lecteur trouvera dans ces pages moult artéfacts d'un « passé recomposé » : vrais ou faux souvenirs, trouvailles de lecture ou bribes de conversations... S'y joint cependant la prescription d'une circonstance présente, l'habilitation à diriger des recherches, où se love aussi une invitation à l'anticipation. Précisément, et pour important qu'il soit de retracer le déroulement historique d'une genèse, la synthèse tient en la conjugaison de ces trois temps. Elle organise en outre l'entrecroisement raisonné de *directions* dont toutes n'ont pas le temps pour référentiel premier. Qui entend « diriger des recherches » se doit de faire au préalable la preuve de son propre sens de l'orientation. D'où le primat accordé aux formes de l'histoire, au détriment sans doute (d'aucuns pourront le regretter) de sa chronologie. Plutôt qu'à suivre le fil d'une narration diachronique toujours d'ailleurs sujette à rétroprojection, la synthèse s'attache à réunir — de façon nécessairement sélective — une collection d'items qui, bien que constituée dans la durée, s'expose ici et maintenant.

Me voici donc, à la façon d'un poteau indicateur, à la jonction de plusieurs espaces et temps. Ma technique de « fléchage » a ses limites : les chemins qu'elle indique sont en fait appelés à se recouper çà et là. Et bien sûr, plusieurs parcours sont possibles, il n'y pas de trajet obligé. En ce jardin aux sentiers qui bifurquent, les orientations retracées dans ce qui suit indiquent en fait des pentes davantage que des voies toutes tracées. En les dévalant aujourd'hui, je m'attacherai cependant à en déduire des *directives* plus affirmées.

L'ordre du concours : retours sur une scolarisation

Par ici, c'est la « khâgne » : un assemblage de disciplines qu'un même lieu symbolise. Ni l'aménagement de cette intersection ni l'organisation du trafic ne se réclament d'un fort esprit disciplinaire. Rares sont ceux qui se targuent de « leur » discipline : de telles prétentions s'effacent en présence du Concours, puissance tutélaire exerçant son emprise sur tout et tous, ou presque. Pour le jeune bachelier, chaque professeur est un nom, une personnalité, une devise. Prévosto : « Il y en a qui sont morts pour ça ! » (Il importait de réprimander l'impudent qui avait pouffé à l'écoute de la chanson révolutionnaire de 1848.) Drevon-Mollard : « Milton Friedman (sourir...) bof ! » (Il fallait bien tenter de déguiser son scepticisme à l'égard de la pensée économique monétariste.) Bron-del : « Les élèves aiment étudier plusieurs fois les mêmes textes ! » (Plaidoyer pour un *close-reading* d'un terne compte rendu du Salon de l'automobile de Detroit, publié bien des années auparavant par *The Economist*.) Ce sont là quelques-unes des figures, quelques-unes des devises, devenues fameuses au lycée du Parc, à Lyon, au début des années 1990, parmi les khâgneux dont j'étais. Nous avons vingt ans, c'était l'âge où tout professeur peut se muer, devant trente visages bouleversés, interdits, rigolards, en poignante allégorie (l'Enseignement portant remède au Veuf inconsolé), en scène de *comic strip* (l'Homme qui mit le feu à son manteau avec une pipe mal éteinte) ou en personnage symbolique (Jacques le Fataliste et les sciences sociales). C'était, en somme, l'âge d'une *culture de la personnalité scientifique*.

Par là, c'est l'agrégation : ce concours-là ne peut être, dans sa forme même, dissocié du discours de la discipline qu'il promeut. Je ne peux donc ici parler que de l'agrégation-d'histoire. Tout s'y joue en quatre périodes, qui définissent autant de corporations jalouses de leurs privilèges : antiquisants, médiévistes, modernistes, contemporanéistes. Ce zonage ne se laisse guère contester : les « questions » au programme se prêtent rarement aux résonances entre elles, et la charge de travail imposée à tous, enseignants comme étudiants, décourage la recherche des correspondances. Plus crucialement encore, la « discipline » elle-même, l'articulation qu'elle effectue entre connaissances particulières et savoirs généraux — bref, les questions relatives à l'historicité de l'histoire, sont reléguées au rang des loisirs. On entend bien poser la question des « sources », mais pour en faire le prétexte d'un simple exercice de méthode dont nul ne saurait, sauf à se « planter », c'est sûr, contester les tenants et aboutissants. De ceux-ci, d'ailleurs, il n'est jamais question : l'agrégation administre un discours de la méthode dont les principes restent soustraits à la pensée. L'agrégatif a le « Que sais-je ? » pour bréviaire et pour devise. Ce *quoi-savoir* lui suffit : le *comment-savoir* est bon pour les rêveurs et les impertinents. Réussir le concours, de fait, exige de se faire économe : tout

doit être optimisé, bien conditionné, prêt à l'emploi. Il faut une tête bien faite, mais pas n'importe laquelle : celle d'un magasinier fera mieux l'affaire. On compartimente, on case, on quadrille. Au nom d'un « allègement » du programme, un jury exclura la Méditerranée d'une question portant sur « Les Européens et la mer au XVIII^e siècle ». L'histoire agrégative n'est, au bout du compte, qu'une indifférente somme d'historiques. Son savoir stocke plutôt qu'il ne fait commerce. Il accumule plus qu'il n'assemble. En fait d'agrégation, il faudrait plutôt parler (en histoire toujours) d'une désagrégation : chaque « période » se suffit à elle-même, et hors les universaux historiques de l'Occident, tout n'est que confins singuliers. Certains diront que personne n'est dupe : pour ceux-là l'agrégation n'est qu'une éprouvante tartufferie, « serrez ma haine avec ma discipline ». Et il est vrai que le rite de passage ne doit pas leurrer. Qu'il soit lucide ou docile, pourtant, l'esprit de sérieux auquel l'agrégation oblige n'en met pas moins l'esprit critique en sourdine. Et en ce sens, il faut le dire : ce concours-là est un concours d'inculture. Nous avons vingt-trois, vingt-quatre ans : agrégatifs, nous apprenions à enseigner, paraît-il¹. Agrégés bientôt, nous le deviendrions au péril de notre personnalité scientifique.

Aux amateurs de métaphore athlétique, khâgneux et agrégatif paraîtront fouler la piste du même stade. Mais là où le premier court sur plusieurs lignes, le second n'en connaît qu'une. De l'un à l'autre, l'ordre du concours diffère. La khâgne encourage à une mise en question, donc à une pensée, des disciplines qu'elle fait concourir. L'agrégation somme d'adopter en silence, donc d'impenser, la discipline qu'elle préconise. Qui a aimé la servitude volontaire de l'une n'endurera pas sans s'affliger la machinale astreinte de l'autre.

¹ En annexe à leur *Introduction aux études historiques* (Lyon, ENS Éditions, 2014 [1898]), Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos livrent un vigoureux tableau de « l'enseignement supérieur de l'histoire en France », eu égard à « la question de la réforme des examens de l'enseignement supérieur ». Ce texte demeure aujourd'hui une lecture de première nécessité, tant les ressemblances — l'optimisme affiché des auteurs dût-il en souffrir — paraissent grandes entre jadis et naguère.

Ceci par exemple (*ibid.*, p. 170) : « À l'École normale supérieure était réservée la fonction de dresser les futurs maîtres de l'enseignement secondaire. Or, c'était à cette époque un principe admis que, pour être un bon maître de l'enseignement secondaire, il faut savoir, et il suffit de savoir parfaitement, ce que l'on est chargé d'enseigner. Cela est à la vérité nécessaire, mais cela n'est pas suffisant : des connaissances d'un ordre différent, d'un ordre supérieur, ne sont pas moins indispensables que le bagage proprement "scolaire". De ces connaissances-là il n'était jamais question à l'École, où, conformément à la théorie régnante, pour préparer à l'enseignement secondaire, on se contentait d'en faire. Toutefois, comme le recrutement de l'École normale a toujours été excellent, jamais le système en vigueur n'a empêché que des hommes de premier ordre, non seulement comme professeurs, comme penseurs, ou comme écrivains, mais même comme érudits, en sortissent. Mais on doit reconnaître qu'ils se sont débrouillés tout seuls, en dépit du système, non grâce à lui. »

Directive I.

Il faut, je m'y engage ici, faire pièce à la science sans personnalité. Non que soit contestable, par principe, l'acquisition de spécialités. Simplement, celle-ci ne saurait s'accomplir au prix de la clôture des traditions savantes, à l'encontre des circulations temporelles aussi bien que spatiales qui les font vivre. La spécialisation est affaire de compétences : ainsi lorsque, pour déchiffrer tel document d'archives, on s'initie à la paléographie et à la diplomatique ottomanes. Le savoir, lui, n'a pas de comptes à rendre à la spécialité, quel que soit le prête-nom (« disciplinaire » ou non) que celle-ci se donne : la lecture d'un document d'archives, pour autant qu'elle assure les conditions de sa propre vérifiabilité, doit pouvoir donner à penser à tous, sans exclusive ni conditions préalables.

Disons-le avec les mots d'un récent (et controversé) arrêté ministériel : la recherche en général, et la direction de recherches en particulier, supposent une « formation favorisant l'interdisciplinarité et l'acquisition d'une culture scientifique élargie incluant la connaissance du cadre international de la recherche¹ ». Réduire cette formation à n'être qu'une somme d'ancrages dans un ou plusieurs champs spécialisés de compétence, c'est manquer l'essentiel : la science ne devient pas culture sans le truchement d'une personnalité.

¹ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, I.I.3. URL: www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/5/25/MENS1611139A/jo/texte

Le passage en revue : *Labyrinthe*, autre école

Quel scientifique aurais-je été s'il n'y avait eu *Labyrinthe* ? Impossible à dire. Créée en 1998 cette « revue des étudiants-chercheurs », devenue quelques années plus tard « atelier interdisciplinaire », me compte parmi ses membres dès les premiers numéros¹. Ses fondateurs, François Andelkovic et François-Xavier Priollaud, n'ont pas trente ans. Institut d'études politiques pour l'un, études d'histoire (et une agrégation tentée sans succès) pour l'autre. L'ambition est d'abord éditoriale : il importe, pensent-ils, que les étudiants puissent travailler à publier leurs travaux, de la maîtrise à la thèse. Mais les deux compères joignent, à cette critique tacite des institutions de l'édition scientifique, une réflexion sur l'institution universitaire des savoirs, dont témoigne le recrutement de la rédaction : celui-ci se veut large, et, quoique centré sur les humanités et sciences sociales, se nourrit de l'espoir d'attirer à la revue des contributeurs venus d'autres horizons². Par la suite, la rédaction donnera une forme écrite à son argumentaire :

Labyrinthe [...] a pour ambition d'être un lieu de recherche et d'expérimentation dans le domaine des savoirs littéraires, philosophiques, historiques et sociaux. Elle est ouverte à tous les chercheurs, exigeants et curieux, quels que soient leur âge, leur statut et leurs orientations théoriques. *Labyrinthe* s'efforce en particulier d'accueillir autant de premières publications qu'il est possible.

Hors de toute institution, de toute orthodoxie, la revue est interdisciplinaire ou, mieux, indisciplinée. Parce qu'il faut défendre la complexité, l'inachèvement et le fragmentaire, *Labyrinthe* entend encourager le déplacement du regard, la mise en œuvre d'approches croisées et la circulation des savoirs. À partir de notions, d'objets, de contextes ou d'espaces spécifiques, la revue cherche à ouvrir un lieu de travail réellement collectif, tout en respectant les modes d'argumentation, les protocoles d'expérience et la liberté d'écriture propres à chacun.

Labyrinthe voudrait ainsi donner aux chercheurs l'occasion d'interroger leurs pratiques, de saisir les écarts qui les différencient et d'éprouver les rapprochements possibles³.

Sans autre programme ni véritable manifeste, mais armée de ces bons principes, la revue s'est voulue multi-, pluri-, puis interdisciplinaire — et, enfin, « indisciplinée ». Les spécialisations de chacun servent certes d'identifiants, mais ne sont invoquées qu'à titre de compétences, sans préjuger d'autres partages des savoirs qui rendent les débats de la rédaction possibles. La publication ne vise pas à consacrer des champs disciplinaires, mais à encourager les interrelations. Pour ce faire on a d'abord eu recours à des « thèmes filés » sur plusieurs numéros successifs (1999-2002). L'arithmétique est simple : « trois numéros par an, trois thèmes par numéro, trois articles au moins par thème⁴ ». Le principe est d'inciter à

développer, dans l'espace temporel séparant un article du suivant, une véritable réflexion collective : des propositions de textes, les réactions des lecteurs, des confrontations méthodologiques pourront spontanément y éclore. Une architecture de verre s'élabore, propice aux "jeux d'échos et de correspondances" ; aux modalités traditionnelles de la lecture linéaire, qui consiste à parcourir un numéro comme un ensemble clos sur lui-même, nous proposons d'ajouter une multitude de circuits de lecture⁵.

Par la suite cependant (2003-2015) la forme plus classique du numéro-dossier s'impose : garante d'une meilleure diffusion en librairie (à une époque où les portails de revues électroniques ne règnent pas encore en maîtres), elle permet aussi d'encourager les auteurs d'un même dossier à travailler de conserve. À la « filature » diachronique se substitue donc l'atelier synchronique — sans pour autant que s'altère le vœu d'une « architecture de verre ».

Au principe de recueil, de recueillement voire de réclusion des disciplines, *Labyrinthe* oppose celui du pourparler. Le commerce de la revue est censé s'y prêter. À condition que le mot lui-même, *revue*, ne soit pas qu'une commodité⁶. Bien souvent en effet il est possible de l'escamoter sans dommage, pour le remplacer par un quelconque lieutenant :

- Pour parler d'une revue où la distribution des tâches aboutit à la non-discussion des textes reçus, le terme de *ruche* convient aussi bien, puisque le comité de rédaction en adopte la structure soigneusement alvéolée.
- S'agissant d'une revue où la faculté critique est déléguée à des « pairs » attirés, généralement jugés « spécialistes », le nom de *tique* convient à merveille, puisque cet organisme parasite ouvertement les fluides vitaux de ses hôtes.
- Quant à la revue vouée à consigner les mises à jour d'un champ de recherches, ou même, à la limite, à se définir son propre « champ » : elle a tout du *cadastre*⁷.

Assurément il ne saurait être question d'affirmer un quelconque modèle de Revue majuscule, qui définirait une manière réglée, professionnalisée même, d'« en être ». Chacun fait à sa guise. Simplement, l'enjeu est que la revue ne s'en tienne pas à la mise sur papier de choix et de découpages produits ailleurs. Il est que la revue *ait lieu*, c'est-à-dire qu'elle devienne un lieu de savoir, en constante recomposition. En cela on peut juger souhaitable, sans pour autant se poser en censeurs ni élever des barrières à l'entrée, de tracer les limites en-deçà desquelles « revue » ne désigne rien qu'un supplément, une prothèse. La formule proposée en 1996 par Bernard Lepetit pour résumer l'expérience des *Annales* est significative à cet égard : il brosse un « portrait de groupe avec revue », comme si celle-ci n'était qu'un appendice de celui-là⁸. Et de fait, l'histoire des *Annales* que Lepetit s'attache à retracer doit ses « fondations » à des institutions tutélaires (Fondation Rockefeller, École pratique des hautes études, École des hautes études en sciences sociales). Lorsqu'on en vient aux « façons de faire », cette invisibilisation du lieu de la revue se poursuit : à en croire Lepetit, la dynamique des *Annales* s'identifie en effet

à celle d'une « forme d'organisation sociale de la recherche : le laboratoire⁹ ». Comme si la revue ne *formait* rien, et ne servait qu'à consacrer une domiciliation et une interconnaissance déjà acquises. *Labyrinthe* a aspiré à être le contraire : une revue formatrice, plutôt que dérivée. Le lieu d'un *transfaire* des savoirs plutôt que d'un transfert de compétences ou de prérogatives.

Est-ce à dire que *Labyrinthe* ait été pour les membres de sa rédaction un « espace de pensée, et de pensée "critique"¹⁰ » ? L'adoption du paradigme spatialiste impliquerait d'embrasser la « foi dans l'effervescence créatrice des marges¹¹ ». Par marginalité on désignerait ici cet « intervalle précaire à préserver » où règnerait « une liberté assez exceptionnelle par rapport aux pesanteurs du pouvoir universitaire d'un côté et par rapport à la stricte logique du marché médiatique et commercial de l'autre côté¹² ». Ce *topos* de la marge tend néanmoins à confondre l'autonomie avec l'écart à la norme, la liberté avec la licence. *In fine* il reproduit les termes de ce qu'il entend contester : tout reste affaire de places et de domiciliation, d'« organisation de la scène intellectuelle¹³ » — bref, d'affectations. Aussi, penser qu'une revue puisse être de la marge revient à faire de la désaffectation son inéluctable horizon. L'histoire peut-être donne raison à un tel pronostic : nombre de lieux marginaux finissent désertés par leurs occupants, soit que ceux-ci se découragent, soit que leur espace soit investi par quelque promoteur. À cette histoire maintes fois répétée (*Labyrinthe* ne fait pas exception) des marges qu'on abandonne ou qu'on reconvertit, il faut opposer l'historicité qu'impartit à la revue sa théâtralité. Celle-ci en effet suppose sans relâche une redistribution des rôles : elle ne peut tenir en une scène¹⁴. Plutôt que d'élire domicile dans la marginalité de convention d'une « pensée "critique" », la revue devient le lieu d'instances dont le départage repose sur autre chose.

La réflexion menée, au sein de *Labyrinthe*, sur l'indisciplinarité, s'inscrit de fait à rebours du projet interdisciplinaire qui, reconduisant la carte des disciplines, se contente d'en rendre possible la corrosion aux marges. Extraire la revue des affectations domiciliaires suppose d'affirmer que « notre science est essentiellement affaire d'expression, c'est-à-dire de correspondance entre structures ; plutôt que de saisir des objets, il s'agit de reconnaître des morphismes et leurs invariants¹⁵ ». La revue cesse ainsi d'être une affaire de domicile : elle devient une question de style, c'est-à-dire le déploiement de « symbolismes *connotatifs* au double sens où nous entendons ce terme¹⁶ » :

D'une part, le non-pertinent de l'expression peut être pourvu d'un sens au moyen d'un surcodage conventionnel ou extemporanément improvisé. D'autre part, l'expression elle-même, dans ses aspects pertinents, peut permettre une communication qui se superpose au fonctionnement ordinaire de la langue. C'est cette aptitude, il est vrai, dont peut user le locuteur habile pour éventuellement brouiller ou subvertir la portée de l'articulation logique du discours.

C'est bien là l'idée clé : la revue ne dénote pas, elle connote. Et ce à double titre : d'abord, elle s'empare d'un format conventionnel pour en marquer la formalité normative ; ensuite elle actualise l'ouverture poétique du discours à ce que la langue recèle de productif et d'équivoque. Le « non-pertinent », en l'espèce, c'est la topographie des savoirs riviée au maillage disciplinaire. L'« aptitude », elle, relève du *passage en revue* de cette convention topographique, c'est-à-dire de sa conversion en une topique expressive¹⁷. Elle est un pari sur la malléabilité des modèles plutôt que sur les énoncés définitifs¹⁸.

Ici donc l'argument de Gilles Gaston Granger m'aura servi à communiquer ce que *Labyrinthe* veut dire. Aussi bien j'aurais pu identifier le passage en revue à l'« inventaire des différences » qu'a professé Paul Veyne. « Décider de quoi il doit parler et savoir ce dont il parle », telle est l'injonction que s'adresse son auteur¹⁹. Or celle-ci suppose tout l'inverse d'un ordonnancement cloisonné des spécialités :

Il ne s'agit pas d'interdisciplinarité, mais de beaucoup plus. Les sciences morales et politiques (appelons-les conventionnellement "sociologie", pour faire bref) ne sont pas le territoire du voisin, avec lequel on établirait des points de contact ou sur lequel on irait razzier des objets utiles. Elles n'apportent rien à l'histoire, car elles font bien davantage : elles l'informent, la constituent. Sinon, il faudrait supposer que, seuls de leur espèce, les historiens auraient le droit de parler de certaines choses, à savoir de paix, de guerres, de nations, d'administrations ou de coutumes, sans savoir ce que sont ces choses et sans commencer par l'apprendre en étudiant les sciences qui en traitent.

L'instant d'avant, Veyne faisait référence au « Clausewitz d'Aron » : voyez ici comme il passe outre la carte des guéguerres interdisciplinaires. L'histoire, déclare-t-il en substance, n'est que la continuation d'autres sciences par d'autres moyens. Dit autrement : « l'histoire n'arrivera à expliciter l'originalité des faits qu'en leur appliquant les sciences humaines (qu'elles soient déjà nées ou qu'elles soient à naître)²⁰ ». Cette incise entre parenthèses a son intérêt, en ce qu'elle comprime la diachronie des disciplines en un schéma synchronique de coprésence où toute signification, passée, présente ou future, trouve à s'actualiser : la science se fait par anticipation autant que par tradition. C'est aussi pourquoi, dans l'extrait sus-cité, les noms d'*histoire* et de *sociologie* restent interchangeables avec celui, plus ancien, des « sciences morales et politiques » : manière de signifier que ce sont là des désignations de pure convention — mais surtout que le goût pour l'historique ne doit pas faire négliger le ressort synchronique.

Légiférer sur le « droit de parler de certaines choses », comme l'exige l'ordonnancement des spécialités, supposerait d'élever ces appellations à la dignité de noms propres. De ce que les disciplines sont des individualités historiques, on déduirait (à tort) qu'elles sont des singularités²¹. Veyne prône, à l'inverse, de marquer le pli de l'« individualisation » :

l'explication historique et aussi bien sociologique (c'est la même) consiste à rapporter un événement à un modèle transhistorique, qu'on individualise en jouant sur les variables. [...] [C]hez Dumézil, le mot de "Rome", en dépit des apparences, n'est pas un nom propre : c'est un opérateur d'individualisation²².

Nous revoici dans les parages d'une science qui serait « affaire d'expression », au sens que Gilles Gaston Granger donnait à ce mot ci-dessus. L'individualisation, en effet, requiert d'en passer par la généralisation de l'invariant : « quelque paradoxale que semble l'affirmation, seul l'invariant individualise²³ ». À l'impasse du nom propre, qui implique la restriction du « droit de parler de certaines choses » aux seuls spécialistes, l'inventaire des différences oppose le pari du nom commun. Et c'est là une démarche que Veyne, on l'a lu, applique à la topographie des savoirs eux-mêmes. À sa façon, *Labyrinthe* lui a emprunté sa maxime : pas davantage qu'il n'existe des objets réservés à l'énoncé d'une discipline en propre, il n'est de sujet scientifique dont le nom ne doive être mis en commun.

Chemin faisant, il me plaît aussi d'imaginer que nous rejoignons la « région épistémologique » où Louis Marin situe son étude des « toponymes dans le récit de la Passion²⁴ » :

On verra comment le récit tentera la *neutralisation* des noms dans leur propriété, pour les faire devenir *autres* par leur passage au "commun" : *neutralisation* diversifiée puisqu'elle prendra la forme de la traduction étymologique ou celle d'une occurrence radicalement nouvelle, ou bien encore celle d'un effacement pur et simple, dans un nom commun dont la substitution s'effectue, soit dans une métonymie narrative, soit dans une métaphore discursive²⁵.

Personne de la rédaction de *Labyrinthe*, à ma connaissance, n'a jamais soulevé cette question de la neutralisation. Pas davantage nous sommes-nous expressément référés à ce neutre dont le même Marin dresse ailleurs un avis de recherche :

Non point le neutre comme la neutralité, dissimulation idéologique du pouvoir de l'institution et, derrière elle, de la domination de classe ; non point le neutre comme la figure utopique, déliée en apparence de la société historiquement et géographiquement déterminée à laquelle appartient celui qui en construit la représentation parfaite ; mais le neutre comme l'écart des contradictoires, la contradiction même maintenue entre le vrai et le faux, ouvrant dans le discours un espace que le discours ne peut accueillir ; troisième terme, mais *supplémentaire*, et non synthétique, ayant quelque parenté avec la fiction et la question, mais non avec l'imaginaire, le douteux ou le possible²⁶.

À plus d'un titre pourtant, ces lignes me semblent retracer ce qu'a tenté la revue dans bon nombre de ses numéros. Deux dossiers dont j'ai assumé plus directement la (co-)responsabilité nominative, « Communauté en pièces » (n° 21, 2005) et « Empire Reader » (n° 35, 2010), illustrent ainsi à leur manière l'effort de la « neutralisation diversifiée » signalée par Louis Marin²⁷. Constatant la fréquence des noms d'*empire* ou de *com-*

munauté dans nombre d'écrits de sciences historiques ou sociales contemporaines, ces dossiers invitent leur lecteur en un lieu contradictoire, donc réflexif, « ouvrant dans le discours un espace que le discours ne peut accueillir ». D'un côté ils rejouent, en soulignant l'individualité des occurrences par-delà l'effet d'omniprésence, l'encodage auxquels les toponymes impériaux ou communautaires soumettent les énoncés et raisonnements qui s'en réclament. De l'autre ils font se côtoyer ces individus-là, pour mieux donner à voir leurs liens réciproques (substitution ou association, imitation ou traduction...) et signaler ainsi la nécessité d'un supplément de réflexion. Ces dossiers visent donc à présenter une reconstitution, mais effectuent aussi un travail de confection — non : de *conception*, si l'on entend par là une configuration productrice d'un devenir-autre, portée par une aspiration à « expliciter l'originalité de l'inconnu²⁸ ».

Ainsi, comme « Rome » tout à l'heure, et en dépit des apparences, *Labyrinthe* n'est pas un nom propre, mais un opérateur d'individualisation pour un « moi », ou pour un « nous », à l'allure incertaine :

Nous sommes dans le dédale, perdus plus d'une fois, et nous passons par ici et par là, sans nous y arrêter, sans nous rendre. L'espace labyrinthique de la revue dont nous sommes les empiriques architectes règle un peu nos impasses, nos sorties, nos chemins de traverse ; nos détours et parcours qui valent en sus²⁹.

Quel scientifique aurais-je été s'il n'y avait eu *Labyrinthe* ? Impossible à dire. Peut-être cependant le saurais-je bientôt : depuis un an déjà *Labyrinthe* n'est plus. Quel scientifique vais-je devenir ?

¹ Les archives des numéros publiés sont pour l'essentiel consultables en ligne. URL: labyrinthe.revues.org

² Un hapax atteste de la volonté de conjoindre écritures discursives et formalisations de laboratoire : l'« aperçu de recherche » de Baptiste Essevez-Roulet, « Ouverture mécanique de la double hélice de l'ADN », *Labyrinthe*, 3 (1999), p. 119-121. URL: labyrinthe.revues.org/66

³ Extrait de la « présentation » liminaire publiée en tête de chaque numéro, et du site internet de la revue.

⁴ « Les fils d'Ariane » [éditorial], *Labyrinthe*, 8 (2001), p. 6. URL: labyrinthe.revues.org/814

⁵ « Les fils d'Ariane » [éditorial], *Labyrinthe*, 2 (1999), p. 7. URL: labyrinthe.revues.org/348

⁶ Coll., « Ce que (ne) doit (pas) être une revue », *Labyrinthe*, 31 (2008) : *Revue modes d'emploi* (L. Marie et P. Savy, dir.), p. 11 et suiv.

⁷ En 2006, sur son site internet nouvellement créé, la revue *Public Culture* pouvait ainsi se présenter comme « a prize-winning, field-defining cultural studies journal ». Ce texte n'est plus aujourd'hui accessible que d'après l'archive stockée sur <http://web.archive.org/web/20060709010441/http://www.publicculture.org/about> (consultée le 20 mai 2016 ; je souligne). En fait de nouveau champ, la logique du parasitage l'emporte : « *Public Culture* has created a space in which to shape what we might call the "new cultural studies" », lit-on ainsi dans l'éditorial du numéro 5/2 (1993).

⁸ Bernard Lepetit, « Les *Annales*. Portrait de groupe avec revue », dans J. Revel et N. Wachtel (dir.), *Une école pour les sciences sociales. De la VI^e section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*, Paris, Cerf / Éditions de l'EHESS, 1996, p. 31-48.

⁹ *Ibid.*, p. 41.

¹⁰ Michel Surya, « "Pour qu'une liberté possible nous soit momentanément commune". Entretien avec Michel Surya autour de *Lignes* », *Drôle d'Époque*, 20 (2007) : *L'expérience des revues (pour un dernier numéro)*, p. 32.

¹¹ Marcel Gauchet, *La Condition historique. Entretiens avec François Azouvi et Sylvain Piron*, Paris, Stock, 2003, p. 160. Cette formule, comme les extraits cités ci-après, sont empruntés au chapitre VII de l'ouvrage, « De *Textures* au *Débat* ou la revue comme creuset de la vie intellectuelle ».

¹² *Ibid.*, p. 163.

¹³ *Ibid.*, p. 162.

¹⁴ Renaud Pasquier, « Épilogue. La vie rêvée des Revuistes », *Labyrinthe*, 32 (2009) : *Le petit théâtre intellectuel* (L. Dubreuil, R. Pasquier et D. Schreiber, dir.), p. 63-65. URL: labyrinthe.revues.org/3991

¹⁵ Gilles Gaston Granger, *Langages et épistémologie*, Paris, Klincksieck, 1979, p. 11 (souligné dans l'original). L'auteur condense en cette maxime la « trajectoire "empiriste" » dont Leibniz représente l'exemple-type en matière de « philosophie du langage, ou plus largement même [de] philosophie du symbolisme » (*ibid.*, p. 10).

¹⁶ *Ibid.*, p. 94 (souligné dans l'original) ; de même pour la citation suivante.

¹⁷ Ici et dans la suite le terme de *topique* s'entend au sens logique et rhétorique (plutôt que psychanalytique), suivant la définition proposée par André Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Presses universitaires de France, 1997 [1926], p. 1137 : « Théorie des "lieux" (τόποι) ou "lieux communs", c'est-à-dire des classes générales dans lesquelles peuvent être

rangés tous les arguments ou développements dont la connaissance forme par suite une sorte de répertoire facilitant l'invention ».

¹⁸ G. G. Granger, *op. cit.*, p. 79 (souligné dans l'original) : « Ce à quoi renvoie l'énoncé logique complet doit bien être conçu comme transcendant au symbolisme lui-même. Mais ce contenu transcendant n'est pas un *fait* pur et simple ; c'est une pluralité de *modèles* construits selon les circonstances de l'usage ; les renvois de l'énoncé complet ne sont pas définis *ne varietur*, ni comme événements, ni comme assemblages de propriétés des objets du monde ; ils comportent des variantes "stylistiques", historiquement et psychologiquement élaborées, qui en ont bien la consistance, mais non pas l'unicité ni la rigidité. »

¹⁹ Paul Veyne, *L'Inventaire des différences. Leçon inaugurale au Collège de France*, Paris, Éditions du Seuil, 1976, p. 11 ; de même pour la citation suivante.

²⁰ *Ibid.*, p. 45.

²¹ *Ibid.*, p. 38 : « sous prétexte qu'un fait historique est individuel, on s'imagine qu'il est singulier ».

²² *Ibid.*, p. 35, en référence à Jean-Claude Pariente, *Le Langage et l'individuel*, Paris, Armand Colin, 1973. L'opérateur désigne selon Pariente certains « constituants non conceptuels [du langage] susceptibles de remplir les fonctions devant lesquelles les concepts échouent ». Il distingue « trois voies qui permettent de passer du niveau des classes et des concepts à celui des individualités » : l'indicateur (comme *ceci, ici, maintenant*), le nom propre et la description ; il réserve aux deux premières le nom d'« individualisation par opérateurs » (*ibid.*, p. 57-58).

²³ P. Veyne, *op. cit.*, p. 19.

²⁴ Louis Marin, *Sémiotique de la Passion. Topiques et figures*, s.l. [Paris / Neuchâtel], Aubier-Montaigne / Éditions du Cerf / Delachaux et Niestlé, 1971, p. 16.

²⁵ *Ibid.*, p. 17.

²⁶ L. Marin, *Utopiques : jeux d'espace*, Paris, Minuit, 1973, p. 20-21 ; souligné dans l'original.

²⁷ Respectivement *Labyrinthe*, 21 (2005) et 35 (2010). URL: labyrinthe.revues.org/893 et labyrinthe.revues.org/4073

²⁸ P. Veyne, *op. cit.*, p. 44. Pour un inventaire des différences entre « confection » et « conception » établi par Sûrepa l'Ottoman faux-monnayeur, voir le mémoire inédit « La domestication du faux » joint au présent dossier d'habilitation, chapitre VI.

²⁹ Coll., « La revue, jeu collectif ? » [Laurent Dubreuil], *Labyrinthe*, 31 (2008) : *Revue modes d'emploi* (L. Marie et P. Savy, dir.), p. 35.

Directive II.

L'école de la revue enseigne que la topographie des disciplines est neutralisable, et qu'il revient à chacun, individuellement ou collectivement, d'y interjeter une topique à sa façon. Le projet n'est pas d'observer ou de rogner, depuis la précarité des marges, les territoires établis de l'Université ou de l'Académie : il est de concevoir un lieu de loisir scientifique. Un lieu où les conversations ne soient pas émaillées de « Je ne suis pas spécialiste, mais... » ; où la science au contraire, parce qu'elle est « affaire d'expression », permette d'assumer le manque d'autorité, la perte d'aplomb, l'impropriété. Coïncidence : un tel projet de loisir organisé se trouve correspondre à la topique du labyrinthe, « chemin entre des points qui ont l'air d'appartenir à des espaces séparés¹ ». Cette topique labyrinthique, dont la principale qualité formelle est de « conduire nécessairement d'un point à un autre en laissant croire à une errance », est ce qui nous fait marcher². Nous évoluons grâce à ses « formes [qui] servent de transition, de passage, de point de rencontre entre des contenus différents. Elles mettent notamment en communication art et science. » Jonction après jonction, la question de la poétique du langage scientifique se rend indissociable de l'exercice de la science en tant que telle. École du loisir scientifique, la revue doit se libérer des serments de la « rédaction » ou de la « dissertation » pour devenir un lieu de réflexion sur les splendeurs et misères des formats qui confèrent à l'article académique sa dignité propre. En ce lieu commun, il faut cultiver l'heur d'écrire.

¹ Gabriel Le Bras, *Essai de géométrie sociale*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2000, p. 250.

² *Ibid.*, p. 271 (de même pour la citation suivante).

Qu'est-ce qu'une recension ?

Passer en revue, c'est passer de l'espace-temps dénotatif des disciplines à la topique connotative de l'expression scientifique. Il va sans dire que *Labyrinthe* ne fut pas seule à en proposer le principe. Fondée en 2007 à l'image d'augustes aînées anglophones, la *Revue internationale des livres et des idées* (aussi appelée *RiLi*) a illustré un souci similaire, quoiqu'en articulant autrement la consigne¹. Y revenir me permet ici, en supplément à la question du lieu des revues, d'aborder certaines considérations concernant une modalité décisive de l'expression d'un soi scientifique : la recension.

Au long de ses quatre années de parution (2007-2010), prolongées d'autant (2011-2014) sous le titre *Revue des livres*, la *RiLi* a tout entière tourné autour de la question : « Qu'est-ce qu'une recension ? ». La réponse que proposa la rédaction à ses débuts invite précisément à distinguer le scrupule de la topographie et le souci de la topique. Ce texte, au même titre que ceux de Granger, de Veyne ou de Marin ci-dessus, mais différemment encore, traite de ce que *Labyrinthe* a pu (selon moi) signifier, en même temps qu'il invite à la réflexion rétrospective sur l'expression scientifique collatérale que sont les recensions. C'est pourquoi je me permets d'en citer ici deux larges extraits. Celui-ci d'abord, premier volet de la définition proposée par la *RiLi* à ses lecteurs et contributeurs potentiels :

Une recension est, bien sûr, d'abord un compte-rendu ; elle vise à donner une idée précise du contenu de l'ouvrage recensé [...]. Elle cherche de plus à situer l'ouvrage par rapport aux travaux précédents de son auteur et à la littérature existante sur le même sujet ; autrement dit, elle s'efforce d'en mesurer l'originalité et de jauger l'importance de sa contribution au champ de recherche dans lequel il intervient — ce qui suppose bien entendu une bonne connaissance de ces travaux, de cette littérature et de ce champ².

En premier lieu donc la recension relève de la compétence topographique. Son auteur doit savoir non seulement schématiser l'objet de sa lecture, mais aussi assigner à celui-ci une place dans l'espace d'un champ établi (fait-il œuvre de défricheur ?) comme dans le temps d'une production antérieure (fera-t-il date ?).

Un second volet de la définition proposée par la *RiLi* touche à la « dimension critique » de l'exercice :

[Elle] doit proposer une évaluation de l'ouvrage considéré, de la rigueur, de la force et du poids de son argumentation, ainsi que de son originalité. Une recension apporte ainsi des éléments de réponse aux questions suivantes : Dans quelle mesure l'ouvrage innove-t-il par le choix de son objet, par la façon de l'aborder, par sa démarche ou par ses conclusions ? Quels sont ses points forts et, le cas échéant, ses points aveugles ? Contribue-t-il à déplacer et transformer les problématiques établies sur le sujet ?

Cette modalité critique, on le comprend, n'est rien d'autre que l'envers de la question topographique. Ainsi qu'en témoigne la redondance de la question de l'« originalité », l'enjeu reste le même : la compétence recensionnelle (si l'on s'autorise le barbarisme) est de savoir « situer », « mesurer » et « jauger » à l'aune d'un système de coordonnées spatio-temporelles supposé stable, homogène et continu.

Jusqu'ici donc la recension est un exercice de mise en conformité avec des « problématiques établies ». Le troisième et dernier volet de la définition, néanmoins, rompt avec cet horizon de certitude. Désormais ce sont les questions posées, non les savoirs en place, qui sont qualifiées de « problématiques » :

Une recension devrait de plus, quand la chose est appropriée, cerner le cadre épistémologique, la signification politique et les effets idéologiques possibles de l'ouvrage considéré, et donc répondre aux questions suivantes : L'ouvrage s'inscrit-il dans un cadre disciplinaire défini ou vient-il au contraire troubler le découpage institutionnel des savoirs ? Se soutient-il du projet de "faire science" ou vient-il perturber le partage entre "science" et "non-science" ? Vient-il mettre en question la monopolisation des lieux de production des savoirs légitimes ? En d'autres termes, par quelle politique des savoirs est-il sous-tendu ? Ou encore : Quelles dispositions, quelles pensées et quels affects vise-t-il à produire ou est-il susceptible d'éveiller chez ses lecteurs ? Quels pourraient être son sens et ses effets dans le contexte idéologique et politique présent ?

Au balisage topographique qui jusqu'alors définissait le référentiel critique et le mode narratif de la recension, cette dernière bordée de questions substitue une tout autre approche. En ce point le lecteur se voit invité à se départir de sa tranquille assurance : il n'évolue plus dans un espace-temps supposé connu, mais en des lieux où disciplines de référence, institutions tutélaires et cadres de pensée sont renvoyés à leur part d'arbitraire ou d'impropriété. De même le lecteur n'est-il plus le pur Esprit d'une idéale République des sciences ou des lettres : c'est un sujet malléable dont les pensées sont aussi affaire de sensibilité. Le souci du « faire science » résume la bascule ainsi opérée. Exposée au soupçon de la contrefaçon, la marche des savoirs se voit renvoyée à la fragilité de son imagination constituante. Au commencement de l'expression scientifique, le verbe n'est jamais sûr de son fait.

Ainsi conçue, chaque recension actualise le geste du passage en revue, au sens où elle dérange l'emprise des savoirs établis par l'exigence d'une démarche mal assurée. Le texte de la *RiLi* le résume en ces termes : « une recension est, dans le meilleur des cas, un essai et une intervention, elle suppose l'engagement de son auteur, l'affirmation d'un point de vue informé et réfléchi sur l'ouvrage et sa matière ». Idéalement donc, l'auteur de la recension s'y exprime, en même temps qu'il fait s'exprimer l'ouvrage dont il parle. Sa capacité de réflexion (topique) ne saurait s'effacer devant l'information (topographique) à laquelle elle s'applique. Chaque recension, en somme, pose la question des conditions de possibilité de la lecture qui la fonde.

M'essayant à l'exercice, j'ai tenté (différemment chaque fois) de rendre sensible cette démarche. (Un tel souci explique aussi, pour partie, que je n'aie pas été plus prolix.) Traitant des *Pachas du sultan* (2009) je précisai d'emblée :

voici un livre qui a de la personnalité. Olivier Bouquet, son auteur, n'est pas seulement un collègue, c'est un camarade ; il me passera donc, je l'espère, certaines bourrades, qui n'entachent en rien mon admiration pour son travail*.

Ou plus loin, soulignant l'envahissement du livre par l'affirmation du *je* de son auteur : « Disons-le : c'est irritant. Mais aussi bien, c'est le plus sûr témoignage d'un bonheur d'écrire qui force l'admiration. Bref : on ne s'ennuie pas. » Surtout, tandis que je veillais à cartographier le contenu de l'ouvrage, je m'employais à livrer la topique constitutive de mon lieu de lecture — ce qu'en l'espèce j'appelai « tenter de mettre en évidence la tectonique de l'ouvrage, ce qui en forme le soubassement ». Manière, en quelque sorte, d'aller et venir entre deux tables des matières alternatives, l'une voulue et rendue manifeste par l'auteur, l'autre plus hypothétique, se filigranant lors de la lecture. Ainsi croyais-je voir se dessiner dans l'ouvrage d'Olivier Bouquet « [t]rois massifs principaux [...] : la question de l'écriture de soi ; la notion sociologique d'État ; l'idée historique de temps ». De même m'attachais-je à dépister certains *topoi* fondateurs de « l'architecture intellectuelle de l'ouvrage » : « discours foucauldien », « scénario biographique », « comparatisme » ou encore « sociologie historique française »... L'idée, on le voit, n'était pas de substituer à la topographie de l'ouvrage une autre censément plus pertinente : il s'agissait plutôt de la combiner à une topique, soit l'ensemble de lieux communs sans la considération desquels ma lecture resterait impénétrable.

Conçue ainsi la recension déborde largement le cadre qu'elle tend à se voir imposer de nos jours : celui de la fiche technique censée à elle seule condenser le contenu, les qualités ou les défauts d'un ouvrage donné, et compte de fait pour quantité négligeable (ou du moins reléguable dans l'implicite) la relation de lecture qui détermine au plus profond la recension. *A contrario*, et comme le soulignait la rédaction de la *RiLi*, une recension se doit de proposer aussi « un essai et une intervention » : manière de souligner que son auteur s'y avance, à découvert, comme pour mieux mettre à l'épreuve les conditions d'une communauté de lieu entre recensé et recenseur. C'est également dans cet esprit que j'écrivis la recension de l'ouvrage de Fredrik Barth, *Balinese Worlds*. « L'essai proposé ici est une lecture : il y a *Balinese Worlds*, et il y a le regard qu'un his-

* Recension d'Olivier Bouquet, *Les Pachas du sultan* [56], p. 51 ; de même et p. 52 pour les citations suivantes.

torien porte sur cette étude d'anthropologie », y est-il annoncé d'emblée*. Bien que tout entier guidé et orienté par le contenu de l'ouvrage, ce texte fausse compagnie au genre du « compte rendu » en omettant volontairement de passer en revue, comme c'est l'usage, les principaux jalons de sa table des matières†. Ma priorité d'écriture était de tirer parti du format d'article offert par la revue *Critique* pour mener à bien l'expérience des « frontières de l'anthropologie » proposée par les coordinateurs du numéro, Benoît de L'Estoile et Michel Naepels. L'idée était donc, en proposant « une lecture historique » d'une œuvre d'anthropologue, d'assumer l'effet de frontière (disciplinaire), mais de reprendre ce faisant à mon compte le lieu commun d'une anthropologie dotée d'une « aptitude unique à rendre le lointain plus proche et à mettre à distance le familier³ ». À nouveau donc, le relevé topographique (l'histoire ici, l'anthropologie là) s'effaçait au profit d'une topique soulignant « une similarité d'enjeu : braver le principe de continuité (notamment dans sa version "communautaire"), en le soumettant à la question des savoirs pratiques des acteurs‡ ». Geste d'écriture, la lecture de *Balinese Worlds* voulait ainsi montrer à la fois combien cet ouvrage m'était devenu proche, et combien il instillait d'étrangeté dans ce que les praticiens de l'histoire ottomane me faisaient passer pour familier.

* « L'épreuve de la discontinuité » [57], p. 129. Ma reconnaissance est grande envers Benoît de L'Estoile, pour m'avoir fait découvrir cet ouvrage puis invité à écrire à son propos.

† Ce travail fut effectué dans la recension du même *Balinese Words* parue un an auparavant [58].

‡ « L'épreuve de la discontinuité » [56], p. 135.

¹ Sur les prémisses de la *RiLi* on peut notamment se reporter à l'ouvrage de l'un de ses fondateurs, Jérôme Vidal, *Lire et penser ensemble. Sur l'avenir de l'édition indépendante et la publicité de la pensée critique*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006.

² « Qu'est-ce qu'une recension ? Bref rappel à l'attention des contributeurs (et des lecteurs) de *La Revue internationale des livres et des idées* », 5 octobre 2007. URL: <http://revuedeslivres.blogspot.fr/2008/10/quest-ce-quune-recension.html> (consulté le 26 mai 2016). De même pour les citations suivantes.

³ Benoît de L'Estoile et Michel Naepels, « Présentation » du numéro, *Critique*, 680-681 (2004) : *Frontières de l'anthropologie*, p. 4.

Directive III.

La recension ne doit pas rester sur la réserve. En s'en tenant aux conventions du résumé critique, elle laisse accroire que la lecture se confondrait avec son objet (ceci qui est lu) lors même que son sujet (celle-ci ou celui-ci qui lit), même *in absentia*, s'exprime toujours. Plus encore, l'impersonnalisation de la recension oblitère l'effort de lecture.

Tout cela est bien connu. Pourquoi alors les recenseurs d'aujourd'hui semblent-ils malgré tout, dans leur majorité, attachés à se faire si discrets ? Même des revues attachées à prendre le genre de la recension au sérieux, telle la défunte *Revue internationale des livres et des idées*, paraissent bien pâles en comparaison de leurs aînées. *Critique*, cette quasi-institution, peut sembler faire exception – mais précisément, l'institutionnalisation tend à y faire adopter la célébration et l'auto-congratulation comme formes privilégiées de l'expression personnelle. Le constat est général : la recension semble devenue une affaire de déférence mondaine. Tel présente l'ouvrage-tout-juste-paru-dont-on-parle, tel autre, l'éminent savant auquel il ne faudrait pas manquer de respect. Cette mondanité peut aussi, à l'inverse, attiser une animosité que l'on s'épargnerait envers un anonyme. Mais d'éreintements, les revues d'aujourd'hui n'en sont pas friandes : à quoi bon se fâcher lorsqu'un silence poli suffira ?

À ce compte il faudrait ne plus écrire de recensions que d'ouvrages parus il y a plusieurs décennies déjà. Ne pas parler des maîtres, sauf s'ils sont anciens (entendons par là, retirés du monde). Il faudrait, en somme, faire la revue de ce qu'on ne lit plus, et qu'il faudrait relire : une revue des livres « épuisés ». Ce serait, en quelque sorte, généraliser le principe du « retour sur... » auxquels certaines revues, à titre ponctuel seulement, invitèrent leurs contributeurs et lecteurs pour célébrer quelque anniversaire. Le généraliser, c'est-à-dire ne pas s'en tenir aux « exercices d'admiration », mais traiter aussi de livres dont la relecture prend de court, dépayse ou déçoit. Par ce moyen peut-être l'écriture des recensions se soustrairait à sa fonction utilitaire, aux rubriques « Comptes rendus » égrenant en langage convenu la litanie

des parutions récentes. Du même coup, l'effort de lecture l'emporterait sur l'effet d'autorité. Surtout, une plus grande exigence critique s'en trouverait comme mécaniquement favorisée : là où la recension d'ouvrages tout frais parus nourrit la tentation d'une rhétorique du « défrichage » et le lieu commun progressiste d'une science « innovante », le retour à la lettre d'écrivains plus anciens inviterait à davantage d'ironie. Il contribuerait aussi, espérons-le, à inspirer à ses praticiens une vision plus articulée – mieux : plus *architecturée* – de ce que « politique des sciences » veut dire. Il permettrait, en somme, de mieux assumer nos *vues cavalières*.

L'écriture architecturée

Qu'il invoque *Labyrinthe*, rêve d'« architecture de verre¹ », ou la recension comme mise en scène d'une « architecture intellectuelle », mon présent récit s'organise autour de cette rémanence métaphorique : l'activité scientifique a quelque chose d'un travail d'architecte, en ce qu'elle ménage et organise des lieux communs par-delà l'hétérogénéité des espaces et des temps.

La métaphore peut s'appliquer en presque tous les domaines : recherche, enseignement, édition... Pour qu'elle demeure vive, cependant, il faut s'astreindre à en préciser les contours. La rédaction de *Labyrinthe*, je l'ai dit, rêvait d'architecture². Mais de tous les dossiers que nous publiâmes, certains relèvent davantage du plan de sol ou de la vue en coupe. Parfois aussi les différences pièces de l'édifice restent comme « rapportées », isolées les unes des autres, et en l'absence de salle commune, elles ne communiquent avec l'entrée principale que par un étroit corridor. Les chercheurs contractent, dès leurs premiers travaux, l'habitude de travailler ainsi. Le *modus operandi* le plus courant des publications collectives y est pour beaucoup : un appel à contributions générique sert de signe de ralliement à différentes études hétérogènes, écrites en solitaire, et qui, une fois réunies, feront mine de s'être rencontrées. Une introduction pourvoit généralement à cette fiction.

Non qu'il faille toujours nécessairement privilégier l'élaboration collective sur la recherche individuelle. Simplement, on peut regretter que la question elle-même soit si rarement posée — quand bien même on reconduirait *in fine*, quoiqu'autrement, le principe de la « pièce » séparée. Ce fut là précisément l'objet du dossier « Communauté en pièces » préparé pour *Labyrinthe* (n° 21) en 2005. Chaque auteur venait au dossier armé de son cas, et réunit dans un premier temps par écrit l'ensemble des arguments qu'il lui permettait d'établir. Mais dans un second temps nous remarquâmes que les problèmes abordés dans chaque cas répliquaient un même schéma morphologique, que l'on pourrait par convention noter ABC. Laisser chaque cas s'installer dans la durée d'un article « monographique » aurait abouti à égrener en séries successives trois séquences formellement identiques $A_1B_1C_1$, $A_2B_2C_2$, $A_3B_3C_3$. Au lieu de quoi nous décidâmes de regrouper les textes suivant la typologie de leurs arguments : $A_1A_2A_3$, $B_1B_2B_3$, $C_1C_2C_3$. Au lieu de subir la répétition au nom de la protection des données personnelles de la recherche, nous organisons la récurrence, administrant ainsi la preuve des lieux communs que nous avons travaillé à constituer.

Disons-le : l'aménagement du loft « Communauté en pièces » décontenança ses architectes autant qu'il intrigua ses visiteurs. De fait, hormis *Labyrinthe*, je n'ai fait en vingt ans l'expérience d'aucun projet collectif qui intègre à ses prémisses la mise en dis-

cussion de son lieu commun, et fasse valoir la nécessité d'un débat quant aux options de participation possibles. L'unité de compte de l'article individuel tend à s'imposer à tous. S'intituler « coordinateur scientifique » d'un programme de recherches pluriannuel, comme ce fut mon cas en 2013-2016, ne suffit pas à ce qu'il en aille autrement. La précarité institutionnalisée des uns, l'optimisation des emplois du temps des autres, la multiplication enfin des prises de participation à des projets concomitants, tout contribue à minimiser l'horizon d'attente collectif. On juxtapose des cas individuels bien plus qu'on ne travaille à les mettre en commun. Cela donne des livres que l'on croirait produit par quelque force de la nature, comme le serait une concrétion sédimentaire. Pas ou peu d'architecture : un fil rouge suffit, croit-on savoir, à tenir ensemble des pièces si hétéroclites. Au lecteur de s'y retrouver. Qui, de toute façon, lirait pareil ouvrage d'un bout à l'autre ?

Le souci architectural cependant n'est pas l'apanage des personnalités collectives : des questions similaires se posent, peut-être plus crucialement encore, en matière d'expression scientifique individuelle. En ces temps de « publier ou périr » (*publish or perish*), la pression qu'ont à subir les doctorants est d'autant plus effective que leur statut est précaire. La course aux publications tend à prendre le pas sur la marche de l'écriture. Or les articles et assimilés sont souvent des textes que l'on pourrait dire « de circonstance », préparés en réponse à une sollicitation ou à un appel à contributions. Nul doute que ces écrits sur commande puissent participer de l'élaboration d'une approche personnelle, voire l'enrichir en suggérant des pistes supplémentaires de réflexion. Je me souviens d'avoir adapté pour *Labyrinthe* certains passages des chapitres 1 et 5 de ma thèse, et, réciproquement, d'avoir écrit le chapitre 4 à partir d'une ébauche préparée pour les actes d'un colloque tenu à Aix-en-Provence en 2004*. Que cette pratique devienne systématique, cependant, et elle induit à terme une dispersion étrangère à la conception architecturale qu'exige l'écriture d'un livre — et, a fortiori, d'une thèse³. S'il est fréquent de publier des articles dérivés d'un ouvrage en cours d'écriture, un essaim d'articles ne fera jamais un livre.

Le travail de la recension (on y revient toujours...) m'a fourni l'occasion d'une première exploration de cette hypothèse. Dans *Les Pachas du sultan* d'Olivier Bouquet, je relèvais combien les index confectionnés par l'auteur connotent sa « panoplie de notions et raisonnements sociologiques[†] ». Lisant la *Biography of an Empire* de Christine Philliou, j'y soulignais l'absence de ce travail d'architecte qui aurait investi l'ouvrage d'une « cohé-

* « Chypre à la Turque » : frontières et territoires d'une province ottomane » [13].

† Recension d'Olivier Bouquet, *Les Pachas du sultan* [56], p. 52.

rence narrative d'ensemble* ». Dans *l'Empire, Islam and Politics of Difference* de Thomas Kühn, enfin, je découvrais avec surprise combien « l'économie générale de l'ouvrage, le temps donné à la réflexion » avaient altéré et complexifié la thèse schématique d'un « colonialisme en contexte ottoman » avancée par l'auteur dans plusieurs de ses articles antérieurs, retravaillés pour l'occasion[†].

Ce questionnement néanmoins résulte aussi d'une autre expérience de lecture, collective celle-là. Lors de mon séjour à l'université Cornell en 2008-2009, je me suis joint à un *colloquium* d'étudiants gradués. Ce séminaire commun est l'occasion pour ceux-ci de soumettre un texte en cours d'écriture à une mise en discussion réglée par leurs camarades ou collègues. Le format du *colloquium* exige cependant du texte en question qu'il soit accessible à des lecteurs peu au fait du projet d'ensemble de l'auteur — bref, qu'il se rende intelligible *en lui-même*. Or souvent, la discussion porte sur un chapitre extrait d'une thèse en cours. Le fonctionnement du *colloquium* entérine ainsi (voire promeut) l'idée que chaque chapitre de l'ouvrage à venir doit être conçu pour pouvoir vivre d'une vie autonome. À chaque chapitre suffit sa thèse, en somme. La modalité d'écriture qui s'impose ainsi est celle de l'article : assertorique, elliptique, circonscrite. Celle qui préside au livre, en tant que forme considérée dans son entier, semble pourtant tout autre : problématique, asymptotique, suspensive.

Je schématise assurément. C'est pour mieux souligner que la question architecturale ne se pose pas seulement à titre métaphorique, comme nous l'avions cru d'abord, mais s'incarne aussi et surtout au plus près des pratiques de la recherche et de l'enseignement. Le paradoxe du *colloquium* cornellien en fait saisir l'enjeu sur le vif : tentative de création d'un lieu commun entre chercheurs, le *colloquium* décourage, par ses modalités, tout effort d'écriture qui, passant outre la clôture du format-article, tend à la conception d'un autre lieu commun — celui qu'un livre établirait entre ses différents chapitres. De la sorte, même signé d'un seul et unique auteur, tout livre semble voué à ressembler à ces ouvrages dits « collectifs » dont le tout n'excède pas la somme des parties.

* Recension de Christine M. Philliou, *Biography of Empire* [55], p. 347 et 348.

† Recension de Thomas Kühn, *Empire, Islam and Politics of Difference* [41], p. 412. Cf. « Many a Standard at a Time » [42].

¹ « Les fils d'Ariane » [éditorial], *Labyrinthe*, 2 (1999), p. 7, cité *supra*.

URL: labyrinthe.revues.org/348

² Sur les liens entre l'« espèce d'espace » d'une revue et « sa vision correspondante des comités et des textes publiés », voir aussi coll., « La revue, jeu collectif ? » [Renaud Pasquier, Clément Orillard], *Labyrinthe*, 31 (2008) : *Revue modes d'emploi* (L. Marie et P. Savy, dir.), p. 36-38.

³ Voir à ce sujet les premiers résultats de l'enquête menée par Y. Yvon Wang, « Publish or Flourish? Grad School Publishing Perils », *Dissertation Reviews*, 10 mai 2016.
URL: <http://dissertationreviews.org/archives/13958>

⁴ Sur ce débat on se reportera aux prises de position d'Özgür Türesay, « L'orientalisme ottoman, une fiction historiographique », *Qantara*, 80 (2011), p. 38-40 ; et « L'Empire ottoman sous le prisme des études postcoloniales. À propos d'un tournant historiographique récent », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 60/2 (2013), p. 127-145.

Directive IV.

Qu'est-ce qui expose les chercheurs, qu'ils soient apprentis ou plus avancés, au risque de la dispersion ? L'injonction du *publish or perish* n'est qu'un motif de façade. L'essentiel est ailleurs : c'est le choix collectif, assumé à défaut d'être réfléchi, de faire de l'université une machine à écrire suivant des formats prédéterminés, où l'article et ses affidés règneraient en maîtres, le livre étant supposé suivre. Là où de la sorte l'expression scientifique s'en remet à l'univers des formes d'un jeu de trétrominos¹, point n'est besoin d'être prophète pour annoncer l'effondrement programmé des humanités et des sciences sociales. Celles-ci en effet, faute de pouvoir sauvegarder leur langage dans la pure intelligibilité d'une équation ou d'un algorithme, ne tiennent leurs positions que par l'architecture de leurs œuvres. C'est là le sens de ce que nous sommes convenus d'appeler *thèses* : non le lancer aléatoire de formules bien lisses ricochant de loin en loin sur la surface d'étales auditoires, mais la taille d'épais pavés dont les cahots, en chemin, exigent que l'on ralentisse, que l'on s'arrête, que l'on s'inquiète enfin.

¹ Les tétrominos sont ces figures géométriques que le jeu de puzzle Tetris® met à la disposition de ses adeptes. Ils se composent de quatre carrés jointifs les uns avec les autres par au moins un côté – soit sept formes possibles au total.

De ce qu'on ne comprend pas toujours, ou pas tout de suite

Si la forme-article énonce comme on l'a dit la consigne d'une auto-intelligibilité, c'est par le maniement d'une écriture du dénominateur commun, censée optimiser sa « communication ». Cette expression scientifique policée pose en préalable — ou à défaut, en horizon — l'éclaircissement du langage. Trêve d'ambiguïtés, de repentirs ou de demi-mesures : parler clairement, voire un peu catégoriquement au besoin, assurera que l'on soit toujours (et tout de suite) bien compris. L'appréhension pure et parfaite suppose une parole claire et distincte. Ce rêve de transparence n'est pas sans rappeler le projet à l'œuvre dans *Labyrinthe* à ses débuts : « architecture de verre », disions-nous. L'hypothèse d'une auto-intelligibilité de l'article est cependant tout autre, en ce qu'elle pose en préalable l'existence d'un lieu homogène où tout serait susceptible d'être immédiatement et indistinctement partagé : si architecture il y a, c'est plutôt ici d'*open space* qu'il convient de parler. *A contrario*, la paroi de verre n'abolit pas l'obstacle ; pour être transparente, elle maintient la difficulté à communiquer.

« Comment se fait-il que l'on ne comprenne pas ce que tu dis ? » : c'est là une question que plus d'une fois j'ai entendu poser. Parfois aussi l'interrogation n'était pas formulée ; mais tout indiquait que mon interlocuteur tenait sa réponse : incompréhensible, mon propos était jugé. D'autres fois le réquisitoire se fait plus circonstancié : en voici un épisode exemplaire, et qui présente surtout l'intérêt d'être documenté.

Au printemps 2012, Benjamin Gourisse et moi-même co-écrivons l'argumentaire d'un projet de recherche collectif soumis à l'Agence nationale de la recherche. Retenue par celle-ci, cette candidature a depuis lors donné lieu au programme « Matières à transférer » dont j'ai, quatre ans durant, assuré la coordination avec l'insigne concours (à titre post-doctoral) de Ségolène Débarre et dudit Benjamin Gourisse d'abord, d'Anouck Cortereal et de Sömbül Kaya ensuite. La décision de l'ANR s'accompagne de l'envoi, en septembre 2012, d'un « retour au coordinateur » résumant les délibérations du comité d'évaluation. Après qu'ont été détaillés les « points forts » reconnus à notre projet, un plus court paragraphe en relève les « points faibles ». Le voici :

La seule réserve sensible est de pure forme et porte sur le choix d'un style d'exposé du programme inutilement alambiqué dans certaines de ses formulations. Ce choix, parfois irritant, s'explique sans doute par l'impression que le champ d'études, pourtant essentiel, demeure marginal au regard de la masse exorbitante des recherches franco-françaises sur la France, et sans doute également par la jeunesse moyenne des porteurs du programme. Il serait cependant illusoire de croire que qui que ce soit puisse tenir le mode du calembour lacanien pour un outil d'intelligibilité d'une quelconque portée intellectuelle. Le recours au mot d'esprit, comme l'a enseigné le maître de la psychanalyse, est le symptôme d'une gêne, bien plus qu'une manifestation d'aisance. Le signe de l'impossible deuil d'une posture khâgneuse, d'une éternelle jeunesse¹ ?

Entendons bien ceci : pour publique que soit l'identité des membres du comité d'évaluation, ce texte est sans auteur. Produit d'un échange à plusieurs voix ainsi mis par écrit sous forme aussi condensée qu'anonyme, il n'exprime le point de vue de personne en son nom propre. C'est justement pour cela sans doute qu'il se présente ainsi, entrechoquant sentences, aphorismes, méditations et « petites phrases ». Qu'on le regrette ou s'en réjouisse, personne n'écrit ainsi de nos jours. Pas d'auteur donc — pourtant le texte est là. Anonymisation et concaténation aidant, son intelligibilité nous résiste. Mais il faut bien lire : si l'on avait présumé de l'inaccessibilité du sens, rien n'aurait servi de citer. Cherchons donc à comprendre : il y a forcément quelque chose.

Le texte commence par une réserve dite « de pure forme », que la suite pourtant s'attache à justifier par des raisons de fond. Manifestement donc, les évaluateurs ne dissocient forme et fond que pour mieux souligner leur interdépendance : nul doute qu'à leur sens le dire et le dit aient partie liée. Plus spécifiquement, leur hypothèse est que la marginalité d'un champ d'études aurait à voir avec le « choix d'un style d'exposé » donné. L'implication d'une telle proposition peut sembler hardie : quand les « subalternes » parlent, est-il dit en substance, il faut s'attendre à ce que leur propos soit « inutilement alambiqué ».

À cette hypothèse vient s'ajouter, en manière de corroboration, la conjecture d'une certaine « jeunesse ». Que faut-il entendre ? Étions-nous si jeunes alors ? S'agit-il tout crûment, et sans trop de ménagement, de diagnostiquer à même le corps du texte quelque irruption cutanée d'emportement juvénile ? Je perçois surtout ici, par-delà la critique des « recherches franco-françaises sur la France », comme une reconduction de cette dichotomie corps / esprit attachée, dit Pierre Legendre, aux « manières occidentales de considérer la cérémonialité du corps comme disjointe du penser² ». Nous aurions en somme, nous pré-pubères d'esprit, la faiblesse de penser *par le moyen* d'un corps d'écriture ornemental. Le renvoi à la « posture khâgneuse » signale sans ambiguïtés le lieu auquel nous sommes ainsi assignés : celui d'un rite de passage, d'une initiation qui ne sauraient s'achever tant que nous ne nous serons pas dépouillés de notre accoutrement immature. Vous qui entrez ici, disent les maîtres du rite, cessez vos enfantillages, ou abandonnez tout espoir d'accéder à « une quelconque portée intellectuelle ».

Cette mise à l'épreuve en appelle une autre : l'injonction à renoncer séance tenante à toute forme de « mot d'esprit ». À nouveau elle nous somme de réprimer l'association du corps des mots à la vie de l'esprit. À nouveau elle s'exprime en des termes qui nous renvoient à quelque interminable adolescence : notre langage est « le symptôme d'une gêne, bien plus qu'une manifestation d'aisance ». Quant à identifier le corps « irritant » du délit, faute de citation plus explicite nous en sommes réduits à des conjectures. Le plus probable est que les évaluateurs aient voulu plus particulièrement incriminer le jeu de substitution institué, dans le texte soumis à l'ANR, entre deux termes

clés : *transfert* et *transfaire*. Le motif affiché de ce dédoublement homonymique tient, dans notre argumentaire, en deux phrases essentiellement :

À la problématique du “transfert”, qui présume de domaines censément “propres” à chacune des régions concernées, et dessine une marqueterie d’aires incommensurables, notre questionnement substitue une approche des modalités du *transfaire*, attentive aux processus de coproduction, de “consommation” et de traduction des vecteurs normatifs et matériels du politique. [...] Tandis que le “transfert” et la “connexion” supposent une localisation préalable à la mise en circulation ou au contact, le *transfaire* privilégie la configuration relationnelle elle-même comme *élément* de l’action — et partant, de l’identification des acteurs³.

L’idée donc est claire : déclarer l’impropriété d’une approche par le « transfert », et s’enquérir de la possibilité d’un autre jeu d’hypothèses. Notre choix, pour nommer ce suppléant, de l’homonyme *transfaire*, est ce qui suscite l’incompréhension des évaluateurs, qui le révoquent en « calembour lacanien ». Pourtant, quand bien même on admettrait que le calembour, comme le pastiche, le canular ou le faux en général, soient dénués de toute valeur scientifique, le remplacement de *transfert* par *transfaire* n’en demeure pas moins justifiable. Le jeu d’écho entre les deux termes sert en effet à rappeler que, si critiques soyons-nous à l’endroit des *transfer studies*, nous sommes voués aussi à en hanter les prémisses — d’aucuns diraient : à les « revisiter ». En appariant *transfert* et *transfaire*, nous soulignons que ce dont nous voulons nous distinguer est aussi, inévitablement, ce à quoi nous risquons le plus de ressembler. L’écart est toujours aussi un travail de décalque, et réciproquement. La rémanence du transfert dans le transfaire nous enjoint ainsi à ne pas être dupes : il est plus simple de changer de terminologie que de dispositif heuristique.

En somme, les évaluateurs ont vu juste : le choix de l’homonyme est effectivement « le symptôme d’une gêne, bien plus qu’une manifestation d’aisance ». Contrairement à eux cependant, je demeure persuadé qu’il s’agit là d’un « point fort », et non d’un « point faible » de notre projet. Se proposer des énigmes n’est-il pas, à terme, plus productif que d’arpenter le pré carré d’une terminologie préfabriquée ? Et de fait, quatre ans durant la question n’a cessé d’être reposée : qu’est-ce que ce « transfaire » dont nous voulons parler ? Tous les participants actifs au sein du programme « Matières à transfaire » ne souscrivent pas unanimement aux tentatives de réponse proposées. Pour beaucoup, je le sais, le terme lui-même demeure irrecevable, et ne saurait se frayer un chemin jusque dans leurs publications scientifiques. Et c’est heureux : car nous ne cherchons pas à ce que *transfaire* devienne un mot d’ordre ou un cri de ralliement. L’enjeu est plutôt d’en faire un mot de passe, d’ouvrir entre nous une zone grise suffisamment indéfinie pour permettre l’interconnaissance, suffisamment déterminée pour assurer la rencontre. *Transfaire*, en bref, aide à désigner dans quel « élément » un possible *nous* scientifique pourrait prendre corps et passer à l’action.

Oui donc, l'écriture scientifique est souvent — pour ne pas dire toujours — dans la « gêne » : car toute recherche n'est-elle pas, à sa mesure, une mise dans l'embarras permanent ? Et sans doute est-ce là « [l]e signe de l'impossible deuil d'une posture khâgneuse, d'une éternelle jeunesse » : car pour assumer la coordination scientifique d'un collectif interdisciplinaire comme l'est le programme TRANSFAIRE, nul doute que les leçons de la khâgne soient plus fructueuses que celles, par exemple, de l'agrégation. Et « [a]près tout, la *vraie* recherche n'est-elle pas le signe d'une éternelle jeunesse⁴ ? » Je ne vois guère comment, sans endosser cette grandiloquence, le signifier autrement. Seuls s'estiment *débarrassés*, tirés de la gêne, ceux qui sont passés à autre chose : au dressage des bilans, à la revue des troupes, à « l'état de l'art »⁵. Pour eux sans doute, la jeunesse n'est plus qu'un mot.

¹ « Retour au coordinateur » reçu de l'Agence nationale de la recherche suite à la soumission du projet « Matières à transfaires », septembre 2012.

² Pierre Legendre, « L'illusion occidentale du clonage des concepts. Un voyage dans les profondeurs linguistiques » [note marginale], dans *idem* (dir.), *Tour du monde des concepts*, Paris, Fayard / Institut d'études avancées de Nantes, 2013, p. 12.

³ « Matières à transfaires. Espaces-temps d'une globalisation (post-)ottomane », projet de recherches soumis à l'Agence nationale de la recherche, programme « Métamorphoses des sociétés », édition 2012, §2.4.2 (souligné dans l'original).

⁴ David Schreiber, note de lecture à propos de *Carnets de bord, revue de jeunes chercheurs en sciences humaines*, 2 (2001), parue dans *Labyrinthe*, 13 (2003), p. 163-166, ici p. 165 (souligné dans l'original). URL: labyrinthe.revues.org/1487

⁵ Voir sur ce point Patrick Boucheron, *Faire profession d'historien*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 82 : « on apprend beaucoup à ne rien comprendre, et celui qui n'accepte pas d'être un temps totalement dépassé par ce qu'il entend ne risque pas de progresser bien au-delà de ce qu'il articule déjà ».

Directive V.

Comment sommes-nous censés comprendre, et nous faire comprendre ?

La question n'est pas celle de l'(in)intelligibilité tout court, mais celle de la difficulté de comprendre *tout de suite*. Plutôt que de rêver d'un *open space* scientifique, il faut reconnaître à la science sa qualité de labyrinthe translucide, dont l'écriture et la lecture seraient comme les parois. En même temps qu'elles font voir, elles ne cessent de faire obstacle. Ceux qui en font l'expérience découvrent qu'ils ne se trouvent jamais là où ils pensaient être parvenus. C'est ce que l'on appelle le dépaysement.

Lorsqu'on se rend ainsi en une contrée qui ne se laisse pas aisément comprendre, deux *personæ* se disputent le droit au dernier mot. L'une affirme :

— Si je ne comprends pas, il n'y a rien à comprendre : l'incompréhensible le restera.

L'autre déclare :

— Si je ne comprends pas, c'est que cela ne se laisse pas aisément comprendre : encore un effort !

Ces deux antagonistes s'affrontent au même problème : celui de la durée dans laquelle la relation de lecture est censée devoir s'installer. Leurs réponses en revanche ne sauraient être plus diamétralement opposées. À la *persona* qui déclare :

— Ce qui ne s'entend pas tout de go ne le fera jamais : le temps de la compréhension est le pur présent d'une « première lecture »,

l'autre rétorque :

— Comprendre suppose de se laisser entraîner du connu vers l'inconnu : donc de persévérer dans l'embarras.

Je suis, on l'aura compris, de ce bord-là. Si la cumulativité des savoirs scientifiques doit être prise au sérieux, il faut tout autant compter avec la cumulativité des malentendus dont ils sont traversés. Par là on reconnaît que l'expression scientifique n'est en toute rigueur jamais limpide. Se faire comprendre est et reste un problème, une gêne. Et cette opacité des savoirs à eux-mêmes parti-

cipe, au même titre qu'un appétit d'archives ou une curiosité ethnographique, de ce qui en premier lieu motive la découverte scientifique.

Dire « Je suis de ce bord-là », cependant, signifie aussi s'efforcer d'entendre la parole d'en face. Ces plaidoyers pour l'intelligibilité tout armée de la « première lecture », faisons l'effort de les lire ; mettons la transparence de leur obstacle à l'épreuve. Nul doute que nous puissions, à la longue, en comprendre les motifs. Car supposer résolu une fois pour toutes le problème de l'expression scientifique, n'est-ce pas le plus sûr moyen d'ouvrir grand les vantaux de la République des savoirs à l'avènement d'un « tout-partage¹ » ? Il peut sembler valoir la peine, à cette aune, d'accepter de se couler dans les formalités d'une phraséologie toute faite. N'est-ce pas déjà l'ambition de ces livres fort justement nommés de nos jours *monographies*, où règne, mis à part la zone franche des « remerciements », une écriture tout une, qui ne se prête à aucune division intestinale ? Oui sans doute il est compréhensible que l'on se fasse, au nom de la vulgarisation des savoirs, l'apôtre de cette écriture (supposée seule et unique) de la « première lecture ».

J'entends donc ceux qui prônent l'éclaircissement du langage. Mais l'embaras perdure : cet éclaircissement lui-même ne désigne-t-il pas le problème plutôt que la solution ? Qui nous mettra d'accord, nous autres lecteurs, sur ce qui doit permettre de distinguer le clair de l'obscur ? À ceux qui, prompts à abolir tout bibelot d'inanité sonore, se voient déjà débarrassés du « style alambiqué », ne se trouvera-t-il pas toujours quelqu'un pour répliquer que l'alambic est pourtant, que nous le voulions ou non, partie intégrante de nos outils de travail ?

Il faut donc à la recherche une défense et illustration de l'écart de langage, qui oblige à une seconde lecture. Ce n'est pas là prétendre que le chercheur se mesure au poète, mais simplement réaffirmer que la langue du scientifique est pour beaucoup dans le façonnement de sa culture et de sa pensée. Tout artisan-traducteur en a fait l'expérience : entre les langues comme au sein d'une langue elle-même, notions et locutions suivent des trajectoires qui découragent toute aspiration à quelque illusoire clonage². Faire pro-

fession de science c'est, je le crois, faire acte de « foi dans les mots ».

¹ Mehdi Ouraoui, Pierre Singaravélou, « Le partage doit devenir le ciment idéologique du camp du progrès », *Le Monde*, 21 avril 2016, p. 22.

² P. Legendre, art. cit., p. 11 ; de même pour la citation suivante. Voir aussi à ce sujet Heinz Wisman, *Penser entre les langues*, Paris, Albin Michel, 2012.

La parole au séminaire

Se faire comprendre n'est pas qu'affaire de lisibilité — via l'écriture — mais aussi d'audibilité — donc de prise de parole. À l'oral plus encore qu'à l'écrit, la question de la durée nécessaire à la compréhension s'impose. Les occasions offertes aux chercheurs de parler de leur science peuvent être, selon les lieux et les communautés, régulières ou erratiques, fréquentes ou éparses ; mais en général, toutes sont réglées pour ne pas excéder une durée limitée. Une intervention lors d'un colloque ou d'un congrès scientifique ne devra pas excéder vingt minutes. Une présentation de travaux au cours d'un séminaire ? Une heure, une heure trente tout au plus. Ces formats impliquent eux-mêmes un réglage métronomique des paroles échangées (le cas échéant) avec l'assistance. Ce qu'on a coutume d'appeler le « magistère de la parole » n'est en dernier ressort, bien souvent, qu'un monopole du temps de parole.

Prenons l'exemple du « séminaire » : c'est le format de prise de parole dont j'ai le plus souvent fait l'expérience ces dernières années, en simple participant ou en tant qu'organisateur. L'EHESS notamment, qui héberge pour partie les activités de mon laboratoire d'appartenance, désigne à titre générique du nom de séminaire tout enseignement dispensé dans ses murs. Lisons les programmes ou les comptes rendus ; observons ce qu'il se passe sur place. Chaque séance dure en général deux heures. Une personne a été invitée par les organisateurs, qui la présentent brièvement, puis lui laissent la parole : il semble qu'il y ait quelque inconvenance à l'en priver plus longtemps. À l'issue de l'exposé, le temps restant est consacré aux questions ou remarques, le plus souvent polies, de l'auditoire. Dès lors en effet que la programmation du séminaire repose sur le bon vouloir de chercheurs invités, les sujets qui divisent ne peuvent être abordés qu'avec d'innombrables précautions. Mieux vaut l'urbaine courtoisie que la bourrade critique. Cette étiquette du séminaire a aussi pour effet de ratifier, auprès des étudiants de l'assistance, l'obligation de réserve que leur inspirait déjà le sentiment de leur inexpérience relative : c'est donc logiquement aux organisateurs qu'il revient de prendre la parole. S'en abstenir vaudrait de leur part indifférence, ils se doivent en quelque sorte de faire la conversation à leur invité. La discussion collective est ainsi différée, reportée sans cesse. Bientôt il est l'heure de mettre un terme à la séance.

Il y a assurément bien des séminaires possibles*. Un arrangement plus méthodique s'imposerait si l'on voulait troquer la chansonnette satirique contre la symphonie prosopographique. Mais déjà ce solo improvisé aura laissé entendre la métronomie très rôdée de la parole ainsi tenue.

* « Du *Seminar* au séminaire » [53].

Directive VI.

La parole au séminaire est aux prises avec les dilemmes temporels de la « formation à et par la recherche ». Dans le parler d'aujourd'hui, la difficulté se résume ainsi : comment combiner l'exposé de « résultats » et le questionnement d'un « projet » ? Comment faire entendre que l'on en sait déjà beaucoup, mais que tout autour l'inconnu règne ? Comment donner voix à une parole qui soit enseignante et ignorante à la fois ?

La question touche en ses attendus à l'un des lieux communs les plus galvaudés du métier : c'est à l'enseignement qu'il reviendrait d'informer la pensée du chercheur. Quel enseignant-chercheur n'a pas un jour proclamé sa certitude de devoir l'essentiel de ses trouvailles scientifiques au côtoiement des étudiants ? Il est donc convenu qu'en enseignant l'on se forme. Mais dire cela, n'est-ce pas précisément prendre acte de la possibilité – voire de la quasi-nécessité – d'enseigner en ignorant¹ ?

Tant que l'on confond science et spécialité, cette éventualité reste inadmissible. Le spécialiste, par définition, enseigne en savant (d'aucuns diraient : en « sachant »). Il lui revient (censément) de savoir de quoi il parle, ou du moins d'en savoir plus que quiconque. Le lieu d'où il s'exprime, quant à lui, est supposé aller de soi : c'est une « zone de confort » où nul ne peut, sans attenter à l'étiquette du séminaire, venir lui contester son autorité.

Comment, en pratique, faire que l'on se départisse de cette tranquille assurance, et que chacun en vienne à s'interroger publiquement sur les défauts de son savoir ? Tentative parmi d'autres, le séminaire doit viser à combiner deux objectifs : d'une part, reconnaître le terrain d'un « champ » spécifique, conditionné par des compétences, des ressources et des institutions de spécialisation ; et d'autre part, se laisser entraîner sur des pentes inconnues, aussi bien au sein dudit champ que transversalement à lui². Ce faisant on peut espérer faire jouer les articulations entre les phalanges des « spécialités » et le grand corps déginguandé des sciences humaines et sociales. À un discours focalisé autour d'un thème ou d'une bibliographie déterminés doivent venir s'imbriquer des lectures et notions qui, en *dépaysant* l'approche du spécialiste, se

sont révélées essentielles à sa progression. De la sorte aucune séance du séminaire ne devrait être monologique.

Je me souviens des correspondances établies par Marie-Carmen Smyrnelis entre son étude des appartenances ethniques et religieuses en contexte ottoman, d'une part, et l'ethnographie des relations sociales en Zambie proposée par Bruce Kapferer, de l'autre³. De Smyrne à l'époque ottomane, des archives paroissiales et commerciales des communautés portuaires francophones ou hellénophones, elle parlait en spécialiste – mais des ouvriers de Broken Hill au milieu des années 1960, ou des conditions d'enquête des anthropologues de l'Afrique coloniale britannique, en profane.

Je me souviens de Galia Valtchinova soulignant ce que son enquête sur les lieux saints en Bulgarie devait à la réinterprétation du pèlerinage proposée par Simon Coleman⁴. Sans quitter des yeux l'ancrage d'un terrain ethnographique (la montagne des Rhodopes ou Walsingham), nous étions ainsi invités à décortiquer les outils de travail d'une pratique scientifique relevant tout à la fois d'un « champ » (les *pilgrimage studies*) et d'une discipline (l'anthropologie). Cette superposition n'impliquait nulle confusion, dans la mesure où la parole de Valtchinova retraçait un chemin parcouru, à travers divers lieux et temps, jusqu'au point actuel de son expression. Aussi cet itinéraire rétrospectif n'autorisait-il nulle « zone de confort », puisqu'il permettait, en même temps qu'il identifiait ses sujets de prédilection, de réactiver les débats et divisions dont ceux-ci avaient été le foyer.

Formée à la recherche et par la recherche, la parole au séminaire l'est en ce qu'elle assume un positionnement : soit une manière de prendre place, au fil d'un itinéraire, à l'occasion d'un débat. Nous faisons de la recherche : nos objets ne sont donc pas donnés d'avance, tout dépend de notre manière de les penser. Il ne s'agit pas de dire qu'il n'est pas de réalité hors de nos conceptions ; juste de souligner que le « monde » est transformé par nos manières d'en traiter. Et que pour celles-ci, réciproquement, une telle confrontation vaut plus souvent aveu d'ignorance que confirmation d'une « expertise ».

Cette logique de la prise de position énonce le principe suivant : contrairement à ce qu'une science désincarnée laisserait sup-

poser, il n'est pas d'objet qui ne soit comptable de la question du sujet. Le « survol » que proposent les manuels suppose admise la possibilité (fictive) d'un regard surplombant, sans sujet⁵. Le travail du séminaire ne peut simplement reproduire cet inventaire d'objets pré-découpés : il lui faut rendre palpable le chassé-croisé tendu entre des subjectivités à spécialité variable. La consigne est donc claire : les objets impliquent des sujets.

Le séminaire devient ainsi ce « laboratoire commun » campé par Michel de Certeau⁶. Plutôt qu'à aligner des silos monologiques, il vise à combiner des savoirs situés à des opérateurs de généralisation. Au traitement intensif de cas de figure, il associe un jeu de questions et de références clés, assimilables à des « métadonnées ». En d'autres termes, son propos est de confronter la singularité des spécialités à la question des invariants, des constantes et des problèmes communs. Ce travail dialectique permet de s'assurer que le sujet de la recherche, mis en présence de ses « automatismes disciplinaires », ne se confonde pas avec son propre objet⁷. Une telle démarche ne va pas sans difficultés ni sans errances, mais précisément celles-ci sont l'occasion de mettre l'accent, collectivement, sur le caractère « itinérant » de nos travaux. « L'homme erre aussi longtemps qu'il cherche » : assurément la devise faustienne pourrait s'appliquer à un tel séminaire⁸.

En ce « caquetoir » la parole n'est préemptée ni par les organisateurs du séminaire ni par d'éventuels intervenants invités⁹. Tous les participants sont incités à se préparer à parler. Et ce, le plus tôt possible : on n'attend pas le dernier quart d'heure, ni la dernière séance de l'année. En 2015-2016, le « Séminaire d'itinéraires et de débats en études turques » (co-organisé avec Elif Becan, Nicolas Élias et Emmanuel Szurek) tient dès sa deuxième séance, le 9 décembre 2015, une session de « travaux pratiques ». Chacun y est invité, en une dizaine de minutes, à présenter son « sujet », c'est-à-dire à proposer simultanément une description de son objet de recherche et une réflexion sur la ou les manières possibles d'en traiter. À ce portrait-robot nous demandons que s'ajoute un échantillon bibliographique de deux références livrant, pour l'une, une analyse topique relative à l'objet d'étude, et, pour l'autre, un outillage optique susceptible de lui être appliqué¹⁰. En s'appuyant notamment

sur les travaux de Tim Heinemann et de Michael Polanyi, Gregor Kumru expose son intention d'ethnographier les migrations internes au monde de la finance internationale à Istanbul et à Mumbai, et par là de mettre en évidence les modalités de diffusion des connaissances qui y sont opérantes¹¹. Roxane Guillaume étudie le « tango queer » dansé à Buenos Aires, et les liens entre mobilisations LGBT et répertoires chorégraphiques : les éclairages apportés par Marta Savigliano sur ce même tango argentin, et par Tiziana Leucci sur la « danse dite hindoue » in Inde, fournissent des points de référence à la mise en perspective de son propos¹². Ömer Köksal veut proposer une sociogenèse des idées politiques et sociales des intellectuels ottomans islamistes entre 1908 et 1918 : l'approche proposée par Cemil Aydın, mais aussi les débats introduits en matière d'histoire des idées par Quentin Skinner, lui fournissent autant de points d'appui¹³. Ce sont là, parmi d'autres, quelques-unes des prises de parole et des discussions que le séminaire accueillit ce jour-là¹⁴.

L'exercice sera renouvelé plus tard dans l'année. Cette fois il consiste à présenter oralement, en une trentaine de minutes, deux textes choisis suivant le même principe (l'un se rapportant au *topic*, l'autre à l'*optic*), tout en éclairant les motifs justifiant ce choix ; une variante est d'employer comme texte topique un document tiré de « sources primaires ». Le 24 février 2016 Elif Becan met ainsi en relation, d'une part, une décision du ministère turc de l'Intérieur en date du 12 novembre 1946, portant sur « l'octroi de la nationalité turque à Mahir Lutufmen, *dönme* Maks Levenştayn fils de Ferdinand [*sic*], né à Manhaym [*sic*] le 01/04/1902, de nation allemande et de race juive, venu en notre patrie en 1928 et converti à l'islam en 1934 » – et, d'autre part, « l'histoire de la stabilisation des noms de personne en Europe occidentale » proposée par Jane Caplan¹⁵. À sa suite je tente de lire en vis-à-vis deux tableaux ethnologiques – les « Turcs de Chypre » vus par Charles F. Beckingham, l'identité pathane étudiée par Fredrik Barth – pour en mettre en évidence leurs ressemblances analytiques¹⁶. Le 9 mars Antonis Nasis expose, à partir de textes de Nikos Andriotis et de Mark Mazower, les différents niveaux d'appréhension applicables aux épisodes de violence sociale ou politique auxquels le confronte la Crète de la fin du XIX^e siècle¹⁷. Le 23 mars, Caroline Montebello envisage une

lecture croisée de la correspondance d'Eugène Pittard, conservée aux archives du Musée ethnographique de Genève, et de l'histoire des universitaires proposée par Christophe Charle¹⁸.

D'autres fois le même séminaire se tient en présence de collègues invités à venir nous présenter leurs travaux. Mais nous nous concertons afin que ceux-ci, tout en donnant le ton à la séance, soient eux-mêmes introduits par une première discussion collective. Le 27 janvier 2016, en préambule à la séance intitulée « Le choix du local » préparée avec Élise Massicard, chaque participant du séminaire se prête ainsi au jeu de la consigne reçue par courriel quelques jours auparavant :

Sachez que pour l'ouverture de la séance nous nous poserons à chacun la question suivante : "Diriez-vous que le local fait partie de vos objets d'étude ? Pourquoi ?" Et vous, que répondrez-vous ?

De même l'annonce de la séance du 10 février 2016 est-elle assortie de la question suivante :

Considérant l'essai de synthèse proposé par Joan Scott dans son texte [transmis aux participants à titre de document de travail préparatoire], quelle signification prêtez-vous aux études de genre pour l'organisation de vos recherches en cours ou à venir¹⁹ ?

En tous ces cas, l'objectif poursuivi est le même : faire que la prise de parole ne soit pas une formalité, mais participe au plus haut point de la formation. Tout en nous formant à et par la recherche, nous nous formons, individuellement et collectivement, à et par la parole.

¹ Voir Jacques Rancière, *Le Maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris, Fayard, 1987. Citons aussi Howard S. Becker, *Écrire les sciences sociales* (Paris, Economica, 2004 [1986]), pour une réhabilitation similaire des vertus de l'inconfort vis-à-vis de la suffisance du savant « professionnel ».

² Ce fut aussi le propos de la « spécialisation sous suspicion » promue par Daniel S. Milo, « Pour une histoire expérimentale, ou le gai savoir », dans D. Milo et A. Boureau (dir.), *Alter Histoire. Essais d'histoire expérimentale*, Paris, Les Belles Lettres, 1991, p. 9-55, ici p. 43.

³ B. Kapferer, « Norms and the Manipulation of Relationships in a Work Context », dans J. C. Mitchell (dir.), *Social Networks in Urban Situations*, Manchester, Manchester University Press, 1969, p. 181-244 ; discuté lors de la séance du 26 mars 2010 du « Séminaire interdisciplinaire d'études turques » (SIDET), Paris, EHESS, 2009-2010 (co-organisé avec Benoît Fliche et Işık Tamdoğan). Cf. M.-C. Smyrnelis, *Une Société hors de soi. Identités et relations sociales à Smyrne aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Louvain, Peeters, 2005.

⁴ S. Coleman, « Do you believe in pilgrimage? *Communitas*, contestation and beyond », *Anthropological Theory*, 2/3 (2002), p. 355-368 ; discuté lors de la séance du 7 décembre 2010 du même SIDET, 2010-2011 (co-organisé avec Maroussia Ferry et Hayri Gökşin Özkoray). Cf. G. Valtchinova, « Le Mont de la Croix : partage et construction de frontières dans un lieu de pèlerinage bulgare », dans D. Albera et M. Couroucli (dir.), *Religions traversées. Lieux saints partagés entre chrétiens, musulmans et juifs en Méditerranée*, Arles, Actes Sud, 2009, p. 115-142.

⁵ *Survol* serait ici une traduction de l'anglais *survey*, notion qui peut aussi bien désigner une forme d'enquête (d'opinion) par échantillonnage qu'un relevé topographique ou une vue d'ensemble – mais en tout cas, suppose acquise la possibilité de se faire une idée générale sans trop poser la question des méthodes d'enquête.

⁶ M. de Certeau, « Qu'est-ce qu'un séminaire ? », *Esprit*, 11-12 (1978), p. 176.

⁷ Une modalité de cette approche est celle que propose Erik-Jan Zürcher, relisant les transformations du champ des « études turques » à la lumière de son itinéraire, et des débats qui l'ont jalonné : « Monologue to Conversation: Comparative Approaches in Turkish Historiography », *Turkish Studies*, 15/4 (2014), p. 589-599. La référence aux « automatismes disciplinaires » est empruntée à Daniel Milo, art. cit., p. 43.

⁸ Johann Wolfgang von Goethe, *Faust* (édition établie par Jean Lacoste et Jacques Le Rider), Paris, Bartillat, 2009, p. 199, dans le « *Prolog im Himmel* » : « Es irrt der Mensch, so lang'er strebt ». La traduction proposée ici minimise toutefois la signification de *streben*, qui désigne l'effort pour atteindre, l'ambition, la tension, l'aspiration à quelque chose.

⁹ Cf. M. de Certeau, art. cit., p. 176 (souligné dans l'original) : le séminaire « pourrait être comparé à ce que, dans le Loiret, on appelle un *caquetoir*, rendez-vous hebdomadaire sur la grand-place, laboratoire pluriel, où des "passants" s'arrêtent le dimanche pour produire à la fois un langage commun et des discours personnels ».

-
- ¹⁰ Je dois cet agencement *topic / optic* à la lecture de Gary Wilder, « From Optic to Topic: The Foreclosure Effect of Historiographic Turns », *American Historical Review*, 117/3 (2012), p. 723-745.
- ¹¹ T. Heinemann, « Constructing Turkey: Emergent economic geographies of an emerging market », PhD dissertation (non publiée), Queen Mary University of London, 2012 ; M. Polanyi, *The Tacit Dimension*, Garden City, Doubleday, 1966.
- ¹² M. Savigliano, *Tango and the Political Economy of Passion*, Boulder, Westview Press, 1995 ; T. Leucci, « L'apprentissage de la danse en Inde du Sud et ses transformations au XX^e siècle: le cas de devadâsî, rājadâsî et nattuvanâr », *Rivista di Studi Sudasiatici*, 3 (2008), p. 49-83.
- ¹³ C. Aydın, *The Politics of Anti-Westernism in Asia: Visions of World Order in Pan-Islamic and Pan-Asian Thought*, New York, Columbia University Press, 2007 ; Q. Skinner, « Meaning and Understanding in the History of Ideas », *History and Theory*, 8/1 (1969), p. 3-53.
- ¹⁴ Sont intervenus également lors de ces trois heures de « travaux pratiques » : Metin Atmaca, Ecem Hasırcıoğlu, Caroline Montebello, Antonis Nassis, Aurélie Stern.
- ¹⁵ J. Caplan, « "This or That Particular Person" : Protocols of Identification in Nineteenth-Century Europe », dans J. Caplan et J. Torpey (dir.), *Documenting Individual Identity: The Development of State Practices in the Modern World*, Princeton / Oxford, Princeton University Press, 2001, p. 49-66, ici p. 53.
- ¹⁶ C. F. Beckingham, « The Turks of Cyprus », *Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, 87/2 (1957), p. 165-174 ; F. Barth, « Pathan Identity and its Maintenance », dans *id.* (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, Bergen-Oslo / Londres, Universitets Forlaget / George Allen & Unwin, 1969, p. 117-134.
- ¹⁷ N. Andriotis, « Les querelles ethnoreligieuses en Crète et l'intervention des puissances européennes (seconde moitié du XIX^e siècle), dans A. Anastassiadis (dir.), *Voisinages fragiles. Les relations interconfessionnelles dans le Sud-Est européen et la Méditerranée orientale 1854-1923 : contraintes locales et enjeux internationaux*, Athènes, École française d'Athènes, 2013, p. 197-211 ; M. Mazower, « Violence and the State in the Twentieth Century » [review essay], *American Historical Review*, 107/4 (2002), p. 1158-1178.
- ¹⁸ C. Charle, *La République des universitaires 1870-1940*, Paris, Seuil, 1994. Ces séances ont également redonné la parole à Roxane Guillaume, Ecem Hasırcıoğlu, Ömer Köksal et Gregor Kumru.
- ¹⁹ Le texte en question était l'article-bilan de Joan W. Scott, « The Uses and Abuses of Gender », *Tijdschrift voor Genderstudies*, 16/1 (2013), p. 63-77.

UN INVENTAIRE MÉDITERRANÉEN

Liste rangée d'une manière pouvant paraître arbitraire, l'inventaire ne se prête guère à la synthèse. Il dissémine les parties du tout plutôt qu'il ne les rassemble. Son principe, pourtant, est celui d'une commune assignation : les effets qu'il recueille sont présumés appartenir à une même personne ou instance, à un même lieu — de même que les mots d'un lexique sont supposés procéder (non pas étymologiquement, mais pragmatiquement) d'un seul idiome.

Ici il s'agit de la Méditerranée. Ce geste d'assignation n'a guère de valeur scientifique. Il ne signale nul positionnement vis-à-vis des débats concernant la définition, ou l'existence même, de l'entité nommée *Méditerranée*. Le choix, en l'espèce, procède plutôt du genre adopté (et de la figure imposée) dans ces pages : égo-historiquement, il se trouve que j'ai beaucoup fréquenté la Méditerranée. Voyons comment.

Aire : une troublante vertu

Innervant toutes les formations du master, les filières “aires culturelles” sont solidement ancrées dans la pratique des langues et du terrain et fermement insérées dans le contexte des interfaces des sciences sociales.

La phrase est extraite de la charte scientifique donnée par l'EHESS à son « master de sciences sociales »¹. Nous voici par là d'emblée renvoyés au « Séminaire interdisciplinaire d'études turques » (SIDET) dont il a été question dans les pages qui précèdent. Lors de sa création, en 2006, ses pères fondateurs François Georgeon et Altan Gökalp ont dans l'idée de combiner une initiation aux grandes questions d'une « aire culturelle » avec des éclairages sur les spécificités des différentes disciplines mobilisables en la matière². Fermé pour travaux en 2008-2009, rouvert depuis, le séminaire s'est poursuivi avec le même souci.

Car tel est, aujourd'hui comme hier, le dilemme des études aréales : elles forment un domaine où les dispositifs théoriques des humanités et des sciences sociales, élaborés dans la plupart des cas à partir de situations européennes ou occidentales, se voient mis à l'épreuve d'un ancrage empirique sur d'autres terrains d'enquête. La science des aires est le fruit de cette difficile rencontre entre deux modes d'organisation du savoir, l'un ayant pour principe les catégories de pensée élaborées ici, l'autre les mondes explorés là. Entre ces deux cultures « générale » et « aréale », le choc est généralement absorbé de deux façons : soit par l'application du cadre théorique et conceptuel à l'altérité nouvellement découverte, celle-ci ne transformant pas outre mesure celui-là ; soit par une mise en sourdine de la théorisation, au titre de l'inapplicabilité supposée des concepts occidentaux aux cultures des « aires », ouvrant par suite la voie à une profession d'empirisme radical et quasiment non réflexif.

Aucune de ces solutions n'annule le dilemme. Plutôt que de permettre un entrecroisement — si problématique soit-il — des sciences « génériques » avec les études aréales, elles entérinent la tyrannie des unes envers les autres. L'étude d'une aire doit demeurer tributaire de modèles qui la dépassent, disent les uns ; chaque aire est à elle-même sa propre loi et ne peut être comprise autrement, supposent les autres. Il faudrait, en somme, ou bien que les aires se soumettent à la décision d'un savoir conçu ailleurs, ou bien qu'elles se démettent de toute prétention à l'universalité des sciences.

Cette difficulté ne date pas d'aujourd'hui. C'est en des termes homologues déjà que Fernand Braudel pensait, il y a un demi-siècle, l'enseignement d'une *Grammaire des civilisations*. Convaincu de la nécessité d'une « histoire au long souffle, cette télé-histoire, cette navigation hauturière à travers la pleine mer du temps, et non plus comme le sage cabotage le long de côtes jamais perdues de vue », Braudel assortissait sa recommandation d'une mise en garde explicite :

Toute histoire poussée jusqu'à l'explication générale exige des retours constants à la réalité concrète, aux chiffres, aux cartes, aux chronologies précises, bref aux vérifications. Plus qu'à la grammaire des civilisations, par suite, c'est à l'étude de cas concrets qu'il convient de s'attacher pour comprendre ce qu'est une civilisation³.

Plus récemment, Denys Lombard a crédité les aires culturelles d'une « vertu » similaire : elles offrent le moyen d'enrayer, de par leur « dureté », les tropismes universalistes des sciences de l'homme⁴. D'autres, à l'inverse, ont préféré soutenir la nécessité d'une « banalisation » des aires culturelles, voire en prononcer la péremption : cela s'impose, arguent-ils, si l'on souhaite que l'enquête de terrain cesse d'être tributaire des compartiments géopolitiques dont les sciences aréales ont (aussi) été l'instrument⁵.

Ainsi lestée, la fréquentation d'une « aire » reste marquée d'une ambivalente nécessité. Comme l'a rappelé Yves Chevrier, les études aréales définissent à la fois des « espaces-objets », des « secteurs de la connaissance » et des « dispositifs de formation et de recherche »⁶. En même temps que l'on choisit de s'y assujettir, persiste l'ambition de s'en affranchir — ou réciproquement.

Cette duplicité des aires est aussi celle de leur définition implicite de la « culture », qui relève d'une classique structure biface :

1. Côté pile se trouve ce qui relève d'une *culture établie*. La logique en est fournie par l'équation suivante, qui résume à sa manière les attendus des études « aréales » :

$$\begin{aligned} & [(collecte documentaire) + (compétence linguistique)] \\ & \times (institution savante) \\ & = \{aires culturelles\} \end{aligned}$$

Autrement dit, la circonscription des « aires » s'arrime à des modalités concrètes d'action collective en matière de mémoire officielle, de politique linguistique, d'ingénierie démographique ou de production de conformismes sociaux. Pour le dire plus sommairement, l'aire culturelle a partie liée avec des raisons d'État. S'interroger à son propos suppose par conséquent un incessant travail de typification des formes politiques : empire, État-nation, communauté...

2. Côté face, l'étude de situations et trajectoires que l'on pourrait dire *minoritaires*. Approcher ces figures d'une « géographie de l'éliminé » requiert une savante échappée hors des syntaxes hégémoniques établies par ailleurs⁷. L'étude de groupes marginaux, d'histoires traumatiques, d'exclus de la reconnaissance publique, oblige à définir des sujets scientifiques sans cesse menacés d'écrasement par l'expérience du « terrain ».

Pile ou face, la relation dialectique entre cultures instituées et minoritaires résume le principal enjeu des études aréales. Autant que des modalités de production et de perpé-

tuation de règles dominantes, il faut traiter de leur ambivalence et de leur défektivité. Idéalement, cela doit permettre d'« irréduire » l'appropriation politique dont procède en première instance l'institution de l'aire culturelle. L'analyse des « marges » ou la réflexion sur les « conceptions endogènes de l'espace et de l'identité » comptent, comme l'historicisation des pratiques savantes, parmi les tentatives pour rendre compte d'un système de pouvoir sans en demeurer l'otage — pour se doter, en somme, d'un « maître négatif »⁸.

Aussi bien, cette dialectique tient à l'organisation d'une interface entre les lieux monographiques de la recherche et les parcours intertextuels des sciences sociales. L'apprentissage linguistique, la prise en main des outils documentaires, la familiarisation avec les us et coutumes de la « spécialité », sont autant d'exercices ascétiques indispensables à la recherche en train de se faire ; pour autant, le passage (d'aucuns diraient le détour) « hors aire » permet de prendre une certaine distance avec quelques routines de pensées ou enfermements conceptuels induits par la fréquentation mutuelle et exclusive de travaux « sur l'aire ».

En cela le travail du « Séminaire interdisciplinaire d'études turques », *alias* « Séminaire d'itinéraires et de débats en études turques » (SIDET), constitue un riche terrain d'expérimentation. Aux étudiants participant au séminaire dans le cadre de leur cursus de master, il est demandé d'écrire une « note critique » plaçant en vis-à-vis deux textes choisis suivant les critères suivants : l'un doit porter sur certains enjeux de notre aire d'élection ; l'autre, sur un ailleurs, qu'il s'agisse d'une aire tierce ou de l'espace indéfini des sciences sociales. Ce travail de rapprochement et de comparaison révèle comment des théories générales, ou des rapports de causalité relevés dans d'autres aires pour des situations semblables, ont été (ou pourraient être) intégrés par la terminologie et les habitudes de pensée pratiquées au sein des études turques, et comment ces habitudes s'en trouvent à la fois vivifiées et mises à nu. Plus individuellement, la préparation et la discussion de ces travaux permettent à chaque participant de camper plus avant sa scénographie de recherche.

Étudier une « aire culturelle » ne signifie donc pas que tout soit affaire de localisation : il importe aussi bien d'accomplir une focalisation. Pour ensuite, sans relâche, se poser la question : comment la focale adoptée endure-t-elle l'épreuve de *l'in situ* ?

Ne sous-estimons pas cependant les difficultés. La principale est l'asymétrie qui enraye le jeu de va-et-vient entre l'aréal et le général. Rien ne l'illustre mieux que le grand partage entre l'« empirique » et le « théorique ». Dans l'organisation de nos recherches comme dans les écrits qui en rendent compte, il n'est pas rare que l'aire soit située du côté du premier, et identifiée au particulier, à la spécialisation — tandis que l'apport des sciences sociales est imputé au second, à un schème abstrait censé préfigurer l'universel. Nous rejoignons ainsi l'idée, classique dans les programmes de formation

doctorale de par le monde, que tout terrain « empirique » doit être en quelque sorte rétro-éclairé par la mobilisation d'un bagage « théorique ». Mais réciproquement, cette approche semble exclure que les sujets agissant sur le terrain « empirique » puissent jamais être accrédités en « théorie ».

Or, « pourquoi Ibn Khaldûn n'aurait-il rien à dire aux historiens de Rome, de Byzance, de la Chine ou de l'Occident médiéval et moderne ? Pourquoi n'aurait-il rien à dire de notre monde contemporain⁹ ? ». Pourquoi la « vertu des aires culturelles » impliquerait-elle que l'on abdique tout programme théorique général ? De fait, Denys Lombard ne se contentait pas d'arguer de la « dureté » du « terrain insulindien », son aire d'élection ; il soulignait aussi que

pas plus que la Chine, [il] ne constitue un “cas particulier” de l'histoire du monde [...]. Pour l'étude des notions d'influence, et surtout de tradition, d'acculturation, d'ethnicité, qui encombrent tant aujourd'hui nos sciences de l'Homme, nous avons là un laboratoire exceptionnel¹⁰.

Les « aires » sont donc de plusieurs cultures à la fois : à la dialectique *emic* des cultures établie et minoritaires se surimpose celle, *etic*, des cultures aréale et générale. Et c'est à s'interroger sur les conditions d'un équilibre des tensions entre elles que l'organisation des recherches futures doit être consacré. De la sorte peut-être ferons-nous de l'aire culturelle non plus seulement une « filière » mais aussi, effectivement, un laboratoire.

¹ Page « Étudier à l'EHESS / Formations / Master » du site Internet de l'École des hautes études en sciences sociales. URL: www.ehess.fr/fr/master

² Les captations vidéo de plusieurs séances de l'année 2007-2008 sont accessibles en ligne. URL: www.archivesaudiovisuelles.fr/1163_fr/home.asp

³ F. Braudel, *Grammaire des civilisations*, Paris, Arthaud-Flammarion, 1987 [1963], p. 68.

⁴ D. Lombard, « De la vertu des "aires culturelles" », dans J. Revel et N. Wachtel (dir.), *Une École pour les sciences sociales. De la VI^e Section à l'École des hautes études en sciences sociales*, Paris, Éditions du Cerf / Éditions de l'EHESS, 1996, p. 115-125.

⁵ Michel Camau, « Voies et moyens d'une banalisation d'une aire culturelle : approches du politique dans le monde arabe et musulman », rapport sur la table-ronde organisée lors du Cinquième congrès de l'Association française de science politique, Aix-en-Provence, 23-26 avril 1996 ; Masao Miyoshi et H. D. Harootunian (dir.), *Learning Places: The Afterlives of Area Studies*, Durham / Londres, Duke University Press, 2002.

⁶ Y. Chevrier, « La traversée des sciences de l'Homme : aires culturelles, humanités et sciences sociales », dans T. Sanjuan (dir.), *Carnets de terrain. Pratique géographique et aires culturelles*, Paris, L'Harmattan, p. 43-94, ici p. 46. Sur le terrain nord-américain, voir David L. Szanton (dir.), *The Politics of Knowledge: Area studies and the Disciplines*, Berkeley / Los Angeles, University of California Press, 2004.

⁷ La « géographie de l'éliminé » est l'une des démarches sollicitées par Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel, « La beauté du mort : le concept de "culture populaire" », dans M. de Certeau, *La Culture au pluriel* (établie et présentée par Luce Giard), Paris, Seuil, 1993, p. 45-73, ici p. 64.

⁸ Sur les « marges » lire notamment Hamit Bozarslan, « États, communautés et marges dissidentes en Irak », *Critique internationale*, 34 (2007), p. 17-27. Concernant les catégories « endogènes » je cite ici Vincent Founiau, « Qu'est-ce que l'Asie centrale ? », *Outre-Terre*, 16 (2006), p. 15-29, ici p. 27. Le « maître négatif » enfin est emprunté à Bernard Lory, « Un itinéraire balkanologique », mémoire de synthèse pour l'habilitation à diriger des recherches (non publié), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2009, p. 8.

⁹ Gabriel Martinez-Gros, *Ibn Khaldûn et les sept vies de l'Islam*, Arles, Actes Sud, 2006, p. 231.

¹⁰ *Id.*, *Le Carrefour javanais. Essai d'histoire globale*, vol. 1 : *Les limites de l'occidentalisation*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990, p. 8.

Archives

Sur quoi faire porter l'observation ? Par convention, j'adopte pour référentiel le monde dit ottoman. Je dis « par convention » moins pour laisser accroire à la dimension expérimentale de l'entreprise que pour souligner la relativité de mes moyens d'appréhension. La Méditerranée des Ottomans nous met en présence d'univers administratifs, sociaux et linguistiques complexes : mon turc des Langues'O, mon grec de débutant et mes compétences paléographiques vacillantes, y sont de bien modestes viatiques.

Au XIX^e siècle, les « domaines bien gardés » du sultan font l'objet d'une tentative de réforme à grande échelle : pour faire pièce aux autonomismes de l'intérieur qui étioilent les loyautés, enrayer la déperdition fiscale en s'adaptant aux nouveaux circuits de l'économie-monde, et résister aux appétits des États rivaux, les dirigeants ottomans lancent des séries de « réorganisations » (*tanzîmât*) qui élargissent considérablement le champ du gouvernement, avec pour objectif principal d'« étendre le contrôle du gouvernement central à tous les aspects de la vie ottomane dans les provinces¹ ». Une circulaire adressée par le gouvernement d'Istanbul à ses représentants provinciaux traduit, courant 1849, cette ambition d'un savoir bureaucratique centralisé : « l'objectif ultime de ces dispositions est que le centre du sultanat sublime tienne solidement en ses registres la condition, la qualité, le dévouement et la droiture des agents employés² ». De cette archivation-là, et de la documentation conservée depuis lors dans l'ancienne capitale de « l'État sublime », procède le monde ottoman que j'ai fréquenté depuis une quinzaine d'années.

État, archives : quelle relation poser entre ces deux types d'autorités ? Récurrente, cette question constitue un nécessaire préalable à ma réflexion. Elle se pose d'abord en termes d'*institutionnalité*. En Turquie comme ailleurs, aujourd'hui, les principales archives publiques sont du ressort des plus hautes sphères, en l'espèce le Premier ministre (*Başbakanlık*). De plus, leur localisation réaffirme symboliquement — et impose d'emblée à l'assentiment de tous — la rupture fondamentale survenue au sortir de la Première guerre mondiale, à la fin de l'Empire ottoman, lorsque fut proclamée la République : tandis que les archives « ottomanes » demeurent dans l'ancienne capitale Istanbul, les archives « républicaines » siègent dans la nouvelle, Ankara³. On ne saurait rappeler plus clairement combien la forme des archives est tributaire de celle des institutions.

La relation entre État et archives se traduit aussi en termes d'*intentionnalité*. On sait l'association étymologique possible entre les archives et l'autorité d'une *arkhè*, d'un principe de commandement dont la bureaucratie étatique rationnelle-légale pourrait apparaître comme le stade ultime⁴. Ce lien, qui fait de l'État le lieu par excellence d'une

volonté d'archiver, a servi de point d'adossement au programme de recherches « Archiver au Moyen Orient » auquel j'ai été associé de 2009 à 2011. Ainsi que le soulignait son argumentaire :

l'idée d'archive [...] non seulement implique la transformation d'un matériau textuel comme document, source pour l'histoire, mais relève également d'un système de rassemblement institué — en premier lieu par l'État — de ce qui relève statutairement des "archives"⁵.

D'un côté donc, il faut à l'idée (et, dirons-nous, à la pratique) des archives la régularité d'une structure. De l'autre cependant, l'institution ne se résume pas à l'institué. L'archive travaille dans la durée : instituée, elle est elle-même instituante. Sa structure est en procès.

Penser les archives en tant que processus : l'idée est familière aux historiens des mondes occidentaux médiévaux et modernes, tenants d'une « nouvelle érudition » puis d'une « érudition transfigurée »⁶. Dans cette perspective, « l'archivage est une opération de construction des catégories, dont l'archivistique doit rendre compte » ; l'accent porte sur la technologie de production des archives, « c'est-à-dire des documents conservés, classés et inventoriés⁷ ». L'archivistique à elle seule n'épuise pas cependant les tenants et aboutissants d'une telle opération. D'autres protagonistes, qui n'ont des archives ni le métier ni la spécialité, sont également à l'œuvre. Dans ces conditions,

on peut choisir de définir les archives comme l'objectivation de pratiques sociales par d'autres pratiques, celles de tous ceux — majoritairement pas des historiens — qui à travers le temps ont participé à l'écriture, à la conservation et au classement de ces documents⁸.

Cela vaut de l'archivage (si l'on réserve ce terme à l'indexation et au référencement de données) comme de l'archivage (qui effectue le classement et la conservation de documents originaux) : ni l'une ni l'autre ne sont de simples mises en œuvre de compétences techniques. S'y mêlent des formes plus tacites, plus profanes aussi, de collecte et de mise en réserve d'une documentation. Moyennant quoi l'étude du système des archives, pour paraphraser Jean Baudrillard, ne traite pas des archives définies selon leur fonction, mais des processus par lesquels les gens entrent en relation avec elles, et de la systématique des conduites et des relations humaines qui en résulte⁹. Il importe, autrement dit, de situer l'acte d'archiver dans le temps présent du document agissant. L'enjeu est d'appréhender les archives dans leurs actualisations, pour ainsi penser une systématité qui ne soit pas assimilée à l'immuabilité d'une routine, ni à la souveraineté d'un savoir-pouvoir de l'âge bureaucratique. Nous faisons nôtre en somme la devise de Marshall Sahlins : « le système est une synthèse régulière de reproductions et de variations¹⁰ ».

Or l'État, contrairement à ce que son nom indique, est plus mobile que statique. Son système pratique et symbolique est, lui aussi, en procès. Il s'ensuit que les archives

ne sauraient être considérées comme le simple produit d'une raison d'État établie *a priori*, ni non plus comme sa « manifestation »¹¹. L'archivage, en tant que mode de production du système des archives, participe plutôt d'une « constitution matérielle de l'État », où des « énoncés généraux et principiels » sont éprouvés par « arrimage à des dispositifs, des montages, des effectuations concrets¹² ». État et archives, en somme, s'actualisent l'un l'autre.

Le dédoublement qui, au sein de l'administration ottomane, caractérise les pratiques de chancellerie, peut être lu à l'aune de cette dynamique. Le principe est celui d'une archivage duale : il y a les « documents » ou « feuillets » (*evrâk*) d'un côté, et les « registres » (*defter*) de l'autre. Perpétuée jusqu'à nos jours aux Archives ottomanes de la Présidence du Conseil à Istanbul, cette organisation est formalisée par le « Règlement relatif au Bureau des documents de la Sublime Porte » promulgué au début des années 1860 : il stipule que soient systématiquement résumées, numérotées, indexées toutes les correspondances reçues ou instructions émises par les instances de l'État¹³. Tout feuillet doit donc donner lieu à enregistrement. Et celui-ci, suivant un mouvement inverse, sert lui-même au traitement ultérieur d'autres documents, qui, dès lors qu'ils portent sur une situation jugée similaire, se voient noircis d'annotations invoquant tel ou tel extrait de registre¹⁴. Ainsi un incessant travail de « ligature » (*kayd*, disent les Ottomans) innervait-il l'actualisation réciproque de l'État par les archives, et des archives par l'État.

Ce sont là néanmoins, pour paraphraser une célèbre formule, des procès sans sujet. Ce dernier suppose autre chose : les archives doivent aussi faire l'objet d'un *traitement*, plutôt que d'un simple survol. Ce ne sont donc jamais « les » archives, mais bien « mes » archives, qui constituent le sujet. Traiter de la constitution d'une documentation, d'un corpus, comme d'un journal de terrain, c'est toujours aussi rendre compte d'une appropriation en retour : tandis que les objets documentaires exhibent leur topique, chaque sujet documenté conçoit son optique. S'établit ainsi une conformation équivoque. Comme dans ces tournures génitives où le sujet logique se confond avec le prédicat syntaxique¹⁵, ici le déterminant et le déterminé, l'objet et le sujet, s'échangent volontiers les rôles.

Toute collecte, autrement dit, fait fond sur une démarche de collection. L'une suggère une opération de routine, mécanique ou du moins automatisée ; l'autre établit une juridiction propre au butineur d'archives : une souveraineté, un arbitraire — voire une manie peut-être ? L'archive instituée s'en tient à ses dépôts pour mieux, ensuite, inviter à l'ascèse du « dépouillement » ; l'archive instituante invite à la perpétuelle réouverture d'un appétit collectionneur refusant la satiété du corpus. En définitive, l'actualisation des archives est donc une affaire de « goût »¹⁶. Autant que d'un procès de production, elle dépend du soin que nous saurons apporter à nos rituels de consommation.

Marquées par leur legs foucaldien, plusieurs études récentes ont pu souligner combien, au sein des formes étatiques nommées empires, le travail des archives — ou mieux : de « l'archive » — est parcouru d'« angoisses épistémiques »¹⁷. L'acte d'archiver a donc à voir avec le vacillement d'une volonté de savoir. Il vise à assouvir un désir anxiogène de savoir institué. La formule est célèbre : « l'archive, c'est d'abord la loi de ce qui peut être dit¹⁸ ». Mais est-ce à dire que tout en elle soit affaire d'épistémè bien rangée ? N'est-elle pas là aussi pour pallier « la menace du glissement dans ce qu'il ne faut pas dire, dans ce qu'il ne faut surtout pas dire, dont la présence à la fois envahissante et invisible double constamment l'énonciation légitime¹⁹ » ? Car si l'archive est « *d'abord* la loi de ce qui peut être dit » (je souligne), n'est-ce pas pour mieux *ensuite* être gagnée par tout un peuple de parasites, s'employant à lui faire jouer le jeu d'un autre dire, à la faire signifier autrement ? Ainsi les formulaires, outils de « ligature » par excellence, sont-ils voués à être falsifiés*. Les plus austères archives ne seront jamais garantes de l'ordre public ni de la tranquillité des savants. Si dépouillées soient-elles, elles laissent grand ouverte une marge d'appréciation — le « goût » toujours — dont le travail de recherche consiste à tirer parti.

* « Gouverner par formulaire » [19] et « Faux et usages de faux » [20].

¹ Stanford J. Shaw, « Local Administrations in the Tanzimat », dans H. D. Yıldız (dir.), *150. Yılında Tanzimat*, Ankara, Türk Tarih Kurumu Yayınları, 1992, p. 33-49, ici p. 33 : « The basic objective of the *Tanzimat* was to extend the control of the central government to all aspects of Ottoman life in the provinces ». Sur le sujet voir aussi Osman Okyar, « Comments on the standard version of 19th-century Ottoman economic history », dans *V. Milletlerarası Türkiye Sosyal ve İktisat Tarihi Kongresi. Tebliğler. Marmara Üniversitesi, Türkiyat Araştırma ve Uygulama Merkezi, İstanbul 21-25 Ağustos 1989*, Ankara, Türk Tarih Kurumu basımevi, 1990, p. 77-90.

² Archives ottomanes de la Présidence du Conseil (*Başbakanlık Osmanlı Arşivi*), Istanbul [ci-après BOA], A.MKT. 237/3, s.d. [~ 1265 / 1848-49] : « şu icrâ'atın 'illet-i gâ'ıyyesi me'mûrîn-i müstağdeminiñ hâl ü şifat ve hîdmet ü istikâmetleri merkez-i şaltanat-ı seniyyece taht-ı kuyûd ü mazbûtiyetde bulundırılıb ».

³ Outre qu'Istanbul est restée, de l'avis général, la « capitale » économique et culturelle du pays, les techniques de numérisation documentaire ont aujourd'hui pour effet d'amoinrir le hiatus : il est désormais possible de consulter depuis Ankara, sur écran, des copies de documents conservés à Istanbul, et réciproquement.

⁴ Sophie Cœuré et Vincent Duclert, *Les Archives*, Paris, La Découverte, 2011 [2001], p. 4.

⁵ Christine Jungen *et al.*, « Archiver au Moyen-Orient » [présentation détaillée du projet présenté à l'Agence nationale de la recherche], 2008.

⁶ Jacques Le Goff, « L'histoire nouvelle », dans J. Le Goff, R. Chartier et J. Revel (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz – C.E.P.L., 1978, p. 210-241, ici p. 238 ; Olivier Guyotjeanin, « L'érudition transfigurée », dans J. Boutier et D. Julia (dir.), *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire*, Paris, Autrement, 1995, p. 152-162. Cf. Yann Potin et Julien Théry, « L'histoire médiévale et la "nouvelle érudition". L'exemple de la diplomatie », *Labyrinthe*, 4, p. 35-39.

⁷ Étienne Anheim et Olivier Poncet, « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *Revue de synthèse*, 125 : *Fabrique des archives, fabrique de l'histoire*, p. 1-14, ici p. 3.

⁸ É. Anheim, « Singulières Archives. Le statut des archives dans l'épistémologie historique, une discussion de *La Mémoire, l'histoire, l'oubli* de Paul Ricœur », *Revue de synthèse*, 125 : *Fabrique des archives, fabrique de l'histoire*, p. 153-182, ici p. 179.

⁹ D'après J. Baudrillard, *Le Système des objets*, Paris, Gallimard, 1968, p. 9 : « Il ne s'agit donc pas des objets définis selon leur fonction [...] mais des processus par lesquels les gens entrent en relation avec eux et de la systématique des conduites et des relations humaines qui en résulte. »

¹⁰ Marshall Sahlins, *Des Îles dans l'histoire*, Paris, Gallimard / Seuil, 1989 [1985], p. 9. Dans le texte d'origine, précisons-le, ce propos de Sahlins s'applique à « l'ordre culturel » en général. Notons aussi que la définition de « l'archive » énoncée par Michel Foucault se fie au même principe : « elle fait apparaître les règles d'une pratique qui permet aux énoncés à la fois de subsister et de se modifier régulièrement. C'est le système général de la formation et de la transformation des énoncés » (*L'Archéologie du savoir*, Paris, NRF-Gallimard, 1969, p. 171 ; souligné dans l'original).

¹¹ Comme le laissent entendre trois historiens des monarchies française et ibérique selon qui « la plus sûre manifestation de cette forme particulière d'organisation sociale qu'on appelle l'État est peut-être l'existence de dépôts d'archives » : Robert Descimon, Jean-Frédéric Schaub et Bernard Vincent (dir.), *Les Figures de l'administrateur. Institutions, réseaux, pouvoirs en Espagne, en France et au Portugal 16^e-19^e siècles*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997, « avant-propos », p. 14.

¹² Dominique Linhardt, « L'État et ses épreuves : éléments d'une sociologie des agencements étatiques », *Papiers de recherche du CSI / CSI Working Papers Series*, 9 (2008), p. 33-34. URL: www.csi.ensmp.fr/working-papers/WP/WP_CSI_009.pdf

¹³ « Bâb-ı 'âlf evrâk otası hakkında nizâm-nâme », s.d. [28 şevvâl 1277 / 9 mai 1861], *Düstûr*, 1863, p. 473-474. La date indiquée ici est celle que donne Mehmet İpşirli, « Bâbiâlf – Tarih », *Türkiye Diyanet Vakfı İslam Ansiklopedisi*, vol. 4 (1991), p. 378-386, ici p. 385, en citant une autre édition du même *Düstûr*, 1ère série, 1296 [1878-79], vol. IV, p. 58-60. Ali Akyıldız cite le même texte d'après une autre source, les « registres du Conseil des réorganisations » (*Meclis-i Tanzimat Defterleri*) conservés aux Archives ottomanes de la Présidence du Conseil, en date du 24 şevvâl 1277 (5 mai 1861) : *Tanzimat Dönemi Osmanlı Merkez Teşkilatında Reform, 1836-1856*, Istanbul, Eren, 1993, p. 35-36.

¹⁴ BOA, A.DVN. 14/16, pétition annotée, s.d. [~ muharrem 1262 / décembre 1845-janvier 1846]. Pour quelques exemples antérieurs voir Kütüoğlu 1994 : 310.

¹⁵ Les tournures génitives, a rappelé Jean-Claude Gardin, sont en effet « à sens tantôt qualificatif — “cancer du poumon” — tantôt causal, “cancer du tabac” etc. » : elles définissent des « homo-taxies » où « à une même tournure [du langage naturel] sont associées des relations logiques distinctes » : *Les Analyses de discours*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1974, cité par Claude Grignon, « La formalisation et les sciences du récit : le cas de la sociologie », dans J.-Y. Grenier, C. Grignon et P.-M. Menger (dir.), *Le Modèle et le récit*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001, p. 7-43, ici p. 20 n. 12.

¹⁶ Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989.

¹⁷ Ann Laura Stoler, *Along the Archival Grain: Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton, Princeton University Press, 2009, p. 35-53. Cf. Thomas Richards, *The Imperial Archive: Knowledge and the Fantasy of Empire*, Londres / New York, Verso, 1993

¹⁸ M. Foucault, *op. cit.*, p. 170.

¹⁹ Dominique Maingueneau, « Analyse du discours et archive », *SEMEN. Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, 8 (1993), §43. URL: semen.revues.org/4069

Chypre : un si anecdotique isolement

Juin 2000 : la soutenance d'un diplôme d'études approfondies consacré aux « Formes et pratiques de la présence ottomane à Chypre à l'époque des Tanzîmât » (sous la direction de François Georgeon à l'EHESS), est le prélude à la préparation d'une thèse sur le sujet. À la faveur d'une bourse Jean Walter-Zellidja octroyée par l'Académie Française pour l'année 2000-2001, je diffère cependant mon inscription en doctorat et me rends à Chypre, puis plus tard en Turquie, mener mes premières recherches.

Mon immersion préliminaire sur le « terrain » se produit à la faveur de cette année en quelque sorte sabbatique. J'ai tout mon temps. L'objectif est avant tout, cette année, de faire plus ample connaissance avec les sources documentaires ottomanes, au prix d'une pratique de lecture intensive mais, soulignons-le, improvisée. C'est là aussi un moyen de me constituer une première, et très concrète, culture générale de l'univers ottoman. La simple découverte des archives prime en effet, à ce stade, sur leur mise au service d'un « sujet » de thèse expressément arrêté. Je me laisse donc entraîner par la curiosité, scrutant certains détails réputés insignifiants qu'une lecture plus rapide méconnaîtrait. Qu'est-ce donc que ce griffonnage, là, au dos de l'enveloppe ? Rien d'important, me répond-on en détournant les yeux, rien qui vaille d'être lu.

Le plus souvent cette acquisition de compétences paléographiques se prépare et s'affûte au cours du master. Mais le faible développement des études dites « turques » en France rend plus délicate une telle initiation encadrée du débutant à la documentation ottomane, autant qu'il rend improbable qu'un jeune chercheur non turcophone décide dès le master de devenir ottomaniste. Pour certains, des antécédents personnels, une enfance au Moyen-Orient, un heureux mariage, accomplissent la familiarisation avec l'univers linguistique et culturel. Rien de tel à mon actif, ou si peu. C'est en nouveau venu que je décide d'étudier la langue et le monde turcs. Mon expérience des sources en turc ottoman est donc *a fortiori* celle d'un parfait novice. L'initiation reçue à Paris, par la sollicitude de Dilek Desai en particulier, établit certains repères, mais je suis loin de lire. Au séminaire de Gilles Veinstein à l'EHESS, l'œil s'habitue aux manuscrits des XVI^e ou XVII^e siècles : dans les documents du XIX^e siècle, cependant, je découvre une tout autre écriture, et une syntaxe bureaucratique fertile en circonlocutions. Pour que devienne effective l'aperception des documentations sur lesquelles j'espère travailler, une année entière ne sera pas de trop. En cela l'année sabbatique octroyée par l'Académie française en même temps que la bourse Jean Walter-Zellidja aura bel et bien été décisive : le fait de pouvoir différer d'un an mon inscription en thèse m'offre comme une retraite à l'écart du calendrier universitaire et de ses impératifs. Ce temps de latence me permet, autrement dit, de *négoier* mon entrée dans le champ des études ottomanes.

Bien que peu porté sur le vocable de la spiritualité, je n'ai d'autre mot que *retraite* pour désigner les mois passés à Chypre — ou plutôt en « République turque de Chypre du Nord » (*Kuzey Kıbrıs Türk Cumhuriyeti*), avec pour base de travail les « Archives nationales » (*Milli Arşiv*) sises à Girne / Kyrenia. Là, de septembre 2000 à mars 2001, je vis à l'isolement. Il n'y a sur place guère de bibliothèque, et le règne du format pdf en ligne n'en est qu'à ses débuts. Tout mon temps de lecture va donc à une aride documentation primaire, originale, photographiée ou photocopiée, ainsi qu'à la consultation de la presse « locale » (nord-chypriote ou turque). Le *Cumhuriyet* de la semaine précédente gratifie-t-il ses lecteurs d'une traduction turque de poche de *The Trembling of the Leaf*, je me délecte page à page, à la cafétéria déserte ou sur la bruyante corniche, de la prose ramenée par Somerset Maugham du Pacifique. Plus tard, à Istanbul, je mesurerais l'ampleur de la production des historiens ottomanistes en turc, tout en désespérant de pouvoir jamais comprendre leur langage. Mais pour l'heure, des journées entières, sinon des semaines, sont consacrées au déchiffrement, puis peu à peu à la lecture, d'un unique dossier de correspondances, de quelques pages seulement d'un registre. Le midi, le soir, en fin de semaine, j'essaie de retrouver l'usage de la parole. À Belgin je rappelle peut-être l'insouciance de ses années d'étudiante à Ankara, avant que la synthèse islamo-kémaliste ne prenne possession d'elle et ne la marie le pistolet sur la tempe. Profitant d'une pause face à la mer, Apo m'apprend qu'il s'est inscrit à l'université, à Elaziğ je crois ; s'il n'avait dû se faire serveur, il y suivrait les cours avec une avidité dont le spectacle de ses yeux, à lui seul, convainc. Avec İhsan et ses cousins d'Urfa je découvre, assis en tailleur sur un journal posé au sol, l'oignon blanc servi entier au petit déjeuner, le jeu de cartes que la morale réproouve. Il y a aussi İlker, l'air fanfaron, sa chemise blanche ouverte dans le vent du scooter. Et cette petite photographie que me laisse en souvenir, à Antakya où je l'ai accompagné, devant l'autobus à la gare routière, İsa dont le frère ricane par derrière. Eux, et d'autres, sont mes compagnons à la sortie des archives. À l'exception de mes parents venus quelques jours à l'annonce du prompt printemps, personne ne m'aura rendu visite. Le visage de mon père découvrant, incrédule et rayonnant, cette étrange ascèse !

Tout cela est anecdotique, et doit le rester¹. Précisément. Car l'importance du séjour chypriote n'est pas seulement d'avoir autorisé une mise en suspens du temps universitaire, et encouragé ce faisant à l'endurance face au document : elle est aussi d'avoir instillé l'anecdotique — ce qu'ailleurs j'appellerai, dans un sens quasiment synonyme, la provincialité — au cœur de ma subjectivité scientifique. À mon retour, je trouverais un exact contrepoint à cette préoccupation au détour des théorisations « néo-historicistes » proposées par Catherine Gallagher et Stephen Greenblatt :

pour ceux parmi nous qui étaient désireux d'interrompre les Grands Récits, l'indiscipline de l'anecdote présentait des attraits. [...] Les anecdotes que nous

recherchions n'auraient pas, comme dans l'historicisme ancienne manière, à être les parfaits exemples de vérités d'époque, mais à saper l'autorité de celles-ci. Elles ouvriraient l'histoire, la disposeraient de travers, ménageant aux textes littéraires de nouveaux points d'insertion. [...] En vue oblique, du fait de l'excentrique anecdote, "l'histoire" cesserait d'œuvrer à la stabilité des textes, mais deviendrait bien plutôt une composante de leur être énigmatique².

Achevant, à l'été 2005, l'écriture de ma thèse, ces phrases lues quelques années plus tôt ne me reviendraient pas en mémoire. Je conservais en revanche vif à l'esprit le précepte micro-historique d'un Giovanni Levi :

j'ai choisi un lieu banal et une histoire commune. [...] Le sujet de ce livre n'est ni une révolte ouverte, ni une crise définitive, ni une hérésie profonde, ni une innovation bouleversante, mais bien la vie politique, les relations sociales, les règles économiques, les réactions psychologiques d'un village normal qui m'ont permis — je l'espère — de raconter combien de choses importantes on peut voir se produire quand, en apparence, il ne se passe rien. Ce sont les stratégies quotidiennes d'un fragment du monde paysan du XVII^e siècle : par analogie, ils suggèrent des thèmes et des problèmes généraux et ils mettent en discussion certaines des hypothèses qu'une vision éloignée, moins microscopique, nous a habitués à accepter³.

Relisant ces phrases aujourd'hui, j'hésiterais à me réclamer du néo-historicisme : au prétexte d'ouvrir l'histoire aux textes littéraires, *Practicing New Historicism* me semble surtout prompt à rendre celle-là maîtresse de ceux-ci, renouant ainsi sans le dire avec la théorie du contexte de « l'historicisme ancienne manière ». Je me garderais plus encore de prétendre avoir la *microstoria* pour modèle : car *Le Pouvoir au village*, si attaché soit-il à éclairer la « multitude confuse » et la « pratique quotidienne » du monde paysan du XVII^e siècle, n'en souligne pas moins *in fine* combien celui-ci « a contribué à façonner pour le meilleur et pour le pire les caractères originaux de l'État moderne, ainsi que les choix et les compromis de ses classes dominantes » ; autrement dit, l'indétermination des formes sociales se trouve vertement rappelée à l'ordre d'un schématisme surplombant, subsumée par le récit d'un processus historique et d'un seul⁴.

Le parti pris de l'anecdote, au contraire, évitera que l'énigme du texte soit résolue en « son » contexte, ou que la complexité formelle soit nivelée par la linéarité d'un processus. C'est en cela que l'anecdote est porteuse d'un potentiel « contre-historique »⁵. En tant que « micro-pratique individuelle mais généralisable » (suivant la définition d'Alain Boureau), elle rompt avec le prestige de l'étude de cas : là où ce dernier est d'emblée présumé significatif, l'anecdote invite à « réfléchir sur le refus du sens dans une discipline où le sens surabonde⁶ ». Elle est au principe d'une histoire sans prétentions.

Aussi, ce n'est pas que d'histoire qu'il s'agit : d'autres sciences humaines ou sociales, productrices de modèles comme de récits, affichent la même ambition à obtenir des conclusions *significatives*. Bien que la référence à l'herméneutique ne soit plus guère

en faveur, nos rhétoriques savantes recourent ce faisant bel et bien une aspiration à ce que Claude Grignon nommait « l'herméneutisme » :

Au lieu de former patiemment des types provisoires, de chercher à résumer de plus en plus adéquatement par des rectifications successives l'ensemble des traits communs à des contextes parents, on risque de se remettre à vouloir extraire d'emblée le principe unique dont dériverait l'ensemble des traits caractéristiques d'une époque, d'un style ou d'un groupe, et à condenser cette essence dans une formule définitive⁷.

Dans la littérature scientifique sur le monde méditerranéen s'est imposé et s'impose toujours le recours à bien des « formules » de ce type. N'en prenons qu'un exemple : l'intercommunautaire est partout⁸. Les vies de Chypriotes, d'Irakiens, de Libanais ou de Turcs semblent devoir n'être qu'un tissu de communautés, elles-mêmes découpées suivant le patron des dynamiques ethno-confessionnelles supposées façonner aujourd'hui comme hier les sociétés et les pensées. Quand bien même ce confinement se justifierait-il au titre d'une hâtive « expertise » appliquée aux crises du temps présent, on peine néanmoins à s'expliquer — sinon précisément par le souci de la « formule » — l'omniprésence de la critériologie communautaire au sein du corpus de la recherche scientifique des dernières décennies. Plutôt qu'un outil d'analyse et de compréhension parmi d'autres, la communauté est devenue un paradigme : tout ramène à elle, rien ne lui échappe.

Pour qui cherche confirmation de cette communautarisation épistémique, Chypre offre une étude de cas toute trouvée. L'histoire récente de l'île, ce qu'il est d'usage d'appeler la « question chypriote », semble avoir imposé, outre la brutalité de ses antagonismes, ses termes exclusifs à la production des savoirs sur et à Chypre. Ces termes sont ceux de la communauté. L'actualité conflictuelle, outrepassant les frontières du temps présent, a en quelque sorte polarisé l'étude des périodes antérieures, ottomanes et britanniques, pour n'y faire plus apparaître que les signes, rétrospectivement manifestes, d'identités communautaires jugées décisives. Cette réécriture suppose ainsi précocement acquise, dès les derniers siècles de l'époque ottomane si ce n'est avant, l'existence à Chypre de partitions sociales annonciatrices de crises à venir. Réciproquement, un tel ancrage historique du fait communautaire vient légitimer la prédominance d'un seul et unique schème d'interprétation du conflit : puisque des siècles durant les communautés ont régné sans partage, la « question chypriote » ne saurait elle-même être qu'une affaire intercommunautaire.

Cette obnubilation ne se laisse pas aisément dissiper. Ainsi Étienne Copeaux et Claire Mauss-Copeaux s'obligent-ils, en ouverture de leur ouvrage pourtant pétri de prudence interprétative et de minutie ethnographique, à un historique de la « question chy-

priote » marqué du même éternel sceau de l'intercommunautaire*. Soulignant que coexistent à Chypre depuis le tournant du xx^e siècle deux « nationalismes symétriques », ils y lisent une « prévalence de l'état d'esprit communautariste » qui, « décou[ant] de l'ancien système ottoman du *millet*, [...] pèse toujours sur les mentalités dans l'aire post-ottomane⁹ ». Double coup de force : un système d'autogestion partielle à caractère essentiellement fiscal, ce fameux « système de *millet* » dont après quarante ans de débats l'interprétation divise toujours les historiens ottomanistes, se trouve érigé en marque d'un confessionnalisme ottoman immuable¹⁰. Et en outre, le cadre communautaire des *millet* est posé en matrice « ethno-religieuse » des communautés nationales devenues dominantes à Chypre comme ailleurs dans l'espace post-ottoman. « Fétiche historiographique » réactivant encore et toujours le même paradigme du tout-communautaire, *millet* devient l'accolade qui réunit confessionnalisme et protonationalisme en une même dynamique de l'Orient¹¹.

L'herméneutisme de la communauté, en somme, procède d'une hypothèse déductive davantage que d'une enquête inductive. Logiquement, chaque cas d'étude qu'il se donne recèlera *a priori* la possibilité de généraliser. Pour cette raison précisément, ses conclusions ne sauraient manquer d'être significatives :

Les Chypriotes ont vécu à leur échelle le cauchemar de la Palestine, du Liban, de la Yougoslavie. Ces pays avaient en commun l'héritage sociétal ottoman où l'idée de nation (*millet*) se confondait avec celle de religion. [...] Ce qu'ont vécu les Chypriotes pourrait bien arriver à d'autres¹².

L'anecdote, *a contrario*, suscite comme un malaise dans la généralisation. Au village de Yayla, où Étienne Copeaux et Claire Mauss-Copeaux ont mené l'enquête, chaque relation d'entretien donne l'occasion de le vérifier : loin de la simplicité biblique des deux « nationalismes symétriques », les relations d'altérité qui divisent les Chypriotes entre eux (ou les séparent des Turcs d'Anatolie) font penser à « une pelote indémêlable¹³ ». De même Pierre-Yves Péchoux notait-il sans surprise, le 14 juillet 1974, jour de mariage en l'église du village de Vatili, que bon nombre de Chypriotes turcs de la région s'étaient joints à la cérémonie religieuse : « L'observance de telles formes de civilité restait [...] commune à Chypre, sans que l'on doive rattacher ces manifestations de sociabilité aux divers syncrétismes religieux observables par ailleurs¹⁴ ». Si « communauté » il y a, elle n'est donc pas confessionnelle :

Vatili était alors, et pour quelques jours encore, un village doublement mixte, habité à la fois par des Grecs et des Turcs, dont les uns vivaient principalement de céréaliculture tandis que d'autres s'étaient spécialisés dans l'élevage des brebis. Et, à vrai dire, les différences que fondaient les rattachements lin-

* Recension d'Étienne Copeaux et Claire Mauss-Copeaux, *Taksim !* [39].

guistiques ou religieux étaient moins nettement marqués que celles qui s'enracinaient dans l'usage quotidien de techniques différentes et d'usages de l'espace distincts¹⁵.

Cela, peut-être, ne pouvait pas tant s'apprendre dans les livres que dans l'isolement de l'expérience anecdotique. De cela, pourtant, il nous incombe de faire des livres qui ne s'en tiennent pas à énoncer des cas d'école.

¹ En grec plus nettement qu'en français, la valeur de l'anecdote (το ανέκδοτο) a partie liée avec le caractère inédit (ανέκδοτος, -η, -ο) de l'information qu'elle livre.

² Catherine Gallagher et Stephen Greenblatt, *Practicing New Historicism*, Chicago / Londres, The University of Chicago Press, 2000, p. 51 : « the undisciplined anecdote appealed to those of us who wanted to interrupt the Big Stories. [...] The desired anecdotes would not, as in the old historicism, epitomize epochal truths, but would instead undermine them. The anecdotes would open history, or place it askew, so that literary texts could find new points of insertion. [...] Approached sideways, through the eccentric anecdote, "history" would cease to be a way of stabilizing texts ; it would instead become part of their enigmatic being. »

³ Giovanni Levi, *Le Pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, 1989 [1985], p. 14.

⁴ Ici d'après *ibid.*, p. 230. Voir aussi la déclaration clé donnée p. 137 : « Ce qui, du point de vue général, représente l'homogénéisation du système politique dans chaque État, du système religieux dans chaque culte, du système économique dans une impersonnalité croissante des comportements marchands, demande, du point de vue local, un effort intense pour créer des réseaux permanents et efficaces d'information. »

⁵ C. Gallagher et S. Greenblatt, *op. cit.*, chapitre 2 : « Counterhistory and the Anecdote », empruntent la notion de *counter-history* à Amos Funkenstein, « History, counterhistory, and narrative », dans S. Friedlander (dir.), *Probing the Limits of Representation: Nazism of the "Final Solution"*, Cambridge, Harvard University Press, 1992, p. 66-81.

⁶ Alain Boureau, « Ignace et le Maure : histoire, anecdote et détachement du sens », dans D. Milo et A. Boureau (dir.), *Alter histoire. Essais d'histoire expérimentale*, Paris, Les Belles Lettres, 1991, p. 185-202, ici p. 201.

⁷ Claude Grignon, « La formalisation et les sciences du récit : le cas de la sociologie », dans J.-Y. Grenier, C. Grignon et P.-M. Menger (dir.), *Le Modèle et le récit*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001, p. 7-43, ici p. 30.

⁸ Un texte récent d'Edhem Eldem me paraît exemplaire de la rémanence des tensions communautaires malgré l'intention de l'auteur de proposer une « quête de la bourgeoisie d'Istanbul » : « (A quest for) the bourgeoisie of Istanbul. Identities, roles and conflicts », dans U. Freitag et N. Lafi (dir.), *Urban Governance Under the Ottomans: Between cosmopolitanism and conflict*, Londres / New York, Routledge, p. 159-186.

⁹ Étienne Copeaux et Claire Mauss-Copeaux, *Taksim ! Chypre divisée, 1964-2005*, Lyon, ædelsa, 2005, p. 25 et 29.

¹⁰ La mise au point récente de Michael Ursinus, tout en discutant de « l'existence d'un "système de millet" dans le sens qui lui est habituellement prêté, c'est-à-dire institutionnel et administratif », s'attache à comprendre le terme en tant que « concept religieux et politique » dès avant le XIX^e siècle : « Communautés », dans F. Georgeon, N. Vatin et G. Veinstein (dir.), *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, p. 282-285. S'agissant du XIX^e siècle justement, une étude des plus scrupuleuses sur le sujet est celle d'Ayşe Ozil, *Orthodox Christians in the Late Ottoman Empire*, Londres, Routledge, 2012.

¹¹ Cf. Benjamin Braude, « Foundation myths of the *millet* system », dans B. Braude et B. Lewis (dir.), *Christians and Jews in the Ottoman Empire: The Functioning of a Plural Society*, Londres / New York, Holmes and Meier, 1982, vol. 1 : *The Central Lands*, p. 69-88, ici p. 74 : « over the past one hundred years the term, 'millet', has become a historiographical fetish with a life and meaning of its own ». Dans un registre similaire, il ne serait pas inopportun d'ajouter *millet* à la liste des « concepts-golems » auxquels ont donné vie les études sur le monde méditerranéen : voir Christian Bromberger et Jean-Yves Durand, « Faut-il jeter la Méditerranée avec l'eau du bain ? », dans D. Albera, A. Blok et C. Bromberger (dir.), *L'Anthropologie de la Méditerranée*, Paris / Aix-en-Provence, Maisonneuve et Larose / MMSH, 2001, p. 733-756, ici p. 734.

¹² É. Copeaux et C. Mauss-Copeaux, *op. cit.*, p. 15.

¹³ *Ibid.*, p. 179.

¹⁴ Pierre-Yves Péchoux, « Identité villageoise à Chypre », dans *Chypre : la vie quotidienne de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Musée de l'Homme, 1985, p. 187-202, ici p. 201 n. 9.

¹⁵ *Ibid.*, p. 189-190.

Houle

Août 1991. Du milieu des Sporades, nous recevons la nouvelle de la dissolution de l'URSS. Le meltem souffle quarante-huit heures durant, nous imposant de prolonger l'escale. Enfin il faut partir.

De Skopelos à Kea, la distance est inhabituelle : c'est beaucoup pour une journée de mer. Nous filons plein sud, poussés à grand train dans le dos. La houle est belle. Cela berce et chavire à la fois. Nous sommes gris, tendus, rayonnants de vitesse.

Au passage de l'Attique, le vent change de régime, nord-ouest à présent. Bien trempée, la houle du nord reste impavide face à la vague qui enfle à 45 degrés. Tempêtant contre ce vil clapot venu la spolier de sa course folle, notre coque trépide jusqu'à la crique. Au crépuscule nous voici à terre, le corps ému par l'onde grandiose.

Province : tout un monde

Un spectre hante la société des humanités. Son nom est bien connu : *globalisation*. Mais des dilemmes scientifiques qu'il implique, nous commençons tout juste à prendre la mesure. D'un côté sont analysés les processus supposés « globaux » : soit, s'agissant de l'histoire des XIX^e et XX^e siècles, la standardisation bureaucratique, la mainmise impérialiste, l'affirmation de nouvelles loyautés politiques, l'industrialisation des techniques productives et des transports, le développement de migrations transcontinentales... De l'autre règne la particularisation du « savoir local » : le monde se voit alors divisé en « provinces » où le principe de particularité (sinon de singularité) tend à l'emporter sur la généralité des universaux. En même temps que l'on fait se côtoyer ces deux ordres de facteurs, on se heurte à la difficulté de leur articulation.

Actuellement est en cours de préparation aux éditions Fayard un projet d'*Histoire du monde au XIX^e siècle* auquel je me trouve associé. Tel que défini par ses coordinateurs, Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre, au printemps 2013, son « enjeu épistémologique » est

de montrer comment le va-et-vient entre l'analyse des pratiques et des expériences locales, d'une part, et l'échelle mondiale, d'autre part, permet de poser différemment un certain nombre de questions – et notamment de tester la pertinence des échelles intermédiaires d'appartenance identitaires : la région, la nation, l'empire, l'« aire culturelle »¹.

L'organisation du volume projeté témoigne de la difficile mise en œuvre d'un tel « va-et-vient ». En même temps qu'elle traduit la volonté d'altérer le dualisme du *mondial* et du *local*, elle le reconduit néanmoins en substance. Les trois premières parties de l'ouvrage doivent en effet être consacrées à donner des vues d'ensemble. Dans la première, en particulier, les auteurs assumeront si besoin « un certain européen (ou occidental)centrisme », car, expliquent-ils, « une grande partie du processus d'unification du monde à cette époque se fait sous l'impulsion de l'Europe (puis de l'Amérique du Nord) » :

Nous adoptons ce point de vue européocentré afin de tester cette thèse de l'unification du monde, de mesurer et évaluer l'impact de l'expansion économique, coloniale, culturelle, etc. des puissances européennes dans le monde.

Les deux parties centrales du volume, respectivement consacrées à une chronologie générale et à un « magasin du XIX^e siècle », font elles aussi la part belle au « monde », bien qu'elles ménagent d'éventuelles disparités entre ses différentes « parties ». C'est donc seulement dans la dernière section de l'ouvrage, significativement intitulée « Le monde en ses provinces », que celles-ci se voient octroyer le rôle-titre :

le livre utilisera, dans sa quatrième partie, un découpage du monde en grandes zones, apparentées à des “aires culturelles”, [étant entendu qu’il s’agira de ne pas considérer ces zones comme des données, mais d’en tester la pertinence.

Telle donc qu’elle se conçoit à l’aune de la « globalisation », l’histoire du monde doit en passer par une réflexion critique sur les études aréales². Mais ce passage, étrangement, reste dernier. Le primat de définir l’hypothèse de travail, donc de constituer le monde dont on fait l’histoire, revient à la globalité. L’histoire du monde, en ce sens, s’identifie à une histoire globale — celle d’Européens ou de Nord-Américains, en particulier.

Pourquoi ne pas la concevoir plutôt comme une histoire provinciale ? Cette notion de *province* surgie çà et là offre en effet un moyen (parmi d’autres) de se figurer comment les deux ordres censément hétérogènes du *global* et du *local* pourraient être reliés entre eux. À rebours de la dichotomie, nous en venons à matérialiser la province en tant que tissu de rapports (administratifs, sociaux, linguistiques...) à échelle variable. Partant, c’est bien de *la province* que nous traitons : ce singulier porte un coup d’arrêt à la particularisation sans fin des « provinces », complice d’une histoire accaparée par l’autorité d’une métropole. Il substitue la provincialité du monde aux provincialismes de la globalité. Au « monde en ses provinces » succéderait ainsi un monde de province.

Semblable programme excède assurément de beaucoup le champ de mes travaux accomplis à ce jour. C’est pourtant d’eux qu’il tire son principe : car, cette question du partage des tâches entre *global* et *local* a aussi été, et demeure dans une large mesure, le lot des recherches consacrées à ces mondes en soi qu’on appelle *empires*. Ainsi les « études impériales » ont-elles visé à démanteler le simplisme de la bipartition, longtemps souveraine, entre « métropole » et « colonie »³. Là où la question du colonialisme semblait ne pas devoir se poser, cette dialectique a consisté à systématiquement opposer « centre » et « périphéries ». S’agissant des « domaines bien gardés » du sultan ottoman, cette dichotomie demeure — nonobstant les divers ajustements et correctifs dont elle a pu faire l’objet — l’objet d’une persistante prédilection⁴. Le terrain impérial ottoman offre ainsi, comme en modèle réduit, les conditions d’une première mise à l’épreuve de l’hypothèse de la province.

Plutôt qu’à proposer une énième illustration de la globalité impériale « en ses provinces », tout mon travail a consisté, anecdotes chypriotes à l’appui, à camper le monde ottoman en empire de province⁵. À l’aide des quelques documents cités ci-après, je m’emploierai ici à reproduire l’expérience en miniature. Je veux croire que l’hypothèse soit, à plus long terme, généralisable.

L’affaire concerne la tentative que firent les autorités ottomanes, au tout début du xx^e siècle, pour recenser les sources thermales de l’empire :

[Il est recommandé que] soient envoyés [à Istanbul], afin d'être compilés et ajoutés à la statistique générale entreprise à l'initiative du Conseil de médecine impériale et de santé publique : réunis sous forme de tableaux, l'ensemble des sources thermales se trouvant dans les provinces impériales, ainsi que des détails et explications techniques au sujet de leurs composants chimiques et de leurs propriétés thérapeutiques, le tout préparé par des agents sanitaires à l'issue d'enquêtes et d'investigations poussées ; si possible, une photographie de ces sources, qui représente l'aspect intérieur et extérieur de chacune ; et dans l'hypothèse d'une source aux composants chimiques inconnus, un échantillon de cinquante bouteilles d'au moins un kilo chacune, dûment étiquetées, remplies conformément aux principes de la science et rangées en séparant eaux de source chaudes et froides, afin que l'École impériale de médecine puisse en effectuer l'analyse⁶.

Inventaire, analyse, échantillonnage : l'objectif manifeste est d'établir un état des lieux aussi complet que possible. Le recensement doit produire, pour chaque source, un dossier documentaire normalisé : le tableau doit récapituler, pour chaque localité, l'ensemble des sources s'y trouvant, et pour chaque source, un ensemble pré-défini de « détails et explications techniques » (*tafşîlât ü izâhât-ı fenniyye*). Le recensement adopte donc la forme stricte d'un formulaire à remplir. Seule déroge à cette systématique la source inconnue chimiquement : au lieu du formulaire, c'est la bouteille et son étiquette qui servent alors de réceptacles documentaires⁷. Chaque fois la consigne d'enregistrement relève d'une logique d'archivage : les bouteilles prévues pour transporter leurs eaux, mais aussi les tableaux récapitulatifs des sources, et les photographies permettant d'en représenter la topographie, sont autant de procédures d'extraction de données archivables. Une « centralisation du savoir » est en cours⁸.

Le sillage de correspondances qui s'ensuit entre le gouvernement d'Istanbul et ses agents provinciaux signale la délicate mise en œuvre de cette consigne. De part et d'autre, et à différents titres, il se révèle en effet difficile de leur donner suite. À Istanbul même, la préhension formalisée du précieux liquide ne s'effectue pas sans tâtonnements :

Depuis son déplacement de Gülhâne [en contrebas du palais de Topkapı] à Haydar Pacha [sur la rive opposée du Bosphore], la Maison de la chimie n'est toujours pas opérationnelle, de sorte que les échantillons envoyés par certains gouvernorats-généraux n'ont pu être analysés ; et comme les eaux en question n'ont pas été expédiées conformément aux normes sanitaires, leur état se dégrade avec le temps⁹.

Embouteillé, le document liquide ne tarde pas à s'empoisonner de germes et de fermentations. Cette précarité du conditionnement complique l'inclusion du document-bouteille au recensement centralisé des eaux de l'empire. Faute de pouvoir être conservé, l'échantillon-source n'est en lui-même ni classable ni inventorable : il n'est pas, en somme, archivable.

Notons d'ailleurs qu'en l'espèce, la responsabilité de la dégradation est autant imputée au retard des chimistes métropolitains qu'au laxisme des autorités des provinces. Qui plus est, le non-respect des normes sanitaires et le caractère périssable des eaux ne sont pas seuls en cause : une autre pièce du dossier laisse plutôt transparaître l'impropriété des catégories définies *ex ante* par le formulaire. Lisons en effet le constat que livre, en réponse aux instructions précédemment citées, le gouverneur de Geliboli (sur la rive nord du détroit des Dardanelles) :

Des sources d'eau minérale sulfurée de deux sortes sont présentes dans le district de Şarköy et dans le canton d'Oroşi. Leurs effets bénéfiques sont tenus pour avérés parmi les habitants : celle de Şarköy traite les troubles gastriques et, en bains bouillants, les rhumatismes ; celle d'Oroşi soigne certaines maladies des animaux. On n'a en revanche rien pu apprendre localement concernant leurs composants chimiques¹⁰.

Le formulaire de prélèvement stipulait de fournir « détails et explications techniques », ou à défaut de livrer un échantillon brut d'embouteillage ; sans s'arrêter à cette consigne, les autorités de Geliboli y ont substitué les attendus d'une véridiction locale. On dira que cette modification n'affecte l'enregistrement que « sur le fond », laissant indemne la forme de la procédure. Rien n'est moins sûr pourtant. Le rapport de Geliboli s'attache en effet à retranscrire un savoir local établi de notoriété publique (*mütevâtir*), qui donc embrasse un large spectre de moyens de transmission et de confirmation¹¹. C'est un savoir du on-dit, de la rumeur publique, du bouche-à-oreille*. Il déroge aux catégories programmées par le formulaire, imbuës de précision terminologique et de rigueur analytique. De ce savoir, on peut donc dire qu'il vient par surcroît, non seulement « sur le fond », en ce qu'il livre un plus ample informé, mais aussi parce que ses modalités imposent d'autres procédures de collecte et de saisie que celles des formalités prescrites par le recensement.

Au finale, rien dans la documentation consultée ne signale que ce « savoir local » ait posé un quelconque problème aux autorités. Il faut donc en convenir : si prescriptif que soit le formulaire, il n'est pas conçu pour réduire au silence les vérités populaires et les certitudes ancestrales. Même régie par les normes du chimiquement pur, l'archivation impériale demeure attachée à restituer le nuancier de la rumeur publique. La collecte reste certes toujours tributaire d'une nomenclature technique ; mais elle suppose aussi de ménager les inqualifiables équivoques, les ineffables rapports dont vit un monde de province.

* Sur la rumeur publique comme facteur clé de la pratique politique des autorités ottomanes, voir aussi « The Voice-Over of Administration » [10].

Aussi notre « histoire provinciale » ne peut-elle non plus renvoyer à l'exclusivité d'un « domaine » de recherche, asservi à la logique légaliste d'une spécialité et d'une maîtrise. Nous n'assumerons sa provincialité, à mon sens, qu'en nous efforçant, à la manière de Fredrik Barth confronté aux pratiques balinaises de sorcellerie, d'« accumuler un savoir profane, à la manière dont la plupart des Balinais en auraient pris connaissance¹² ».

¹ Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre, « Histoire du monde au XIX^e siècle. Principes du projet », document de travail inédit, mai 2013. (De même pour les citations suivantes.)

² Voir David Ludden, « Area Studies in the Age of Globalization », *FRONTIERS: The Interdisciplinary Journal of Study Abroad* VI (2001), p. 1-22 ; Matthias Middell et Katja Naumann, « Global History and the Spatial Turn: From the impact of area studies to the study of critical junctures of globalization », *Journal of Global History*, 5/1 (2010), p. 149-170.

³ À l'instigation notamment de Frederick Cooper et Ann Laura Stoler (dir.), *Tensions of Empire: Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley / Los Angeles / Londres, University of California Press, 1997. Un état des lieux récent est proposé par Catarina Madeira Santos et Jean-Frédéric Schaub, « Histoires impériales et coloniales d'Ancien Régime. Un regard sur l'État moderne », dans E. Désveaux et M. de Fornel (dir.), *Faire des sciences sociales. Généraliser*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2012, p. 293-318.

⁴ Ainsi qu'en témoigne la synthèse de Karen Barkey, *Empire of Difference: The Ottomans in Comparative Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008. Voir aussi, concernant les seuls XVII^e et XVIII^e siècles, le survol proposé par Dina Rizk Khoury, « The Ottoman centre versus provincial power-holders: An analysis of the historiography », dans S. Faroqhi (dir.), *The Cambridge History of Turkey*, vol. 3 : *The Later Ottoman Empire, 1603-1839*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 135-156. S'agissant du XIX^e siècle, l'une des rares tentatives de résolution de cette tension est celle de Cem Emrence, *Remapping the Ottoman Middle East*, Londres, I.B. Tauris, 2012.

⁵ Entre pluriel et singulier, ma terminologie fut parfois plus hésitante. Ainsi le programme de recherches soumis à la section 33 du Comité national du CNRS, de 2006 jusqu'à mon recrutement en 2008, s'intitulait-il étrangement « L'empire des provinces. Une histoire-problème de la Méditerranée orientale contemporaine ». En 2006 je préparai également une candidature en section 38, sous le titre « Provinciale Méditerranée. Pour une anthropologie historique des équivoques entre Chypre, la Turquie et la Grèce ».

⁶ BOA, DH.MKT. 781/51, doc. 1, rapport signé du « commandant de l'Armurerie impériale et ministre des Écoles militaires impériales », 19 receb 1321 [11 octobre 1903] : « meclis-i tıbbiye-i mülkiyye ve şihhiye-i 'umûmiyye'ce der-dest-i tanzîm bulunan 'umûmî îstâtistîka derc ü 'ilâve idilmek üzere vilâyât-ı şâhânedede bulunan kâbîlıcalarla bunlarıñ terkîbât-ı kîmiyeviyye ve havâşş-ı şifâ'iyyelerine dâ'ir me'mûrîn-i şihhiyye ma'rifetiyle tedkîkât ü taḥkîkât-ı ciddiyye icrâ itdirilerek tafşîlât ü îzâhât-ı fenniyyeyi câmi' cedâviliñ ve mümkün ise bu kâbîlıcalarıñ manâzır-ı dâḥiliyye ve ḥâriciyyesini müşavver birer fotoğrâfisiniñ ve terkîbât-ı kîmiyeviyyesi ma'lûm olmayanlarıñ Mekteb-i tıbbiye-i şâhâne'ce taḥlîl olunmaq için kavâ'id-i fenniyyeye taḥbîken imlâ idilmek ve soğuk veyâ şıcâk olarak neb'ân idenler tefriḫ idilüb üzerlerine işâret kılınmaq şartıyla lâ aḳal birer kîloluḫ ellişer şîşe nümûnesiniñ irsâli [...] ».

⁷ Le terme (*imlâ*) qui désigne littéralement l'opération de remplissage renvoie d'ailleurs également à l'acte d'écriture, et à la correction orthographique. Voir James W. Redhouse, *A Turkish and English Lexicon*, Istanbul, A. H. Boyajian, 1890, p. 201 : « *imlâ* : 1. to fill ; to cause a thing to fill a receptacle ; 2. a writing (not copying the orthography of another) ; hence, orthography, spelling, esp. correct spelling ».

⁸ Jens Hanssen, « Practices of integration – Center-periphery relations in the Ottoman Empire », dans J. Hanssen, T. Philipp et S. Weber (dir.), *The Empire in the City: Arab Provincial Capitals in the Late Ottoman Empire*, Beyrouth, Ergon Verlag Würzburg in Kommission, 2002, p. 49-74, ici p. 64 : « centralization of knowledge ».

⁹ BOA, DH.MKT. 781/51, doc. 14, rapport signé du « commandant de l'Armurerie impériale et ministre des Écoles militaires impériales », 13 rebî'ül-âhır 1322 [27 juin 1904] : « ba'zı vilâyâtdan nümûneler gönderilmekde ise de Kîmiyâ-ğhâne'niñ Gülğhâne'den Haydar Paşa'ya naqlinden soñra henüz tanzîm olunmadığı cihetle buñı taħlîlât icrâ olunamamağda ve gönderilen şulariñ şerâ'it-i şıhhiyyeye müvâfiğ olarak gönderilmediğı cihetle mürûr-ı zamânla bozulmağda oldığı [...] ».

¹⁰ *Ibid.*, doc. 8, brouillon d'un rapport du ministère de l'Intérieur au ministère des Écoles militaires impériales, mis au propre le 13 muharrem 1322 [30 mars 1904] : « Şârköy kazâsıyla Oroşî nâhiyesinde neb'ân iden birer nev' kükürtli ma'den şuyı mevcûd olarak Şârköy kazâsındakiniñ mi'de hastalıklarına ve kaynadılarak istiħmâm şârtıyla rûmâtızmaya ve Oroşî nâhiyesindekiniñ de ba'zı hayvân hastalıklarına ħüsn-i te'sîri oldığı beyn'el-ahâli mütevâtir olub ancak terkîbât-ı kîmiyeviyyeleri mağhallerince bilinemediğı [...] Gelîboli mutaşarrıflığından alınan taħrîrâtta iş'âr kılındığı [...] ».

¹¹ J. W. Redhouse, , *op. cit.*, p. 1733 : « mütevâtir : 1. that crop up or happen in quick succession from one or several quarters ; 2. (intelligence or tradition) transmitted through various confirmatory channels ; 3. (pl. mütevâtirât) a truth known by the general admission ; 4. (prosody) (a rhyme) ending with a quiescent letter between which and the preceding quiescent letter there is but one movent consonant ». Sur le *tawâtur* comme principe de certification d'un témoignage en justice, voir Brinkley Messick, « Evidence: From Memory to Archive », *Islamic Law and Society*, 9/2 (2002), p. 231-270, ici p. 239-240.

¹² F. Barth, *Balinese Worlds*, Chicago/Londres, University of Chicago Press, 1993, p. 250 : « I never attempted any structured interviewing exploring sorcery as a "domain," nor did I apprentice myself to any expert or give the impression that I wished to acquire the skills involved. Rather, I tried — albeit somewhat more consciously and purposefully — to accumulate lay knowledge in the way that most Balinese would have come to know it ».

Turc mécanique

Mers Méditerranée, Noire et Rouge, péninsules anatolienne et Arabique, Atlas et Caucase, Bosphore et Messine, Nil, Danube et Euphrate : par-delà le chapelet de singularités, quel puzzle géohistorique tentons-nous de réassembler ?

C'est la question de savoir ce que nous sommes appelés à nommer les « études turques ». Celles-ci, faisant leur l'armature du vaste empire dit ottoman, se sont donné pour terrain d'élection cet « empilement de groupes, de modes de vie, de méthodes d'organisation économique et politique » constitué sous l'égide de la maison d'Osman d'abord, dans les États qui lui ont succédé ensuite¹. Installés au cœur de l'Anatolie et de la Thrace byzantines dès la fin du XIII^e siècle, les domaines des émirs bientôt sultans avaient acquis aux XV^e et XVI^e siècles des proportions continentales, embrassant tout le Nord de l'Afrique (Maroc excepté) et l'Occident de l'Asie. À partir de la fin du XVIII^e siècle, cependant, cette impériale trajectoire connaît des transformations multiples et profondes. Décidées par les souverains ou s'imposant à eux, elles affectent les capacités des gouvernements, les équilibres des structures économiques et les contrats de la vie sociale. Vu par les historiens d'aujourd'hui, cette époque est celle d'une « modernisation » (d'aucuns disent : une « occidentalisation ») en devenir — mais au bout du compte, manquée.

Car ce devenir est décrit comme infortuné. « Nous avons sur les bras [...] un homme très malade », aurait déclaré en 1853 le tsar Nicolas I^{er} à l'ambassadeur britannique à Saint-Pétersbourg. D'un bon mot il résumait ainsi la situation de l'Empire ottoman dans le « concert des nations ». Diminué par la ruée vers l'or et vers l'Ouest de l'économie-monde, secoué par les spasmes de la « Question d'Orient », rongé par les fièvres ethnicistes, confessionnalistes ou nationalistes, l'Empire ottoman devient « l'homme malade de l'Europe ». La formule est restée fameuse ; elle a même longtemps été considérée comme heuristique. Jusqu'à sa fin en 1923, et *post mortem* sur les rayonnages des libraires, la trame de l'histoire ottomane est restée tributaire de cette personnification pathologique.

Tout cela, objectera-t-on, revient à décrire le champ des études turques en des termes un brin datés : *modernisation, occidentalisation...* Certes. Tous, cependant, ne sont pas également périmés aux yeux des praticiens de la recherche aujourd'hui². En outre et surtout (insistons sur ce point), études turques ou pas, la péremption éventuelle des termes n'est pas celles des implications qui leur étaient sous-jacentes ; il se pourrait

que d'autres termes, même plus neufs, se chargent en fait de reconduire ces mêmes relations sans coup férir*.

Nul donc ne saurait se déclarer exempt de la dette historiographique contractée envers « l'homme malade de l'Europe »³. C'est pourquoi le propos des chercheurs en études turques garde beaucoup en commun avec le genre consacré de l'inventaire après décès. S'il n'y a rien là qui doive alarmer *a priori*, encore faut-il veiller à ce que l'opération ne soit pas simple routine notariale, et qu'elle gagne en charge critique. Ainsi peut-on espérer qu'elle échappe à la reconduction d'un unique trope narratif et à la fausse évidence des catégories afférentes, pour devenir l'outil d'une opération analytique et réflexive.

Telles que définies ci-dessus, les « études turques » s'affranchissent de l'espace de la seule Turquie d'aujourd'hui, tout en se distinguant également des études « türkes » ou « turciques », qui nous entraînent plus promptement vers l'Asie centrale ou orientale. Sembable délimitation diffère donc, remarquons-le, de celle qu'implique le nom du centre de recherches auquel j'ai été rattaché depuis mon recrutement au CNRS en 2008 : « Centre d'histoire du domaine turc » d'abord, rebaptisé en 2010 « Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques »⁴.

Pour autant, tenons-nous là une « aire culturelle » ? En toute rigueur, l'aire définie par la macro-région (post-)ottomane n'est ni liée à *une* culture (donc pas vraiment « culturelle ») ni détentriche d'une exclusivité linguistique (qui identifierait l'unité d'une turcophonie). Mieux vaudrait donc peut-être parler d'un espace-temps. La condition actuelle des « études turques », cependant, justifie que l'on parle d'aire à leur propos, si par ce terme nous voulons signifier (on y revient) moins une manière de définir nos objets d'étude qu'une façon de penser, en sujets, la forme de science dont il s'agit. À cette aune, les études turques ont bel et bien été, et demeurent, conditionnées par un raisonnement « aréal-culturaliste », en ce qu'elles procèdent d'une volonté de classer — c'est-à-dire d'établir, simultanément et indissociablement, une classification et une hiérarchisation. Voyons comment.

L'heuristique des aires culturelles consiste à individualiser des items macrologiques : cultures, mais aussi économies, sociétés, États, constituent les « identifiants » que privilégie le raisonnement. De là, on cherche à établir une comptabilité des échanges, des gains et des pertes — bref, des actifs et des passifs. Y figurent en bonne place les (dés)équilibres commerciaux et financiers. Ainsi relève-t-on que la première moitié du XIX^e siècle est jalonnée de traités ouvrant au libre-échange le commerce des provinces ottomanes et des régions avoisinantes avec les pays du monde ouest-

* « An Ottoman in Paris » [18], p. 170-172.

européen. L'accélération de la pénétration des marchandises en provenance d'Europe — des produits manufacturés surtout — provoque dès le milieu du siècle une « dislocation de l'espace économique ottoman », et ce, « alors que l'intégrité territoriale de l'Empire est encore presque intacte⁵ ». À la veille de la Première Guerre mondiale, ce sont des régions entières de l'Empire ottoman qui ont basculé dans l'orbite de division du travail de Manchester, de Hambourg ou de Marseille⁶.

Ces réagencements ne tiennent pas aux initiatives individuelles de quelques entrepreneurs audacieux : ils procèdent d'une économie politique d'ensemble, où les relations entre États, les énergies des appareils productifs et les flux de l'investissement financier ont partie liée. Aussi, l'usage de la force militaire n'est jamais loin. De 1853 à 1856, en Crimée et alentour, les armées anglaise, française et ottomane livrent une guerre d'ampleur industrielle aux troupes de l'Empire russe : c'est à cette occasion qu'est fondée la Banque ottomane, qui associe des capitaux britanniques et français aux intérêts du gouvernement ottoman, et devient à partir de 1863, sous le nom de Banque impériale ottomane, l'équivalent d'une banque centrale. C'est alors aussi qu'est mise en chantier, avec le concours de financements étrangers, la première ligne de chemin de fer de l'Empire ottoman, qui relie Le Caire à Alexandrie. C'est la guerre de Crimée enfin qui inaugure pour les autorités ottomanes le recours à l'emprunt d'État massif. En Méditerranée comme ailleurs, l'implication européenne est ainsi non seulement commerciale, mais également capitaliste⁷.

Passif : tel est, aux termes de cette ébauche de comptabilité, le monde dont les études turques font leur objet d'étude. C'est un monde en voie de disparition, sinon déjà disparu. Qu'en reste-t-il en effet, possédé qu'il est de l'intérieur par les seuls actifs qui comptent, ceux que l'Europe lui octroie ?

Nombreux sont les récits de voyageurs qui, venus dans l'Empire ottoman, en Égypte ou au Maghreb au cours du XIX^e siècle, ont relaté cette étrange expérience d'un monde devenu tout autre : on se croit en Europe tout en se sachant au dehors. Dans sa description d'Alexandrie en 1889, l'Iranien Muhammad Rezā Tabrīzī s'étonne de ce port arabe qui voit les marins s'exprimer en bon français, l'urbanisme aligner rues et bâtiments à la mode parisienne, et les dames déambuler à la fraîche dans les jardins publics. Un autre récit de séjour en Égypte, publié en 1887 par l'Indien 'Imād al-Saltana, décrit à Suez une population mêlée de Juifs, de Grecs, d'Anglais et d'Indiens, ou la foule des Européens et des Chinois au marché du Caire⁸. En 1807 déjà, sur le chemin du retour de son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Chateaubriand disait avoir « vécu à Tunis absolument comme en France » : il se trouvait même en ville, ajoutait le distingué visiteur, « plusieurs jeunes François à qui mon nom n'étoit pas tout-à-fait étranger⁹ ». Le trait est forcé, mais signale une forme de familiarité de la bonne société locale avec certaines référé-

rences culturelles européennes, par le truchement des milieux consulaire, marchand et négociant. Sur une note moins élitiste, l'histoire des migrations signale que le XIX^e siècle fut celui d'une « dispersion massive des parias de la société européenne vers les terres ottomanes¹⁰ ». À l'heure de l'officialisation du protectorat français sur la Tunisie par le traité de La Marsa (1883), quelque 70 000 Siciliens et Italiens vivent dans le pays, et 15 % de la population tunisoise sont des immigrants pauvres de fraîche date. Outre leur rôle essentiel dans l'établissement des infrastructures nord-africaines de l'époque (mines, routes, ports, réseaux d'irrigation), Maltais, Siciliens ou Napolitains entrent au service des notables tunisois en qualité de domestiques. En Algérie, la colonisation française mêle réprouvés de 1848, déportés du Second Empire, et paysans du Sud de la France. Relégués par la Révolution industrielle, ils partagent le sort d'autres émigrants du bassin méditerranéen : 160 000 Espagnols y sont recensés en 1886, ainsi que 35 000 Italiens et 15 553 Maltais¹¹.

Ces paysages humains d'une Europe hors d'Europe ont marqué les esprits. Leur évocation est entrée en résonance avec moult réflexions sur la « Cause de l'immobilité orientale » (suivant les termes du mémoire adressé en 1869 au grand vizir ottoman 'Alī Pacha par le réformiste et journaliste français Charles Mismar, en collaboration avec les modernistes iraniens Mirza Ya'qūb Khān et son fils Mirza Malkum Khān). Le temps passant, cette étiologie du « déclin » est devenue une téléologie : ce monde-là devait finir, puisqu'on le sait à présent disparu. Au demeurant, semblable méditation sur les fins dernières du « despotisme oriental » embrasse une plus longue durée que celle du (déjà long) XIX^e siècle. Elle a partie liée avec une pensée de l'histoire, en même temps que de la distance spatiale et culturelle, demeurée vive jusqu'à nos jours, et qui s'apparente à une « chronosophie du progrès¹². Fortement tributaire d'un paradigme évolutionniste de la modernisation, ce raisonnement décrit une marche vers « la modernité » suivant une voie linéaire, sous l'égide d'un supposé modèle ouest-européen¹³. On a coutume d'étudier les « influences » exercées par les pays d'Europe (occidentale) sur les espaces ottoman et post-ottoman, influences censées avoir engendré, par capillarité et adaptation, les réformes institutionnelles et les ruptures politiques de l'Empire ottoman puis de la République de Turquie, ainsi que des autres États dits « successeurs » de la dynastie ottomane dans la région. Les réformes entreprises au XIX^e siècle en Égypte, dans l'Empire ottoman ou au Maghreb représenteraient l'(in)aboutissement d'un effort de rationalisation par importation de techniques de gouvernement élaborées ailleurs. Le constitutionnalisme à la tunisienne ou à l'ottomane résulterait de l'importation d'une pensée contractualiste tardivement héritée des Lumières européennes¹⁴. L'émergence d'une pensée et d'une pratique de l'État-nation, de l'action publique, du droit ou de l'économie politique, au même titre que l'adoption de nouvelles pratiques culturelles (qu'elles soient écrites, vestimentaires ou alimentaires), découleraient du volontarisme d'élites « occidentali-

sées » et de contacts contingents avec certaines populations européennes. Qu'il s'agisse de recensement ou de codification juridique, de réviser les statuts fonciers ou de financer l'industrie, de changer l'alphabet ou de conjurer le « cérasopapisme », de porter le haut-de-forme ou de consommer de l'alcool, il n'est pas de modernité qui ne procède de la Réforme, de la Renaissance et des Lumières. Et comme celles-ci surent aussi se faire radicales, cette modernité d'importation trouverait *in fine* aussi à s'exprimer dans les politiques de purification ethnique et d'ingénierie démographique mises en œuvre au tournant du siècle en Méditerranée orientale : l'échange de populations de 1923 entre la Turquie et la Grèce, ou surtout le génocide des Arméniens d'Anatolie en 1915-1916, constitueraient les noires extrémités d'une altération réformatrice devenue aliénation auto-destructrice.

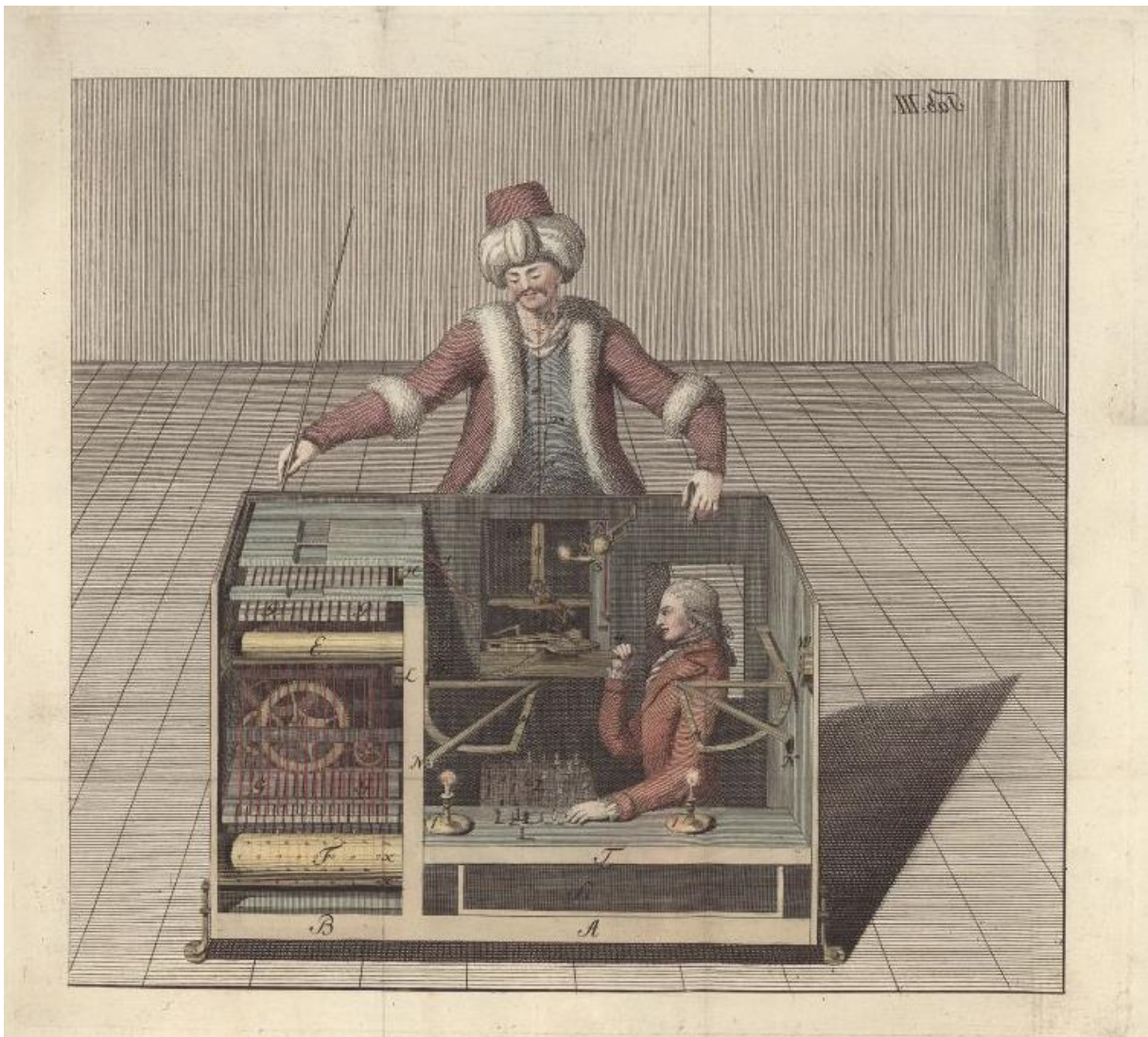
Aussi les études portant sur la « pré-adhésion » de la Turquie à l'Union européenne se sont-elles essentiellement concentrées sur les exigences de celle-ci et les efforts du pays-candidat en vue de l'adoption de « l'acquis communautaire ». Symétriquement, c'est l'inachèvement même de ce processus qui permettrait d'expliquer les « dérives » survenues en Turquie, comme ailleurs dans les États successeurs de l'Empire ottoman au Moyen Orient, ces cinquante dernières années. L'autoritarisme, les coups d'État et la mainmise militaire, d'un côté ; l'islamisme politique et la monopolisation du pouvoir, en Turquie, par le Parti de la justice et du développement (AKP), de l'autre : autant de signes de ce que le monde des études turques est sans cesse aux prises avec la « périphérisation » et avec l'arriération.

Semblable récit de dépossession d'un monde implique une dialectique de l'altérité et de la ressemblance où l'imitation d'un supposé « modèle » occidental a la part belle. Symboliquement c'est toujours en effet à « l'Occident » que revient la maîtrise du mouvement, le reste du monde devant se contenter, immobile, de recevoir l'impact de ses initiatives, d'en absorber le choc, de lui donner tant bien que mal la réplique.

Ce système différentiel des espaces et des temps s'est, dans le champ scientifique, niché au cœur des études aréales. Les « aires » sont ces régions du monde qui, parce que non « occidentales », sont supposées assujetties aux termes d'une dépendance aussi bien géographique — on les place en périphérie(s) — qu'historique — on les dit en retard. Ainsi s'instaure une dénivellation temporelle et spatiale en forme de double déni : de contemporanéité, c'est-à-dire de co-temporalité, d'une part¹⁵ ; et de centralité, i.e. de co-spatialité, de l'autre¹⁶. Cette chronotopique différentielle de la pensée par aires a, depuis le milieu du xx^e siècle, informé les structures du savoir scientifique autant que les instruments de rationalisation géo-stratégique. En imposant ses catégories, elle a préempté le travail de documentation : par où l'on voit l'enjeu du travail d'inventaire restant à faire. Car, même marquée au coin d'un programme de provincialisation, la réflexion sur l'histoire « mondiale » reste aisément tributaire de lieux de savoir qui la si-

tuent en « Occident » ; c'est dans un second temps seulement, donc déjà avec retard, qu'est posée la question de l'exportation possible de cette conceptualité-là vers des sociétés du « dehors », porteuses d'historicités autres¹⁷. Comme le signalait déjà P. Boucheron s'agissant du xv^e siècle, tout reste donc à faire pour que l'histoire du monde soit « libérée, autant que faire se peut, des contraintes téléologiques d'une occidentalisation du monde naturelle et fatale¹⁸ ». À défaut, l'univers des études turques reste (au sens fort, péjoratif du terme) une province du monde.

La pensée aréale, en somme, opère la réduction des singularités et des variations au mécanisme d'un encodage stabilisé. Elle fait du « Turc » un *automate*. Songez au pantin joueur d'échecs créé à la fin du xviii^e siècle par Johann Wolfgang von Kempelen : on le croirait conçu pour devenir l'allégorie des études turques d'aujourd'hui. Ce « Turc mécanique », dans le socle duquel se glissait un marionnettiste pouvant manier le mannequin sans être vu, symbolise en effet très exactement le récit de dépossession dont je viens de retracer l'arc narratif à gros traits.



Source : Racknitz 1789. URL: www.sammlungen.hu-berlin.de/dokumente/23241/

De nos jours, en langue allemande en particulier, cet automate a aussi acquis valeur idiomatique : hérité, dit-on, du tour de passe-passe organisé par von Kempelen, le verbe argotique *türken* signifie « falsifier », « truquer » (ce dernier terme ayant pour sa part, malgré la proximité phonétique, une tout autre étymologie). Qui veut tromper son monde s'emploiera à « monter un Turc » (*einen Türken stellen* ou *einen Türken bauen*) comme d'autres montent un « bateau »¹⁹. *Turc* ici ne dénote plus un ordre de réalité que l'on décrirait par des traits distinctifs singuliers, mais connote une figure de pensée, un idéal-type de la facticité, qui de nouveau coïncide avec un récit péjoratif de la dépossession. Devenu archétypal, tout Turc devient mécanique, ses faits et gestes renvoyant toujours, en dernier ressort, à l'ingéniosité d'une théorie venue d'ailleurs, qui lui reste étrangère — sans maîtrise possible.

Et tandis que j'écris ceci, tandis que vous le lisez, des milliers de personnes prêtent leur infime mais décisif concours au fonctionnement d'une plateforme d'« externalisation distribuée à grande échelle » (ou *crowdsourcing*) créée par la société Amazon en 2005. Le dispositif est censé permettre de faire appel, contre rémunération modique, à une myriade d'intelligences humaines, qui se voient confier en sous-traitance des tâches restées à ce jour inaccessibles aux lignes de code algorithmiques : traduire, transcrire, analyser, questionner, enquêter — écrire, même. Il s'agit donc là, comme le revendique ironiquement Amazon, d'une « intelligence artificielle artificielle ». Son nom ? Le Turc mécanique²⁰.

¹ La citation est empruntée à William R. Polk et Richard L. Chambers (dir.), *Beginnings of Modernization in the Middle East: The Nineteenth Century*, Chicago / Londres, University of Chicago Press, 1968, « Editors' introduction », p. 2 : « the [Ottoman] empire remained a congeries of groupings, ways of life, and methods of economic and political organization ».

² Ainsi par exemple Reşat Kasaba lit-il l'histoire de la Turquie républicaine à l'aune d'une dichotomie conceptuelle opposant « a formalistic definition of modernity » et « another, more substantive, understanding of modernisation that approaches it as a world-historical phenomenon : « Turkey from the rise of Atatürk », dans *New Cambridge History of Islam*, vol. 5 : *The Islamic Age of Western Dominance* (F. Robinson, dir.), Cambridge, Cambridge University Press, p. 301-335, ici p. 302.

³ Dimitris Livanios, « The "sick man" paradox: history, rhetoric and the "European character" of Turkey », *Journal of Southern Europe and the Balkans Online*, 8/3 (2006), p. 299-311.

⁴ Pour plus de détails sur l'historique des dénominations de l'actuel CETOBaC, voir la page « Présentation » du Centre. URL: cetobac.ehess.fr/index.php?1122

⁵ Daniel Panzac, *La Caravane maritime : marins européens et marchands ottomans en Méditerranée, 1680-1830*, Paris, CNRS Éditions, 2004, p. 219.

⁶ Şevket Pamuk, « The Ottoman Empire in comparative perspective », *Review: A Journal of the Fernand Braudel Center for the Study of Economies, Historical Systems, and Civilizations*, 11/2 (1988) : *Ottoman Empire: Nineteenth-Century Transformations* (Ç. Keyder, dir.), p. 127-149, ici p. 136.

⁷ Christopher Clay, *Gold for the Sultan: Western bankers and Ottoman finance 1856-1881*, Londres, I.B. Tauris, 2000 ; Isa Blumi, *Ottoman Refugees, 1878-1939: Migration in a post-imperial world*, Londres / New Dehli / New York / Sydney, Bloomsbury, 2013, p. 17 et suiv.

⁸ Nile Green, « Spacetime and the Muslim journey West: Industrial communications in the making of the "Muslim world" », *American Historical Review*, 118/2 (2013), p. 401-429, ici p. 407.

⁹ François-René de Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem, et de Jérusalem à Paris, en allant par la Grèce, et revenant par l'Égypte, la Barbarie et l'Espagne*, Paris, Le Normant, 1811, t. 3, p. 123. Cf. Lucette Valensi, « L'horizon culturel des Juifs d'Afrique du Nord. Une réalité chaotoyante », dans D. Biale (dir.), *Les Cultures des Juifs. Une nouvelle histoire*, Paris / Tel Aviv, Éditions de l'Éclat, 2005, p. 781-820, ici p. 801.

¹⁰ Julia Clancy-Smith, « Passages : Khayr al-Din al-Tunisi et une communauté méditerranéenne de pensée (1800-1890) », dans O. Moreau (dir.), *Réforme de l'État et réformismes au Maghreb (xix^e-xx^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 161-196, ici p. 162.

¹¹ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale 1830-1954*, Paris, La Découverte, 1991, p. 31-32.

¹² Dans *L'Ordre du temps* (Paris, Gallimard, 1984, ici p. v-x), Krzysztof Pomian distingue « quatre manières de visualiser le temps, de la traduire en signes ». Par distinction d'avec la chronologie (qui privilégie un passé éloigné, suivant un temps non symétrique et une ontologie de la nature), la chronométrie (qui porte sur présent quantitatif et symétrique) et la chronographie (attachée à un présent qualitatif et tributaire d'une ontologie de l'histoire), la chronosophie fait de l'avenir l'objet d'un questionnement explicite : elle entend « tenir sur cet invisible par excellence qu'est l'avenir un discours dont la prétention à la véracité puisse paraître justifiée ou du moins plausible ». Les chronosophies se rangent elles-mêmes en « quatre grands types », selon qu'elles supposent un temps stationnaire ou parfaitement réversible, un temps discret, un temps cyclique ou un temps linéaire ; chaque type définit une « topologie des temps » — à quoi se surimpose la détermination d'une direction : progression ou rétrogradation, croissance ou décroissement, essor ou décadence.

¹³ İlber Ortaylı et Tekin Akıllıoğlu, « Le Tanzimat et le modèle français : mimétisme ou adaptation ? », dans H. Batu and J.-L. Bacqué-Grammont (dir.), *L'Empire ottoman, la République de Turquie et la France*, Istanbul / Paris, Isis, 1986, p. 197-208 ; Hamit Bozarslan, « Modèles français et allemand au miroir ottoman », dans P. Schöttler, P. Veit, M. Werner (dir.), *Plurales Deutschland – Allemagne plurielle: Festschrift für Étienne François – Mélanges Étienne François*, Göttingen, Wallstein Verlag, 1999, p. 58-65.

¹⁴ Şerif Mardin, « L'influence de la Révolution française sur l'Empire ottoman », *Revue internationale des sciences sociales*, 119 (1989) ; *id.*, *The Genesis of Young Ottoman Thought : A Study in the Modernization of Turkish Political Ideas*, Syracuse, Syracuse University Press, 2000 [1962].

¹⁵ La notion de « déni de co-temporalité » (*denial of coevalness*) est ici dérivée de l'étude par Johannes Fabian du « discours allochronique » de l'anthropologie du xx^e siècle, dont elle constitue le cœur : *Le Temps et les autres. Comment l'anthropologie construit son objet* (trad. E. Henry-Bossonney et B. Müller), Toulouse, Anacharsis, 2006 [1983]. Plus incidemment, cette thématique est aussi affiliée à celle de la « non-contemporanéité du contemporain », qui, dans le sillage de Reinhart Koselleck, a marqué le champ de l'histoire des concepts de langue allemande : voir Alexandre Escudier, « "Temporalisation" et modernité politique : penser avec Koselleck », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 64/6 (2009), p. 1269-1301, notamment p. 1286-1287.

¹⁶ L'école ottomaniste braudélienne longtemps établie à Binghamton University est celle dont les travaux représentent le mieux cette question. Voir notamment Ş. Pamuk, art. cit. ; Immanuel Wallerstein, Hale Decdeli et Reşat Kasaba, « The Incorporation of the Ottoman Empire Into the World-Economy », dans H. İslamoğlu-İnan (dir.), *The Ottoman Empire and the World-Economy*, Cambridge / Paris, Cambridge University Press / Maison des sciences de l'homme, 1987, p. 88-97 ;

Reşat Kasaba, *The Ottoman Empire and the World-Economy: The Nineteenth Century*, Albany, State University of New York Press, 1988.

¹⁷ Cf. Jonathan Friedman, « Occidentalism and the Categories of Hegemonic Rule », *Theory, Culture & Society*, 26/7-8 (2009), p. 85-102 ; Alexander Anievas et Kerem Nişancıoğlu, *How the West Came to Rule: The Geopolitical Origins of Capitalism*, Londres, Pluto Press, 2015. Un cas d'étude exemplaire sur ce sujet est l'ouvrage de Dipesh Chakrabarty, *Provincializing Europe: Postcolonial Thought and Historical Difference* (Princeton, Princeton University Press, 2000), dont Rustom Barucha a été l'un des plus vigoureux critiques : « Infiltrating Europe: Outside the borders of post-colonial cool », dans S. Hassan et I. Dadi (dir.), *Unpacking Europe: Towards a Critical Reading*, Rotterdam, NAI Publishers, 2001, p. 216-233.

¹⁸ Patrick Boucheron, « Introduction – Les boucles du monde : contours du xv^e siècle », dans *id.* (dir.), *Histoire du monde au xv^e siècle*, Paris, Fayard, 2009, p. 19.

¹⁹ Voir le dictionnaire en ligne *Duden: Die deutsche Rechtschreibung*, URL: www.duden.de/rechtschreibung/tuerken et www.duden.de/rechtschreibung/Tuerke. Le court historique offert par la page allemande de l'encyclopédie *Wikipedia* lie cet usage idiomatique à l'histoire du joueur d'échecs, URL: [de.wikipedia.org/wiki/Türken_\(Verb\)](http://de.wikipedia.org/wiki/Türken_(Verb)). Voir enfin le court clip préparé par la réalisatrice Maija-Lene Rettig pour l'émission *Karambolage*, 189, diffusée sur arte le 25 octobre 2009. URL: <http://sites.artetv.com/karambolage/fr/l'expression-turken-karambolage>

²⁰ Site officiel de l'*Amazon Mechanical Turk*, URL: www.mturk.com : « Artificial Artificial Intelligence ».

MANIFESTE POUR UN CHANGEMENT D'AIRES

Que faire des « aires » aujourd'hui ?

Il y a quelque dix ans se réunissait à l'EHESS, sous l'égide de François Hartog et de Francis Zimmermann, un groupe de travail intitulé « Pour une réflexion sur les aires culturelles »¹. En exergue au présent manifeste, réitérons la question que ses organisateurs posaient au détour de leur lettre d'intention : « Ne devons-nous pas reformuler et conforter ce lien des sciences sociales à la philologie qui est inscrit dans le concept même d'aire culturelle² ? »

Oui, nous voulons ici conforter la philologie en sciences sociales : la définir comme marqueur et prérequis.

Pourquoi la philologie ? C'est une manière de dire un impératif catégorique de la discipline des aires culturelles : l'obtention d'un accès à la documentation exige l'acquisition de compétences linguistiques. La pratique des études aréales, rappelle-t-on ainsi, implique que les langues ne soient pas seulement des objets d'études en tant que tels, mais aussi des outils nécessaires pour étudier une région du monde.

Cependant conforter n'est pas tout. Hartog et Zimmermann exhortaient aussi à « reformuler ». La question : *Pourquoi la philologie ?* devient alors : *Quelle philologie ?* Nous nous proposons d'y apporter la réponse la plus large qui puisse être.

Pour certains, le terme ne désigne qu'une technique préliminaire ou une « science auxiliaire »³. Pour d'autres, le « système des connaissances humaines » alloue à la philologie « la connaissance de la littérature universelle »⁴ : d'où l'idée qu'elle soit « science des œuvres »⁵. D'autres enfin font d'elle une « véritable archéologie de la parole »⁶. On voit ainsi l'intérêt qu'il peut y avoir à élargir le champ sémantique de la philologie : cela suppose avant tout d'en diversifier le champ d'action « documentaire ». Il se pourrait bien en effet que tout soit document⁷. Par-delà le domaine des signes écrits, en quoi

différents types d'objets s'apparentent-ils à la philologie ? Nous y reviendrons en fin de parcours, lorsque nous traiterons de « devises ».

En somme notre proposition initiale consiste à dire ceci : la philologie est *la* (non pas *une*) *discipline* des sciences sociales. Sachant que « discipline » signifie toujours aussi rapport de forces, puisque toute discipline engage l'établissement de dispositifs de *véri-* et de *contradiction*. Bref, nous proposons de considérer la philologie comme un art politique.

Comment « reformuler et conforter ce lien des sciences sociales à la philologie qui est inscrit dans le concept même d'aire culturelle » ? La réponse esquissée ici à ce problème est caractérisée par trois opérations⁸.

L'héritage, d'abord : il est des gestes de savoir auxquels la pratique des aires culturelles a donné le primat, et dont nous avons aujourd'hui à prendre acte.

La différenciation, ensuite : centrale ici est la question de l'articulation entre études aréales et sciences sociales ; nous verrons à l'œuvre quels différentiels méthodologiques en sont le ressort.

La synchronisation, enfin : ou comment faire que la valeur d'usage des outils de la recherche dépende toujours simultanément des singularités des aires et des universalismes des sciences sociales, ainsi que, réciproquement, des singularités des sciences sociales et des universalismes des aires.

—

L'héritage d'une génération

Notre idée de la discipline philologique est qu'elle exige de toujours mettre les connaissances acquises à l'épreuve de la relecture.

D'où la question de l'« héritage » : sans cesse il nous faut revenir à ce que nous croyons bien connaître.

Le parti pris philologique doit commencer par nos pairs⁹.

Assurément il conviendrait pour ce faire que nous reparcourions, des heures, des jours durant, les voies de la réflexion (riche et multiple) qu'ont suscitée les études aréales au cours des dernières décennies. Notre souci prioritaire ici est pourtant autre : il est plutôt de relire les praticiens des aires au travail.

Adoptons ici une figure tutélaire : celle de François Georgeon, qui fut (en pratique sinon sur le papier) l'un de mes directeurs de thèse, et dont mes travaux sont directement tributaires. Il est donc bel et bien question d'héritage — en ligne directe.

Pour les besoins d'une lecture au plus proche, retenons ce texte publié en 2007, qui s'intitule : « Les Jeunes Turcs étaient-ils jeunes ? Sur le phénomène des générations, de l'Empire ottoman à la République de Turquie »¹⁰.

Georgeon entreprend d'y réfléchir à cette appellation de « Jeunes Turcs », devenue si commune, mais qui historiquement fut d'abord un nom propre de l'histoire ottoman : il désigna en effet les membres d'un mouvement d'opposition au sultan constitué dans le dernier tiers du XIX^e siècle, et qui, devenus les protagonistes de la révolution anti-absolutiste de 1908, accédèrent alors, pour ne plus les quitter, aux plus hautes responsabilités politiques.

Le propos de Georgeon n'est pas de réécrire cette histoire politique : d'autres de ses travaux portant sur cette période y sont consacrés. Ici l'enjeu est de « réfléchir au problème des générations¹¹ ». Avec une déclaration liminaire qui attire l'attention : « Depuis longtemps, les spécialistes des Sciences Humaines réfléchissent au problème des générations et à leur rôle dans l'évolution des sociétés. » On note la double majuscule des « Sciences Humaines ». Davantage qu'une particularité typographique, nous y voyons le signe de reconnaissance d'une forme d'autorité, et le signe du primat accordé à cette autorité dans la construction du raisonnement et de l'argumentation. Bref, une ascendance. Georgeon hérite.

Il est, c'est vrai, d'usage et de bon ton de citer ses pairs. Ces derniers ont néanmoins en l'espèce ceci de particulier que leurs recherches ont été, rappelle Georgeon, « menées sur l'histoire de l'Europe occidentale ». Et c'est donc à *partir de là* qu'il élabore son questionnement :

Qu'en est-il *alors* de l'Empire ottoman et de la Turquie ? À *partir* des travaux et des réflexions suscités par le cas occidental, il peut être intéressant de réfléchir au problème de l'émergence des générations dans la genèse de la Turquie moderne¹².

Ainsi Georgeon adopte-t-il, au point de départ de son analyse, « la définition qu'a proposée récemment André Burguière » de la notion de *génération*¹³. Fondatrice, cette référence est également reprise de plus belle dans les conclusions du texte¹⁴.

En déclarant vouloir « réfléchir au problème de l'émergence des générations dans la genèse de la Turquie moderne », Georgeon souligne en outre combien sont liés l'objet de sa recherche et la situation du sujet qui la mène. Schématiquement :

« réfléchir au problème	=	situation du sujet-chercheur :	clause de problématisation
de l'émergence des générations	=	référentiel « croisé » :	la génération procède autant de l'énoncé du sujet-chercheur (indicateur <i>etic</i>) que de celui du protagoniste-objet (marqueur <i>emic</i>) ¹⁵
dans la genèse de la Turquie moderne »	=	situation (par convention) du protagoniste-objet (« Jeunes Turcs ») :	clause de contexte

Cette intrication donne la clé de l'économie heuristique du texte : entre le sujet et l'objet, le chercheur et le protagoniste, le problème et le contexte, l'approche de Georgeon établit tout un système de correspondances et d'homologie. Ainsi lorsqu'il conclut :

Les transformations de l'Empire ottoman [...] sous l'effet des réformes et de l'ouverture à l'Occident, ont créé les conditions pour qu'émerge un phénomène de « générations »¹⁶.

pouvons-nous lire là, de manière homologue, le sous-texte suivant :

Les transformations de [l'histoire ottomane] [...] sous l'effet des [recherches d'anthropologie historique] et de l'ouverture à [l'histoire de l'Europe occidentale], ont créé les conditions pour qu'émerge un phénomène de « générations ».

Là où le texte de Burguière portait sur les « rapports entre générations », remarquons-le, Georgeon traite aussi simultanément d'un autre type de « rapports » : non entre générations, mais entre « générations », avec guillemets. Ce qu'il étudie, autrement dit, ce sont les rapports entre différents usages possibles de la notion de *génération*, entre différentes situations de recherche.

La question posée par Georgeon est, ce faisant, la suivante : si de « l'Occident » nous nous transportons dans l'Empire ottoman et en Turquie, la donne s'en trouve-t-elle changée pour nous chercheurs ? D'une aire d'étude à l'autre, pouvons-nous compter sur les mêmes outils pour comprendre les phénomènes générationnels ? devons-nous au contraire prévoir d'en changer ? Ou bien faudra-t-il, suite à cette translation, repenser

notre notion de la « génération » ? Derrière le problème des rapports entre générations, c'est bien en dernier ressort à celui des transports entre études aréales et sciences humaines ou sociales que nous avons affaire.

Spectres de la différenciation

Une question centrale est celle de l'*assimilation*. Elle signale la difficulté de faire la part entre l'*indifférenciation* et la *dédifférenciation* — c'est-à-dire d'établir le caractère réfléchi de nos manières de produire de la différence entre nos domaines d'objets, ou d'abolir cette différence.

Les praticiens des études aréales sont d'inlassables travailleurs de la différence, au point que l'on peut qualifier la logique des aires culturelles de différentialiste. D'abord, on classe ; ensuite, mais ensuite seulement, vient l'interrogation sur la mise en relation, sur la connexion, sur le contact. Dans la détermination des indicateurs utilisés pour l'analyse, un rôle privilégié est dévolu aux marqueurs d'autochtonie. Les appellations d'origine contrôlée priment. Les relations tissées au passage d'une aire à l'autre demeurent secondes.

Les aires culturelles, donc, laissent toute latitude aux pensées de l'incommunicable, de l'intraduisible — pour ne pas dire de l'incommensurable. En bonne logique classificatoire, il n'y aurait pas à s'en inquiéter outre mesure. Mais lorsque la logique relationnelle gagne du terrain, et que se pose plus vivement la question du transport, l'anxiété épistémologique pointe : « Où situer la culture dans un monde de lois universelles¹⁷ ? »

Une manière de faire consiste à la chercher au plus près des documentations auxquelles nous avons accès. C'est ce qu'a proposé Romain Bertrand dans son *Histoire à parts égales*¹⁸. L'ayant lu attentivement, parlons-en brièvement ici.

Le titre de l'ouvrage est explicite : la discussion vise à corriger l'inégalité d'un partage. Elle ne portera pas sur le principe du découpage en tant que tel. Le travail de Bertrand demeure en cela sous le signe de l'aire culturelle comme schème de différenciation.

Mais quels spectres la différenciation couvre-t-elle exactement ? L'éloquent titre de l'introduction de l'ouvrage, « L'archive du contact et les mondes de la rencontre », en énumère deux : il y a la différenciation qu'impose la mise en archive(s), d'un côté, et celle que dicte la non-congruence des cultures, de l'autre.

Bertrand fait en effet d'abord état d'une différenciation par « l'archive » : celle-ci, en structurant les sources disponibles, préside à la constitution des objets de recherche. Un diagnostic quant aux principes organisateurs de la documentation — au premier rang

desquels figure « l'archive nationale » — conditionne ainsi le questionnement scientifique, et détermine le travail sur la documentation en question. Nous pourrions désigner cette démarche du nom d'*archivisme*. Celui-ci énonce, en le systématisant, un précepte de méthode dont la validité n'est guère contestée de nos jours : la définition des lieux de nos savoirs est tributaire des mises en forme que « l'archive » impose aux documentations.

En affirmant toutefois que celles-ci procèderaient aussi de « mondes » différents, Bertrand fait un pas de plus. Les implications en sont sensibles, en particulier, dans le passage suivant :

La rencontre impériale n'est pas une pièce de Racine : le principe de l'unité de temps et d'action, propre au théâtre classique, ne s'y applique en aucune manière. [...] D'une certaine façon, donc, la rencontre entre les Hollandais et les Javanais *n'a pas eu lieu* – du moins pas sous la forme d'une conscience partagée d'un fait passible de narration. Le modèle "kaléidoscopique" de la restitution des versions plurielles d'un même donné historique ne nous est malheureusement ici d'aucun secours. Car il n'est pas question, pour ce qui concerne la venue des bâtiments de la Première Navigation à Banten, d'un même "fait" travesti par des "points de vue" différents, mais bel et bien d'une irrémédiable absence de scène historiographique commune – conséquence du caractère mutuellement exclusif des "régimes d'historicité" en présence. Si les "points de vue" ne sont pas braqués sur le même domaine d'objets, s'ils n'ont pas de zone narrative de confluence, s'ils ne se soutiennent que de leur divergence, c'est qu'il n'existe pas, à proprement parler, de lieu de l'événement : au centre, rien. Voilà ce qu'il nous faut admettre pour garantir un traitement symétrique, c'est-à-dire une compréhension à parts strictement égales, aux historicités en présence¹⁹.

L'affirmation d'une incongruence des « historicités en présence », et de l'absence d'une « scène historiographique » commune, signifie que la différenciation n'est plus imposée *ex post* par le travail de « l'archive », mais *ex ante*, avant même que quiconque ait préféré quoi que ce soit. Il n'est pas de lieu de savoir qui ne soit supposé s'inscrire dans cette antériorité de la différence culturelle, dans une de ces « cosmogonies pratiques » étudiées par Eduardo Viveiros de Castro, et volontiers citées par Bertrand à l'appui de son argumentation²⁰. Tout savoir, en somme, est de son monde.

Le geste théorique décisif de *L'Histoire à parts égales* est dès lors de faire se superposer, pour les confondre en un seul, les deux spectres ainsi décrits. La différence des « mondes », autrement dit, s'identifie à la structure archivée de la documentation. « L'archive du contact et les mondes de la rencontre » reproduisent les mêmes lignes de partage, en une parfaite homologie.

L'archivisme se mue ainsi en un *philologisme*, théorie de cette homologie entre découpages documentaires et topiques des cultures. Ce postulat de congruence distingue le philologisme du parti pris philologique dont nous nous faisons le porte-parole. La philologie, en effet, instaure des champs de compétence qui ne se laissent pas nécessaire-

ment transposer en matière de cartographie « aréale ». Elle admet que le document soit fait de culture, mais non qu'il soit automatiquement ni uniment déterminé par elle. Le métier de philologue n'est pas, autrement dit, d'instituer nos documentations en « mondes » culturellement réifiés entre lesquels plus rien ne puisse avoir lieu.

Cette différence entre philologisme et philologie tient, en dernier ressort, à la part d'indétermination que leurs démarches de compréhension respectives accordent au vouloir-dire. Le philologue dit :

Avant même de nous attacher à restituer en détail la pertinence intrinsèque des grandes doctrines de souveraineté insulindiennes, il nous faut expliciter ce qu'écrire voulait dire dans les sociétés politiques malaises et javanaises. Il n'est en effet aucun obstacle à l'exportation du programme d'histoire des idées de l'école de Cambridge : chacun de ses préceptes vaut en milieu tropical, et tout spécialement celui qui dispose qu'avant même de s'atteler à comprendre un texte, mieux vaut savoir à quelles règles de composition il obéit²¹.

Le philologue a donc déjà son « programme » : il sait par quel moyen parvenir à « comprendre un texte ». Mieux, ce programme semble pouvoir s'exporter sans « aucun obstacle ». Foin ici de l'incongruence des historicités et de l'impossibilité à penser un « monde commun », qui pourtant commandaient la circonspection à l'égard de tout surplomb herméneutique : les « préceptes » valables à Cambridge le sont aussi sur le « terrain insulindien » cher à Denys Lombard, à la manière d'un impératif universel *a priori*.

Supposer ainsi acquise la validité d'un programme de compréhension librement exportable, n'est-ce pas faire peu de cas du dissensus susceptible de s'installer quant à savoir, précisément, ce que « comprendre un texte » veut dire ? Des « peuples du Livre », Henry Corbin disait qu'ils avaient tous « en commun un problème » : celui de « comprendre le *sens vrai*²² ». Entre chercheurs plus encore, l'accord à ce sujet est rarement de mise : nombreux dans le petit monde de l'Académie sont ceux qui, au nom d'une « histoire des concepts » ou d'une philosophie herméneutique, douteraient que les préconisations de « l'école de Cambridge » soient si aisément universalisables²³. Chacun de ces « programmes » de compréhension charrie son lot de conflits d'interprétations. Et d'autres, venus d'ailleurs, restent à découvrir. Seul donc le problème est commun. Il est la clef de voûte du travail philologique.

Synchroniser (1) – Le monde par ses protagonistes

Les aires culturelles nous font avant tout parler en géomètres, mais également penser en chronomètres : chercher à comprendre ce que produit la « rencontre », c'est vouloir déterminer comment s'établissent (ou non) des relations *stabilisées* entre plu-

sieurs mondes spatialement éloignés. On ne peut donc faire l'économie d'une réflexion sur les effets de synchronisation.

Suffira-t-il de parler de « globalisation » ? La pensée aréale est un terrain qui ne se laisse pas aplanir facilement. La chronotopique différentielle qu'elle instille aux sciences humaines et sociales, fussent-elles passées en mode « globalisé », fussent-elles attachées à concevoir une philologie à l'échelle du monde, perdure²⁴.

Il est acquis en effet que la notion de globalisation ne saurait équivaloir à la conception d'un monde uniformisé. Parler de globalisation, c'est reposer la question de la géométrie différentielle des espaces, et de la variabilité temporelle de leurs appropriations. On remarque par là le lien constitutif qui unit les théories de la globalisation à un référentiel principalement spatialisé de la souveraineté. Même lorsqu'elle est associée à l'abolition des distances ou et à l'unification de l'espace — donc à la mondialisation²⁵ —, la globalisation pensée par les sciences sociales reste une géométrisation. Le monde observable est constitué de pièces (comme on le dirait d'un puzzle), de « parties »²⁶. La question de la globalisation est une manière de penser leur agencement, en mettant l'accent sur l'interrelation.

Tous les chemins de la globalisation, en ce sens, mènent à l'étude des points de « rencontre », aux « histoires connectées » et à l'étude des « transferts » (culturels ou non). Cette recherche des lieux nodaux n'est pas sans rappeler le comparatisme que Denys Lombard appelait de ses vœux :

Ce comparatisme doit sans doute être conduit de façon thématique, mais il doit pouvoir l'être aussi en fonction des *routes* qui ont historiquement relié et qui continuent bien souvent d'unir entre elles les diverses aires²⁷.

À cette aune il nous incomberait de penser les aires non plus tant comme autant de « mondes » en soi mais comme des ensembles de mises en relation.

Se « connecter » peut-il permettre aux études aréales de pallier les biais de leur conditionnement premier ? À la description des éléments importés, des réformes inabouties, on substituerait ce faisant l'analyse des interactions et des réappropriations. Aux « études turques » nourrissant l'image dichotomique d'une Turquie importatrice de pratiques et de normes de gouvernement européens jusqu'à la fin du xx^e siècle, puis dotée des moyens d'exercer son influence en se comportant comme une puissance régionale depuis le début du xxi^e siècle, — à cette vision-là les approches par le transfert (qu'il soit ou non qualifié de « culturel ») viendraient substituer une interprétation plus dialectique des translations, traductions et interactions, seule capable d'identifier les phénomènes qui concernent et influencent l'histoire des différentes parties de l'interaction²⁸. Que les relations nouées soient asymétriques, et aussi souvent imposées que consenties, assu-

rément. Reste qu'on ne présupposerait plus que la mise en relation se produise suivant la même orientation, ni toujours dans le même sens.

Et pourtant : quelles que soient les précautions prises par les chercheurs, la réflexion menée par les *transfer studies* implique toujours un point de départ et d'arrivée, un début et une fin, un exportateur et un importateur²⁹. Le transfert, en ce sens, reconduit intact l'inventaire des mondes dont se targue la pensée aréale. Ainsi, et comme l'ont noté Michael Werner et Bénédicte Zimmerman, « plutôt que d'assouplir l'ancrage national des historiographies et des disciplines de sciences humaines et sociales, la recherche sur les transferts court le risque de le consolider³⁰ ».

Là est l'enjeu : faire en sorte d'étudier la mise en relation pour « déconsolider » l'idée que nous nous faisons des parties en présence ; se donner les moyens d'identifier des combinaisons, modifications et effets qui émergent *dans le cours* de la relation, et qui transforment tout à la fois les « entités, personnes, pratiques ou objets croisés ou affectés par le croisement³¹ ».

Telle a été par exemple l'ambition du récent programme de recherches « Trans-méditerranées », en coordonnant une « enquête collective [...] consacrée à "l'intégration invisible" des musulmans en Europe » des xv^e-xx^e siècles³². Puisque l'invisibilité était la difficulté première, à la question « Que voir ? » les coordinateurs du projet apportèrent la réponse suivante :

on retiendra ici ce terme vague de "présence" dans son acception physique la plus neutre, comme "ce qui laisse une trace". Et, par "trace", on entendra au premier chef l'empreinte concrète d'hommes, de femmes et d'enfants dans la documentation, dans l'archéologie, dans la culture matérielle ou encore dans la mémoire collective. Ce postulat de s'enquérir d'individus ou de groupes physiquement présents [...] fait sens en réaction à une historiographie qui s'est beaucoup intéressée à des "influences" artistiques et culturelles de l'Orient sur l'Europe, à des transferts esthétiques ou à des importations de pratiques culturelles [...], mais de manière passablement désincarnée. Le problème de la plupart des études illustrant ce courant est qu'elles se focalisent sur des éléments de la culture matérielle ou de la culture tout court, mais sans guère concevoir, au fond, que des hommes et des femmes les aient portés ; l'absence de documentation se référant à des phénomènes précis tend ainsi à les décontextualiser et donc à les essentialiser³³.

Ainsi s'oriente-t-on vers une démarche où priment les « individus ou [les] groupes physiquement présents », traités comme autant de protagonistes. Pour certains, le rattachement aux lieux de telle ou telle « aire » pourra sembler aller de soi, dans la mesure où ils en sont originaires. Pour d'autres, ce rattachement sera plus incident voire problématique, car il signale d'autres marqueurs de l'expérience du monde que celui de l'origine. En passer par les « acteurs » permet en outre de ne pas préjuger des catégories supposées rendre compte de leurs agissements. Cela suppose, en dernière analyse, d'appliquer

une logique davantage relationnelle que classificatoire aux études relevant des « aires culturelles ».

Le terme de *protagonistes* ne doit pas abuser : tous n'ont pas occupé le devant de la scène, et encore moins laissé une description du monde tel qu'ils le virent. Nul doute que nous ayons à traiter de lettrés aussi prolixes en écritures que prompts à la pérégrination. Mais il faut aussi compter avec tous les autres : celles et ceux qui, n'ayant commandé ni au cours ni à l'écriture de l'histoire, tendent à y être laissés pour compte. Qui firent mais n'en dirent rien, ou dont la voix se perdit. Ces « subalternes » n'ont pas consigné leur monde par écrit ; pourtant leurs trajectoires nous en donnent une idée.

—

Assaf Khater est né en 1860 dans une famille modeste du village de Lehfed, au Mont-Liban³⁴. Il est le plus jeune de trois frères. Son instruction reste rudimentaire : elle lui est dispensée par le prêtre maronite du village, lui-même peu lettré. La famille tire ses moyens de subsistance de la sériciculture locale. Durant l'enfance d'Assaf, le secteur s'est transformé : il faut désormais vendre aux négociants de Beyrouth, au lieu de Damas auparavant. On traite avec les intermédiaires de sociétés d'importation françaises. Eux-mêmes ont entrepris, à partir de 1862, de développer des filatures mécaniques : une nièce y a trouvé du travail, sous la supervision de contremaîtres venues de France. Au village, les revenus de la famille sont menacés. La monétarisation des récoltes expose les producteurs aux fluctuations des prix. On prise la consommation du café, mais depuis les années 1870 le moka yéménite est supplanté par un produit importé du Brésil, plus onéreux. L'endettement gagne. Et la pression démographique — la population villageoise double en un demi-siècle — ne fait qu'aggraver les tensions. En 1878, Assaf Khater s'en va. Il s'engage d'abord dans la gendarmerie ottomane à Baabda, près de Beyrouth. Douze ans plus tard, laissant femme et enfants à Lehfed, il émigre en Uruguay via Marseille. À Montevideo, il est accueilli et aidé par la famille Sakf, originaire de Zahle, et installée depuis 1880. Pour gagner sa vie, il devient vendeur itinérant dans l'arrière-pays, auprès de fermiers venus d'Italie et des paysans indiens. À cette époque, comme lui, d'autres commerçants arabes s'installent en Amérique du Sud : ceux qu'on appelait alors les « Turcs » (*Turcos*) jouèrent un rôle important dans le désenclavement économique des régions de l'intérieur. Ces « Turcs »-là étaient en fait pour la plupart des Arabes chrétiens, qui, eu égard à leur dynamisme démographique, furent ceux qui émigrèrent en premier : on estime que 300 000 d'entre eux avaient gagné les deux Amériques à la fin du XIX^e siècle³⁵. Pour Assaf Khater, cette émigration fut lucrative, mais temporaire. En deux ans comme colporteur, il épargne de quoi ouvrir une boutique à Montevideo, où il demeure jusqu'en 1898. Cette année-là est celle de son retour au Mont-Liban.

Chemsigül et Saaba eurent à subir des contraintes d'une autre violence³⁶. La première est une adolescente circassienne, vendue comme esclave sur le marché d'Istanbul en 1852. La seconde est une jeune fille peule, enlevée aux siens dans la région du fleuve Niger, et emmenée, comme quelque six mille autres en moyenne chaque année³⁷, jusqu'au Maghreb à travers le Sahara ; là, dans l'oasis de Wergelah (Ouargla), carrefour commercial entre le bassin méditerranéen et l'Afrique subsaharienne, elle est acquise pour 650 francs, à l'âge de seize ans, un jour de 1877.

L'une a la peau blanche : le Caucase fournit depuis plusieurs siècles des servantes aux gynécées des grands notables ou aux harems des dynasties régnantes autour de la Méditerranée. L'acquéreur de Chemsigül, marchand d'esclaves connu sous le nom de Deli (« le Fou ») Mehmed, s'efforcera ainsi (non sans avoir au préalable obtenu d'elle des faveurs sexuelles) de vendre la jeune fille au palais du khédive, au Caire. Saaba, elle, a la peau noire : aux populations du *bilād al-Sūdān*, le « pays des Noirs » des géographies arabes, incombent généralement les tâches les plus serviles, et les clichés racistes les plus tenaces. Le savant et traducteur Rifā'at Rāfi' al-Tahtāwī n'omet pas d'en offrir un condensé en préambule au récit de ses années parisiennes : « les sauvages du pays de Soudan », écrit-il, sont « toujours pareils aux bêtes errantes. [...] Les instincts seuls les poussent à satisfaire leurs désirs, comme des bêtes³⁸ ».

Dans les domaines ottomans et la plupart des pays environnants, comme en d'autres plus lointaines parties du monde, le XIX^e siècle est celui de la prohibition de la traite, sinon d'une remise en question de l'institution esclavagiste elle-même³⁹. En 1846, le bey de Tunis ordonne que des lettres d'affranchissement soient délivrées à tout esclave qui en ferait la demande. À la Sublime Porte, en 1854-57, paraissent les premiers décrets de prohibition du commerce d'esclaves. Si le principe se généralise, l'application n'en demeure pas moins incertaine, tant la traite reste une affaire lucrative à l'époque. On peut estimer (non sans précautions) que 16 à 18 000 personnes en moyenne auraient, chaque année, été amenées en territoire ottoman, principalement depuis l'Afrique noire. Au milieu du siècle, la ville du Caire compte 10 à 15 000 esclaves, pour une population totale estimée à 275 000 habitants. Deli Mehmed traite aussi bien en Méditerranée qu'en mer Rouge, et jusqu'en Inde. Deux décennies plus tard, l'explorateur français Victor Largeau doit certes s'assurer le concours d'un notable local, agissant comme prête-nom, pour conclure l'acquisition de Saaba ; la réduction de celle-ci en esclavage n'en est pas moins consommée. Elle était pourtant née libre, dans une famille fortunée, et sa religion musulmane excluait en principe, aux yeux des juristes de la loi islamique, tout asservissement. Aussi, l'abolition de l'esclavage avait bientôt trente ans déjà en France, et était censée valoir pour l'ensemble des territoires sous contrôle français de par le monde. Mais en Algérie coloniale, il faut attendre 1905 pour que son entrée en vigueur soit acquise. À son nouveau maître, Saaba aurait déclaré sa crainte de poursuivre sa route plus

au nord : « Les Arabes nous ont dit que par là-bas il y a les Français, et qu'ils dévorent les Noirs⁴⁰. »

'Alī bin 'Osmān al-Hammī entretenait quant à lui avec « les Français », sans que l'on puisse au premier abord en soupçonner l'existence, une relation de grande familiarité⁴¹. N'était une rencontre fortuite, il ne se serait trouvé personne pour la relater. Aux premiers mois de l'année 1836, le docteur français Loir-Montgazon est dépêché par les beys de Tunis pour prévenir une possible épidémie de choléra dans les oasis du Djarīd. C'est là qu'il fait la connaissance de 'Alī : l'homme arbore une Légion d'honneur sur son burnous, et lui adresse ses salutations en français. Jeune homme de bonne famille, il aurait été trente-huit ans plus tôt membre d'une délégation beylicale envoyée livrer des vivres et du bétail à la flotte de Bonaparte, qui faisait escale à Malte en route pour l'Égypte. Là il se fait engager comme domestique, profitant de ce que sa *lingua franca* lui assurait d'être compris par les équipages provençaux des navires français. Au Caire, son rapide apprentissage du français lui vaut d'obtenir un emploi d'interprète. Après la retraite de 1801, 'Alī gagne la France, où il est recruté dans un régiment de cavalerie, puis dans l'escadron mamelouk de la Garde impériale, au sein duquel il participe aux campagnes des armées napoléoniennes. Se trouvant à Marseille lors des émeutes anti-bonapartistes des Cent-Jours, il parvient à s'enfuir sur un navire qui, heureux hasard, le ramène en Tunisie.

Ces figures donnent corps et âme à l'expérience du déplacement comme pratique relationnelle du monde. Elles n'en ont cependant laissé aucune description organisée. On voit par là que l'inventaire des protagonistes ne se limite en aucune façon à celles et ceux qui eurent la capacité, ou la volonté, de l'être effectivement. Pour Assaf, Chemsigül, Saaba et 'Alī, le déplacement fut affaire de force majeure : ils furent déplacés davantage qu'ils ne se déplacèrent. Pour d'autres cependant, le déplacement fut pérégrination, recherche d'un chemin donnant à penser, et d'une voix pour en dire le périple. Ceux-là sont mieux connus : leur histoire a été servie par une documentation plus abondante, dont ils ont pris soin d'être les premiers locuteurs et relecteurs.

Pérégrin de plein gré, journaliste, publiciste et agitateur, Djamāl al-Dīn « al-Afghānī » (1838/9-1897) fut un inlassable voyageur, aussi bien à l'intérieur du monde musulman, entre Istanbul, Le Caire, l'Afghanistan et l'Inde, qu'en Europe, à Paris, à Londres, à Saint-Pétersbourg⁴². Sa pérégrination n'est pas dissociable d'une expérience politique : elle traduit en cartes la formation d'une pensée éclectique, puisant aux sources de plusieurs mondes musulmans, quelles que soient les langues qu'ils parlent. Ce faisant, le monde de Djamāl al-Dīn bat en brèche les logiques qui voudraient assigner ses actes et ses paroles au domicile d'une quelconque « originarité ». Ainsi son (sur)nom d'usage le plus courant le faisait-il passer pour « l'Afghan », mais on sait à présent que l'homme est né en Iran : il se choisit (tardivement semble-t-il) le pseudonyme « al-

Afghānī », afin, suppose-t-on, de se poser en sunnite plutôt qu'en chiite, et de faire oublier son attachement à l'école chaykhie d'Iran. Chemin faisant, néanmoins, il lui arrive de se faire appeler « le Romain » [*Rūmī*, i.e. Anatolien] ou « le Stambouliote » [*Istanbulī*] : c'est le cas notamment lorsqu'il séjourne en Inde... ou en Afghanistan. Simple excentricité ? Au vrai, semblable pratique est attestée parmi les savants voyageurs depuis les premiers siècles de l'islam : on se nomme et se renomme par relation (*nisba*) aux lieux où, en chemin, on résida un temps. Un Damascène qui se rend à Bagdad sera appelé « al-Baghdādī » à son retour. Les relations tissées au passage l'emportent sur les appellations d'origine.

Homme de plume lui aussi, 'Abdūrrechīd Ibrāhīm fut également un « fameux voyageur ». C'est d'ailleurs sous ce surnom, *seyyāh-ı chehīr*, qu'il resta connu des Ottomans⁴³. Cet ouléma turcophone de Russie (ou « Tatar »), né en 1854 ou 1857 dans une famille d'Ouzbeks anciennement immigrés du Turkestan en Sibérie occidentale, a étudié à la *madarsa* dans la région de Kazan, puis séjourné à Istanbul et dans les Villes saintes, jusqu'à son retour en Russie en 1885. Au tournant du siècle il multiplie les pérégrinations : en Asie centrale (vers 1893-1894), en Égypte puis jusqu'au Turkestan chinois en passant par la Palestine, l'Italie, la France, l'Autriche, les Balkans et le Caucase (entre 1897 et 1900) ; en Extrême-Orient enfin, de la Sibérie à Calcutta via le Japon, la Corée, Pékin, Shanghai, Canton, Singapour et Bornéo (1908-1910). 'Abdūrrechīd Ibrāhīm pense le voyage comme une profession d'« union de l'islam » (en cela il est proche de Dajmāl al-Dīn al-Afghānī). Déjà il avait en 1895, dans le pamphlet clandestin *Tcholpan Yıldızı* [L'Étoile du matin], dénoncé la politique tsariste vis-à-vis des musulmans de Russie. En parcourant l'Inde coloniale, il découvre que la « civilisation » d'Europe est « en fait un moyen d'opprimer⁴⁴ ». Au Japon, où il semble avoir été convié à l'invitation de groupes ultranationalistes expansionnistes, c'est le secret de la puissance nippone qu'il espère percer à jour, en vue de l'émancipation des peuples musulmans injustement assujettis, en Russie ou ailleurs. Le pérégrin est certes sensible aux « choses étranges et étonnantes » [*'adjā'ib ü gharā'ib*], lieu commun du récit de voyage depuis les « relations » [*rihla*] du Moyen Âge ; mais cette sensibilité va de pair avec des motifs politiques assumés⁴⁵.

Par les traces qu'ont laissées ces quelques protagonistes, nous voici conduits aux emplacements et aux déplacements constitutifs de leur hétérogène expérience du monde. L'« aire culturelle » sort transformée d'une semblable analyse : plutôt qu'à postuler des incongruences, elle sert désormais à imaginer des rencontres. Et pourtant, la difficulté de la pensée aréale ne se laisse pas aplanir si vite. La question de la « rencontre » concentre en effet à elle seule toutes les ambitions et ambiguïtés de l'histoire « mondiale ». Djamāl al-Dīn al-Afghānī, dont le *Journal des débats* publie en 1883 la réplique à la conférence d'Ernest Renan « L'Islamisme et la science », a-t-il jamais rencon-

tré ce dernier ? Et quand bien même auraient-ils été (par l'entremise de Khalīl Ghānim, Libanais devenu Français, collaborateur au *Journal des débats* et au *Figaro*) présentés l'un à l'autre, pensera-t-on pour autant qu'ils furent du même monde⁴⁶ ? Tant que nous inventorions des protagonistes, nous sommes aux prises avec des intériorités inexpugnables : chacun son monde. À supposer même que ces protagonistes fassent figure de « médiateurs », de « passeurs » ou d'« hommes de l'entre-deux », toujours nous postulons la frontière pour mieux nous émerveiller de son franchissement. L'histoire « mondiale » n'est plus alors que « globale » : faute d'une mensuration rigoureuse de ce que le monde englobe, il ne reste qu'une marqueterie de régions.

Synchroniser (2) – Le monde en devises

Au sens fort : établissement de relations pérennes entre plusieurs mondes, la synchronisation est un point aveugle des « histoires connectées » comme de l'étude des « transferts ». En étudiant la simultanéité d'une « rencontre », on ne se prononce pas sur la congruence temporelle des dynamiques historiques. Sanjay Subrahmanyam a pu critiquer à raison la « conception structuraliste de la culture » mise en œuvre par les penseurs de « l'incommensurabilité culturelle », au motif qu'elle écarte « une question qui est centrale pour les historiens : celle du changement, de l'évolution⁴⁷ ». Non moins centrale, cependant, est la question des théories du changement et des structures de l'évolution — ce qu'il est convenu d'appeler « historicité ». Attaché à « comprendre les dynamiques inter-culturelles qui ont pu jouer entre les empires modernes non pas en termes d'incommensurabilité mais d'interaction », Sanjay Subrahmanyam se prononce pour une conception déflationniste de l'historicité, où seuls ont cours les « changements forgés par des improvisations » : « Ce qui prenait place, c'étaient plutôt l'approximation, l'improvisation, et finalement un déplacement dans la position relative de chaque partie concernée⁴⁸ ». À cette aune, constater l'interaction des cultures dans l'espace n'engage à rien quant à l'éventualité d'une connexion de leurs histoires dans le temps. Ceux qui se prononcent ne le font d'ailleurs qu'avec d'innombrables précautions : « la simultanéité n'est jamais garantie de contemporanéité⁴⁹ ». Si donc plus personne ne s'étonne de voir les acteurs de ces histoires connectées interagir dans l'espace, nul ne s'aventure à supposer que leurs devenirs aient pu se trouver en phase. Plus souvent l'hypothèse est celle d'un déphasage d'office, chaque « culture » semblant vouée à la singularité d'une « capsule temporelle ».

Ce point d'achoppement nous renvoie à la question du sujet de l'histoire — c'est-à-dire celle, déjà rencontrée tout à l'heure, de l'intériorité attribuée aux « protagonistes ». Privilégier ceux-ci, c'est endosser une logique de l'action située : le monde de-

vient affaire de volonté, et l'expérience que l'on en fait, celle d'une extraversion sous conditions. Chacun des « acteurs » sera dès lors supposé se prêter différemment à la mondanité, se mettre (ou non) en situation de « rencontre ». L'ouverture au monde n'a lieu que là où le concède l'intériorité.

L'homologie est frappante entre les deux topiques : celle qui s'attache à décrire la psyché de protagonistes d'une part, et celle de la pensée aréale de l'autre. De fait, il semble que les aires aient été assimilées à des acteurs de l'histoire : comme eux, elles affirment leur « présence » par la mise en œuvre d'une culture, et par sa perpétuation en leur for intérieur. La force des études aréales est d'avoir ainsi *personnifié* des espaces géographiques, et pensé la relation entre aires suivant la même théorie de l'esprit que s'il s'agissait d'une « rencontre » entre individus ou groupes humains. Une fois admise, cette heuristique conditionne toute hypothèse subséquente.

Il faudrait donc parvenir à *désintérioriser* les aires. À cette fin nous proposons d'adopter le parti pris philologique des choses. Assumant sa part naturaliste, nous laisserons de côté la question de l'intériorité, pour privilégier celle de la « continuité physique » : l'idée est de tabler sur « l'identité des physicalités », plutôt que sur celle des cultures⁵⁰.

L'analyse pour ce faire se déplace des conceptions, c'est-à-dire d'objets d'emblée réflexifs et intériorisés, vers d'autres outils non immédiatement investis de sens et de référence, ce que d'aucuns ont appelé des « artéfacts » :

Grande est la différence entre les artéfacts et les mots ; traiter de la signification des choses, c'est se soucier principalement de l' "être", plutôt que du "faire référence". Les artéfacts sont un moyen pour nous de prendre forme et de nous comprendre, nous-mêmes mais aussi les autres, ainsi que certaines abstractions comme la nation et la modernité. Ainsi entendue au sens large, leur matérialité elle-même devient problématique⁵¹.

Faire du matériel un problème, tel est en résumé la maxime d'une approche artéfactuelle. L'importance du passage des conceptions aux artéfacts est que ceux-ci se laissent moins facilement que celles-là assimiler à des contenus propositionnels. L'objet est ce qui se présente tout entier à la fois, sans que cette présence corresponde nécessairement exactement à des unités de sens ou à des clauses logiques. On objectera que toute « compréhension » suppose le recours à un champ de références : on ne peut pas davantage s'abstraire de celles-ci pour « traiter de la signification des choses » que pour entendre celle des mots. Reste, répondra-t-on avec Miller, que l'objet est davantage susceptible de nous déconcerter ; la conception, à l'inverse, conforte et lénifie⁵². Les artéfacts ne sont jamais détachés de nos conceptions : ils en sont néanmoins plus aisément détachables.

L'objet n'est donc pas muet — mais ce qu'il « veut dire » ne se laisse facilement *assimiler* à aucune conception en particulier⁵³. Ni la logique classificatoire (celle qui attribue des places, établit des classements) ni la logique relationnelle (qui établit les contacts et constate les rencontres) n'en épuisent les ressources de signification. L'objet signifie en sus des interprétations qui prétendent parler pour lui⁵⁴.

L'artéfact, en outre, se distingue du syntagme d'une conception en ce qu'il n'exhibe pas en évidence l'énoncé d'un déroulement temporel différencié : présent *hic et nunc*, il est porteur d'une invitation à la synchronisation. À ce titre aussi, il est susceptible de circonvenir les automatismes chronométriques de la différenciation aréale.

Notre proposition est donc de traiter philologiquement des choses. De les ranger à double enseigne : technique et symbolique. De les traiter comme des *devises* (si l'on entend ce terme avant tout au sens de l'anglais *currencies*) : autrement dit, comme des artéfacts conçus pour circuler en même temps que remaniés via leur circulation. Peut-être ainsi apparaîtra-t-il que la matérialité des objets, par l'attention qu'elle sollicite, vient conforter et reformuler ce que nous pourrions appeler *l'entretien du monde*. À la différenciation finie et définie des « aires », se substitue ainsi la différenciation infinie et indéfinie des devises.

L'objectivation par la devise vient reconfigurer les modalités spatio-temporelles des études aréales. Elle mène à étudier le monde comme synchronisation. Là où les études aréales tablent sur l'espacement temporel et spatial, la synchronisation est affaire de coprésence objective. C'est une manière de signifier l'expérience du monde sans poser l'aplomb d'un vouloir-dire en préalable. L'usage des devises permet de matérialiser cette expérience-là. Il représente l'espoir qu'au dualisme philologiste des études aréales puisse être substitué quelque chose comme un *monisme philologique*.

Cette approche doit permettre de pousser la réflexion plus avant sur trois fronts à la fois.

1. Il y a d'abord, à nouveau, la question du sujet de l'histoire. Délaisant la logique de l'action située des « protagonistes », l'inventaire des devises esquivait la question de l'intériorité attribuable aux « acteurs » : plutôt que d'une toujours hypothétique subjectivation, nous parlons d'objectivation. Or, même domestiqué, l'objet reste étranger. De la sorte, extraversion et intériorisation entrent en une relation symbiotique plutôt que dialectique.
2. La question est aussi celle de l'accointance entre compréhension du monde et expérience de l'espace-temps. Tels les protagonistes cités plus haut en exemple, les héros de l'histoire « mondiale » ont volontiers pour étoffe de grandes traversées, de longs voyages. Est-ce cependant toujours ainsi que l'on comprend le monde ? Aussi bien, il arrive que le « là-bas » se tienne « ici même », pour ainsi dire à do-

micile. Chacun, de sa place, est aux prises avec des choses ayant circulé de par le monde : sur les terrasses du Mont-Liban, la famille Khater boit du café brésilien. À cette aune nombreux sont ceux qui, sans nécessairement être allés dans le monde, sont *objectivement* du monde. Plus que de rencontre, il faut alors parler de conjonction, en un point donné de l'espace et du temps, entre des éléments dénués de toute commune antériorité. Comme des devises au bureau de change.

3. En outre et enfin, l'approche par les devises aide à résoudre un dilemme documentaire. Car, pour quelques-uns qui eurent le luxe de pouvoir se faire protagonistes, et laissèrent une description du monde qui les entourait, combien restèrent rivés aux travaux et aux jours, sans autre horizon que celui des pâtures, de l'atelier ou de la boutique ? Leur expérience du monde dut être une autre affaire⁵⁵. Mais qu'en savons-nous au juste ? Que trouver à signaler, quand le document manque ? C'est là l'écueil d'une approche qui, pour camper le monde, s'attache à en retrouver les « acteurs » : celles et ceux qui n'ont pas commandé au cours de l'histoire tendent à y être laissés pour compte. Certes il est toujours possible de (re)donner la parole aux « subalternes ». Mais il ne s'agit là, diront les sceptiques, que de « représentations » : pour ce qui est de retrouver leurs faits et gestes, l'oblitération documentaire perdure.

L'objet de l'inventaire, en somme, est *le monde comme symbolisation*, que l'on distingue ici (pour les besoins de l'analyse) d'avec le monde comme volonté et comme représentation. De ce dernier relèvent les figures d'espacement temporel et spatial, les protagonistes dont le corps et l'âme se portent (volontairement ou non) au-delà des horizons. La symbolisation, de son côté, est affaire de coprésence objective. C'est une manière de signifier l'expérience du monde sans poser l'aplomb d'un vouloir-dire en préalable. L'usage des devises vise à matérialiser le mutisme de cette expérience-là.

—

Premier objet : une montre à gousset. Occurrence : recensée dans le « livre de raison » que tenait, entre 1855 et 1864, un bourgeois d'Istanbul⁵⁶. Propriétaire : Mehmed Cemâl Bey, le bourgeois en question. Marque : il est écrit, en turc ottoman, « Markavid » — comprenons que ses fabricants sont les horlogers Markwick & Markham, actifs à Londres de 1725 à 1805, et dont une partie des productions furent notamment conçues à destination des marchés « orientaux ». Exemplaire connu : modèle à répétition des quarts et échappement à verge, numéroté 14103, fabriqué entre 1750 et 1775 ; cadran émaillé, boîtier métal doré, étui externe avec motifs en relief, ciselé et décoré de piqué d'or sur cuir ; conservé au *Victoria & Albert Museum* de Londres, numéro d'inventaire 365^B-1897.



Source : <http://collections.vam.ac.uk/item/O77566/watch-markwick-markham/>

À cette époque, les Ottomans mesurent le plus clair de leur temps « *alla turca* », c'est-à-dire de façon synchrone avec la rythmique de l'appel à la prière, qui est celle du jour : au coucher du soleil, il est zéro heure, et par convention, douze heures devront s'être écoulées d'ici à son lever⁵⁷. La montre de Mehmed Cemāl, elle, donne l'heure « *alla franca* » (quoiqu'en chiffres arabes, si l'on en croit l'exemplaire du *V&A Museum*) : elle suppose que son propriétaire ait dans une certaine mesure empoché la chronométrie « *made in Europe* ». Pour autant, elle n'est pas le signe univoque d'une norme appelée à l'emporter sur l'autre : il se trouve aussi des montres pour afficher simultanément l'heure « turque » et l'heure « franque », tel ce modèle à double cadran commercialisé au milieu du siècle par la société Longines, et dont un fabricant établi à Istanbul, Johann Meyer, imite par la suite la technique en la perfectionnant⁵⁸. Ainsi que le suggère Ö. Türesay, « au lieu d'une multiplicité temporelle, il faudrait parler plutôt d'une architecture temporelle hybride⁵⁹ » : objet technique, la montre reproduit formellement un modèle conçu en Europe ; objet symbolique, elle perpétue l'épaisseur du là-bas ici même.

Objet suivant : un billet de banque. Au centre, en lettres arabes calligraphiées, on lit qu'il a été émis par la « Banque de l'État sublime ottoman, Constantinople, le 20 Kānūn-ı evvel de l'année 1290 » (soit l'équivalent, dans le calendrier financier ottoman, du 1^{er} janvier 1875) ; et qu'il a pour valeur cent pièces d'or, somme payable au porteur en monnaie sonnante et trébuchante lors de sa remise. De part et d'autre, on a tamponné le numéro d'émission : 041585. Au-dessus, en petit format, le monogramme sultanic. Au-dessous, les visas des responsables de la banque : le sceau de Mustafa Mazhar, Haut-Commissaire délégué par le gouvernement ottoman, est flanqué des signatures d'E. Beauvais et d'Edgard Vincent, respectivement trésorier et membre du conseil

d'administration. La calligraphie arabe du premier, disposée verticalement sur fond noir, contraste avec la dactylographie latine des secondes, toute en prestance horizontale. Aux quatre coins, des médaillons ajoutent à la multiplicité alphabétique et linguistique : ils déclinent en arménien, français, grec et arabe l'unité fiduciaire dont il s'agit. Ce billet-là vaut une « *lira* ottomane » — la version française seule parle de « livre turque » —, il est « remboursable à la Banque impériale ottomane, Constantinople ». Le fond pré-imprimé en polychromie donne la haute main au français : dans le rectangle central on lit en bleu pastel, comme en filigrane, le nom de la « Banque centrale ottomane » ; et tout le pourtour du billet multiplie à l'infini la mention « une livre une livre une livre ».



Source : Akyıldız 1996 : lxvii.

Cette monnaie-là est introduite dans l'Empire ottoman à partir de 1840. Par la suite sa circulation se généralise, sous forme de billets de banque mais aussi de titres d'emprunt, prisés des places financières européennes⁶⁰. Le recours des Ottomans au papier-monnaie coïncide avec une tentative de « rectification » (*tashih-i sikke*) et de stabilisation monétaire, par l'adoption (en 1844) d'une norme bimétallique : la livre d'or et la piastre d'argent sont désormais censées avoir seules cours légal. Mais en pratique c'est la plus grande hétérogénéité qui l'emporte. Dollar, franc, florin, livre sterling, rouble ou roupie sont d'usage courant (quoique différencié selon les régions), obligeant les autorités à leur assigner un cours officiel. Le « livre de raison » du Stambouliote Mehmed Cemāl signale qu'il avait recours, pour régler ses achats au quotidien, à un large échan-

tillon de monnaies : des pièces d'or anglaises (*sovereigns*) ; des pièces altérées de cinq, six et vingt piastres, émises à foison durant le règne du sultan Mahmūd II, entre 1808 et 1839 ; de la monnaie standardisée (*medjīdiye*) d'après 1844 ; du papier-monnaie⁶¹. Étrangères ou locales, d'or, d'argent ou de cuivre, de bon aloi ou altérées, métalliques ou de papier, toutes servent simultanément. Il n'est pas rare que plusieurs participent au paiement d'une même transaction, ou au versement d'un salaire. Faut-il aller jusqu'à parler d'une situation de « chaos monétaire » ? Bornons-nous à constater la coprésence : en pays ottoman comme en bien d'autres régions du monde, ont cours des devises en tous genres.

Toutes font voir en condensé une petite partie du monde : sous les traits d'une effigie (un Napoléon, une Victoria), d'une allégorie (une République, un grand oiseau) ou d'une graphie — bref, d'une signalétique. La monnaie de papier a néanmoins ceci de singulier qu'elle rend plus immédiatement sensible, par l'éclectisme de son dispositif visuel, la présence de plusieurs devises en une. Les pièces métalliques livrent des représentations du monde en autant de parties ; ce billet d'une « livre turque », c'est le symbole du monde au creux de la main.

—

Mettre le monde en devises offre une voie pour s'affranchir des dilemmes qui marquent les héritages conceptuels des sciences sociales en études aréales. Échangées et appropriées, les devises permettent des conversions qui font bouger les différenciations imputées à la « culture ». Ce changement d'aires ouvre sur une synchronisation qui augmente l'attention aux temporalités feuilletées et aux frontières mouvantes entre les espaces. Ainsi peut-on espérer éviter que les « aires » soient pensées une fois pour toutes, afin de mieux *comprendre* le monde des aires culturelles en sciences sociales — et réciproquement.

¹ Je remercie Francis Zimmermann de m'avoir aimablement communiqué les textes réunis à l'issue du séminaire tenu en 2002-2003. Ceux-ci n'ont pas (à ma connaissance) fait l'objet d'une publication, mais les arguments fourbis pour l'occasion marquèrent à n'en pas douter, de façon explicite ou non, la réflexion subséquente de leurs auteurs. Cf. Jean-Frédéric Schaub, « La politisation en Europe comme expérience coloniale », dans A. Lempérière (dir.), *Penser l'histoire de l'Amérique latine. Hommage à François-Xavier Guerra*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p. 261-275. À l'EHESS toujours, la mention de master « Asie méridionale et orientale » a développé en ligne le site « Les Angles de l'Asie », qui offre abondance de matière à réflexion sur le sujet. URL: <http://ehess.philosophindia.org/anglasie/>

² François Hartog et Francis Zimmermann, « Pour une réflexion sur les aires culturelles », document de travail inédit, 2001, p. 2.

³ Ce que laissent à plusieurs reprises entendre Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Lyon, ENS Éditions, 2014 [1898]. Ils prennent toutefois soin de distinguer, parmi les « sciences auxiliaires », la philologie, « science organisée, qui a des lois », des simples « répertoires méthodiques de faits, acquis par la critique, qui sont de nature à faciliter la critique des documents non critiqués encore » (*ibid.*, p. 37).

⁴ Jean le Rond d'Alembert, « Discours préliminaire des éditeurs », dans D. Diderot et J. le Rond d'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, etc.*, 1751, p. xlix. Cf. C.-V. Langlois et C. Seignobos, *op. cit.*, p. 171, s'agissant de la création de l'École pratique des hautes études en 1868 : « On devait essayer d'y faire, pour toutes les parties de l'histoire et de la philologie universelles, ce que l'on faisait depuis longtemps à l'École des chartes dans le domaine restreint de l'histoire de France au Moyen Âge. »

⁵ Pierre Judet de la Combe, « Sur la relation entre interprétation et histoire des interprétations », *Revue germanique internationale*, 8 (1997) : *Théories de la littérature*, p. 9-29, ici p. 9.

⁶ Heinz Wisman, « Le métier de philologue II », *Critique*, 279-280 (1970), p. 774-781, ici p. 779.

⁷ Cf. Pierre Toubert, « Tout est document », dans J. Revel et J.-C. Schmitt (dir.), *L'Ogre historien. Autour de Jacques Le Goff*, Paris, Gallimard, 1998, p. 85-105.

⁸ Le présent manifeste a fait l'objet d'une première formulation publique lors du colloque « Les sciences sociales au XXI^e siècle » tenu à Paris, à l'EHESS, les 15 et 16 juin 2015. Larissa Zakharova en était la co-auteure, et ma réflexion lui doit beaucoup. J'assume néanmoins seul la responsabilité des positions prises dans les pages qui suivent.

⁹ Rappelons la fameuse exhortation de C.-V. Langlois et C. Seignobos, *op. cit.*, p. 121-122 : « Il faut lire les travaux des historiens avec les mêmes précautions critiques qu'on lit les documents. L'instinct naturel pousse à y chercher surtout les conclusions et à les adopter comme vérité établie ; il faut, au contraire, par une analyse continuelle, y chercher les faits, les *preuves*, les fragments de documents, bref les matériaux. On fera le travail de l'auteur, mais on le fera beaucoup plus vite, car ce qui perd du temps, c'est de réunir les matériaux ; et on n'acceptera de ses conclusions que celles qu'on trouvera démontrées. »

Près d'un siècle plus tard, Daniel Milo devait rééditer et radicaliser cet appel dans son texte-manifeste « Pour une histoire expérimentale, ou le gai savoir », dans D. Milo et A. Boureau (dir.), *Alter Histoire. Essais d'histoire expérimentale*, Paris, Les Belles Lettres, 1991, p. 9-55, ici p. 26-27 : « Certes, il arrive (rarement) qu'on aille vérifier les références de l'auteur. La répétition expérimentale ne saurait pourtant se limiter au contrôle, indispensable par ailleurs. Réécrire *La Méditerranée*, c'est aller aux archives consultées par Braudel, vérifier leur exploitation, expliciter le tri. Réécrire *La Méditerranée*, c'est jouer avec l'artefact "Méditerranée", en déplaçant par exemple ses contours. » Pour ensuite ajouter : « Tant que la répétition critique en histoire ne deviendra pas institutionnellement rentable, comme en science, elle demeurera utopique. »

¹⁰ Paru dans F. Georgeon et K. Kreiser (dir.), *Enfance et jeunesse dans le monde musulman*, Paris, Maisonneuve & Larose, p. 146-173. L'auteur vint discuter de sa démarche, à la lumière du texte d'André Burguière cité *infra*, lors de la séance du 12 février 2010 du « Séminaire interdisciplinaire d'études turques » (SIDET), Paris, EHESS, 2009-2010 (co-organisé avec Benoît Fliche et Işık Tamdoğan). Le souvenir de cette discussion a été pour beaucoup dans le projet d'écrire ces pages : que François soit ici remercié pour sa générosité.

¹¹ *Ibid.*, p. 149. (De même pour la citation suivante.)

¹² *Ibid.*, p. 150 ; souligné par nous.

¹³ Dans A. Burguière, « Les rapports entre générations : un problème pour l'historien », *Communications*, 59 (1994), p. 15-27.

¹⁴ F. Georgeon, art. cit., p. 171-172.

¹⁵ La première partie de l'article, « *Nesil* (génération) : brève histoire d'un mot », est précisément consacrée à démêler ce croisement sémantique : *ibid.*, p. 150-153.

¹⁶ *Ibid.*, p. 171.

¹⁷ Philippe Descola, « À propos de *Par-delà nature et culture* » [entretien], *Tracés. Revue de sciences humaines*, 12 (2007), p. 231-252, ici p. 241.

¹⁸ R. Bertrand, *L'Histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-Occident (xvi^e-xvii^e siècle)*, Paris, Seuil, 2011.

¹⁹ *Ibid.*, p. 307-308 ; souligné par l'auteur.

²⁰ *Ibid.*, p. 194 : « Ainsi que le soutient l'anthropologue Eduardo Viveiros de Castro, la ligne de démarcation entre spécificités "culturelles" tient précisément aux différents types de "nature" dont celles-ci essaient de rendre compte : s'il est quelque chose de difficilement traduisible d'un monde [à] l'autre, c'est bien ce plan de cosmogonies pratiques qui circonscrit d'un même mouvement le social et le naturel, l'humain et le non-humain. » Ce passage renvoie (n. 17 p. 524) à l'article « Cosmological Deixis and Amerindian Perspectivism », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 4/3 (1998), p. 469-488.

²¹ R. Bertrand, *op. cit.*, p. 324, en référence (n. 4 p. 573) à Quentin Skinner, *Hobbes and Republican Liberty*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

²² H. Corbin, *Histoire de la philosophie islamique*, Paris, Gallimard, 1986 [1964], p. 21 ; souligné par l'auteur.

²³ Voir respectivement : Reinhart Koselleck, « Introduction (*Einleitung*) to the *Geschichtliche Grundbegriffe* », *Contributions to the History of Concepts*, 6/1 (2011 [1972]), p. 7-25 ; et John Keane, « More theses on the philosophy of history », dans J. Tully (dir.), *Meaning and Context: Quentin Skinner and his critics*, Cambridge, Polity Press, p. 204-217. Cf. Julien Vincent, « Concepts et contextes de l'histoire intellectuelle britannique : l'École de Cambridge" à l'épreuve » [recension groupée], *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 50/2 (2003), p. 187-207.

²⁴ Sheldon Pollock, Benjamin A. Elman et Ku-ming Kevin Chang (dir.), *World Philology*, Cambridge / Londres, Harvard University Press, 2015.

²⁵ Claire Pagès, « Une mondialisation sans monde » [recension], *La Vie des idées*, 15 mars 2012. URL: <http://www.laviedesidees.fr/Une-mondialisation-sans-monde.html>

²⁶ Serge Gruzinski, *Les Quatre Parties du monde : histoire d'une mondialisation*, Paris, La Martinière, 2004.

²⁷ D. Lombard, « De la vertu des "aires culturelles" », dans J. Revel et N. Wachtel (dir.), *Une École pour les sciences sociales. De la VI^e Section à l'École des hautes études en sciences sociales*, Paris, Éditions du Cerf / Éditions de l'EHESS, 1996, p. 115-125, ici p. 121 ; souligné par l'auteur.

²⁸ Cf. Jean-Frédéric Schaub, *La France espagnole. Les racines hispaniques de l'absolutisme français*, Paris, Seuil, 2003.

²⁹ Deux mises au point récentes en attestent : Thierry Delpuech, « Comprendre la circulation internationale des solutions d'action publique : panorama des *policy transfer studies* », *Critique internationale*, 43/2 (2009), p. 153-165 ; Michel Espagne, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres*, 1 (2013) : *Transferts culturels* (M. Espagne et V. Gérard, dir.), URL: rsl.revues.org/219.

³⁰ M. Werner et B. Zimmerman, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 58/1 (2003), p. 7-36, ici p. 14.

³¹ *Ibid.*, p. 16.

³² Jocelyne Dakhlia et Wolfgang Kaiser (dir.), *Les musulmans dans l'histoire de l'Europe. II. Passages et contacts en Méditerranée*, Paris, Albin Michel, 2013. La citation est ici empruntée au texte liminaire du volume : *id.*, « Introduction – Une Méditerranée entre deux mondes, ou des mondes continus », p. 7-31, ici p. 7.

³³ J. Dakhlia et Bernard Vincent, « Introduction – Les musulmans en Europe occidentale au Moyen Âge et à l'époque moderne : une intégration invisible » 2011, p. 10-31, ici p. 21-22.

³⁴ Akram F. Khater et Antoine F. Khater, « Assaf: A peasant of Mount Lebanon », dans E. Burke III (dir.), *Struggle and Survival in the Modern Middle East*, Londres / New York, I.B. Tauris, 1993, p. 31-43.

³⁵ Daniel Rivet, « Le monde arabe et l'Europe au XIX^e siècle », dans A. Bouchène *et al.* (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris / Alger, La Découverte / Barzakh, 2012, p. 149-155, ici p. 150.

³⁶ Ehud R. Toledano, « Shemsigul: A Circassian slave in mid-nineteenth-century Cairo », dans E. Burke III (dir.), *op. cit.*, p. 48-63 ; Benjamin Claude Brower, *A Desert Named Peace: The Violence of France's Empire in the Algerian Sahara*, New York, Columbia University Press, 2009, p. 141-196.

³⁷ John Wright, *The Trans-Saharan Slave Trade*, Londres / New York, Routledge, 2007, p. 167.

³⁸ R. al-Tahtâwî, *L'Or de Paris : relation de voyage, 1826-1831*, Paris, Sindbad, 1988, p. 50. Cf. Daniel L. Newman, (éd.), *An Imam in Paris: Al-Tahtawi's Visit to France (1826-1831)*, Londres, Saqi Books, 2004, p. 102.

³⁹ E. Toledano, *The Ottoman Slave Trade and its Suppression*, Princeton, Princeton University Press, 1982. Cf. R. Brunschvig, « 'Abd », *EI²*, vol. 1 (1986), p. 24-40, ici p. 37.

⁴⁰ Citée par Largeau, ici d'après B. C. Brower, *op. cit.*, p. 196.

⁴¹ Edmund Burke III, « The Mediterranean before Colonialism: Fragments from the life of 'Ali bin 'Uthman al-Hammi in the late eighteenth and nineteenth centuries », *Journal of North African Studies*, 6/1 (2001), p. 129-142.

⁴² Albert Hourani, *Arabic Thought in the Liberal Age, 1798-1939*, Londres / New York / Toronto, Oxford University Press, 1983 [1962], p. 103-129 ; I. Goldziher [J. Jomier], « *Djāmāl al-Dīn al-Afghānī* », *EI²*, vol. 2 (1991), p. 416-419 ; Nikki R. Keddie, *Sayyid Jamāl ad-Dīn "al-Afghānī": A Political Biography*, Berkeley, University of California Press, 1972 ; *id.*, « Afghānī, Jamāl-al-dīn », *Encyclopædia Iranica*, I/5 (1991), p. 481-486.

⁴³ Abdürrechid İbrahim, *Un Tatar au Japon. Voyage en Asie (1908-1910)*, Paris, Sindbad-Actes Sud, 2004.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 24.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 18-19.

⁴⁶ *ET*², s.v. « Khalīl Ghānim » (Elie Kedourie).

⁴⁷ S. Subrahmanyam, « Par-delà l'incommensurabilité : pour une histoire connectée des empires aux temps modernes », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 54-4bis (2007), p. 34-53, ici p. 48.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 49 et 53 respectivement.

⁴⁹ Philippe Minard, « Globale, connectée ou transnationale : les échelles de l'histoire », *Esprit*, 2013/12, p. 20-32, ici p. 31.

⁵⁰ P. Descola, art. cit., p. 237.

⁵¹ Daniel Miller, « Artefacts and the meaning of things », dans T. Ingold (dir.) *Companion Encyclopedia of Anthropology*, Londres / New York, Routledge, 1994, p. 396-419, ici p. 397 : « Artefacts are very different from words, and when we talk about the meaning of things we are primarily concerned with questions of "being" rather than questions of "reference". Artefacts are a means by which we give form to, and come to an understanding of, ourselves, others, or abstractions such as the nation or the modern. It is in this broad sense that their very materiality becomes problematic. »

⁵² L'exemple de Romain Bertrand embrassant soudain sans réserves le « programme d'histoire des idées de l'école de Cambridge » en a déjà témoigné : *op. cit.*, p. 324, passage cité et discuté *supra*.

⁵³ Miller indique ailleurs, d'une façon qui pourra sembler elle aussi déroutante, que les choses procurent du « (ré)confort » (*comfort*) précisément en ce qu'elles font achopper la volonté d'assimilation : « to be continually faced with objects which we cannot assimilate is one of the key problems of the modern age. We constantly strive for such assimilation. That is, artefacts appear as given concrete forms, but human societies have always striven—through their construction, alteration, consumption and application of meaning—to make them internal to, and in part definitional of, themselves. In many ways it is the very physical nature of artefacts, at once the product of human desires, yet in themselves inanimate, which will always render them ambiguous as regards the dualism between persons and non-persons. It is intrinsic to their nature as social things. » Cet extrait est emprunté à D. Miller, art. cit., p. 396 (souligné par l'auteur), mais je fais ici également référence à *id.*, *The Comfort of Things*, Cambridge, Polity Press, 2008.

⁵⁴ D'où aussi la proposition par certains anthropologues, prenant acte des travaux de D. Miller, d'un « denuded usage of "things" » : « Rather than accepting that meanings are fundamentally separate from their material manifestations (signifier v. signified, word v. referent, etc.), the aim is to explore the consequences of an apparently counter-intuitive possibility: that things might be treated as sui generis meanings. » C'est là le propos introductif d'Amiria Henare, Martin Holbraad et Sari Wastell (dir.), *Thinking Through Things: Theorising Artifacts Ethnographically*, Londres / New York, Routledge, 2007, p. 5 et 3 (souligné par les auteurs).

⁵⁵ Cf. E. Burke III (dir.), *Struggle and Survival in the Modern Middle East*, Londres / New York, I.B. Tauris, 1993, préface, p. ix.

⁵⁶ Ehem Eldem, « Un bourgeois d'Istanbul au milieu du XIX^e siècle. Le livre de raison de Mehmed Cemal Bey, 1855-1864 », dans N. Clayer, E. Kaynar (dir.), *Penser, agir et vivre dans l'Empire ottoman et en Turquie. Études réunies pour François Georgeon*, Paris / Louvain / Walpole, Peeters, 2013, p. 233-259, ici p. 396.

⁵⁷ Atilla Bir, Şinasi Acar et Mustafa Kaçar, « The clockmaker family Meyer and their watch: keeping the *alla turca* time », dans F. Günergun et D. Raina (dir.), *Science between Europe and Asia: Historical Studies on the Transmission, Adoption and Adaptation of Knowledge*, Dordrecht, Springer, 2011, p. 125-136, ici p. 126. Cf. Avni Wishnitzer, *Reading Clocks, Alla Turca: Time and Society in the Late Ottoman Empire*, Chicago, University of Chicago Press, 2015.

⁵⁸ A. Bir, Ş. Acar et M. Kaçar, art. cit., p. 128.

⁵⁹ Ö. Türesay, « Le temps des almanachs ottomans : usage des calendriers et temps de l'histoire (1873-1914) », dans F. Georgeon et F. Hitzel (dir.), *Les Ottomans et le temps*, Leiden / Boston, Brill, 2012, p. 129-157, ici p. 156.

⁶⁰ Şevket Pamuk, *A Monetary History of the Ottoman Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 213.

⁶¹ E. Eldem, art. cit., p. 400 (de même pour la citation suivante).

BIBLIOGRAPHIES

Travaux

Références citées

Toutes les références électroniques citées (URL et DOI) ont été consultées ou vérifiées entre mai et juillet 2016. Seules les adresses invalides sont signalées comme telles.

Travaux

L'astérisque indique une référence dont le texte n'a pas été versé au dossier d'habilitation.

OUVRAGES DE RECHERCHE

A Provincial History of the Ottoman Empire: Cyprus and the Eastern Mediterranean in the Nineteenth Century (trad. du français par Adrian Morfee), Londres / New York, Routledge, 2014.

"*Un Grand Progrès—sur le papier*". *Histoire provinciale des réformes ottomanes à Chypre au XIX^e siècle*, Paris / Leuven, Peeters, 2010.

DIRECTION D'OUVRAGES COLLECTIFS ET NUMÉROS DE REVUE

(Avec Benjamin Gourisse et Élise Massicard) *L'Art de l'État en Turquie. Arrangements de l'action publique de la fin de l'empire ottoman à nos jours*, Paris, Karthala, 2013.

*(Traduction anglaise) *Order and Compromise: Government Practices in Turkey from the Late Ottoman Empire to the Early 21st Century*, Leiden, Brill, 2015.

*(Traduction turque) *Devlet Olma Zanaatı: Osmanlı'dan Bugüne Kamu İcraatı*, Istanbul, İletişim, sous presse.

(Avec Pierre Savy) *Labyrinthe*, 35 (2010) : *Empire Reader*. URL: labyrinthe.revues.org/4073

European Journal of Turkish Studies, 6 (2007) : *Ill-literate Knowledge*. URL: ejts.revues.org/1293

(Avec Charles Ruelle) *Labyrinthe*, 26 (2007) : *Penser par extraordinaire*. URL: labyrinthe.revues.org/1498

Labyrinthe, 21 (2005) : *Communauté en pièces : d'Europe, d'Islam et d'ailleurs*. URL: labyrinthe.revues.org/893

ARTICLES ET AUTRES TEXTES

Vol. A : Histoires de province _____

- [1] (Avec Olivier Bouquet) « Administration centrale et provinciale, XIX^e-XX^e siècles », dans F. Georgeon, N. Vatin et G. Veinstein (dir.), *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 2015, p. 41-43.
- [2] « À l'heure de la province : querelles de clocher et rythmiques d'empire », dans F. Georgeon et F. Hitzel (dir.). *Les Ottomans et le temps*, Leiden, Brill, 2012, p. 159-171.
- [3] « The Port-City in the Fields: Investigating an Improper Urbanity in Mid-Nineteenth-Century Cyprus », *Mediterranean Historical Review*, 24/2 (2009) : *The Late Ottoman Port-Cities and their Inhabitants: Subjectivity, Urbanity, and Conflicting Orders* (M. Fuhrmann et V. Kechriotis, dir.), p. 133-150. DOI: 10.1080/09518960903488014

- [4] « Reforms Talks: Applying the Tanzimat to Cyprus », dans E. Gavriel, M. Kappler et M. Michail (dir.), *Ottoman Cyprus: A collection of studies on history and culture*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2009, p. 107-116.
- [5] « Affaires courantes pour marcheurs d'empire. Le métier d'administrateur dans les provinces ottomanes au XIX^e siècle », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 72 (2008) : *L'observation historique du travail administratif* (F. Buton, dir.), p. 4-25. URL: www.cairn.info/revue-geneses-2008-3-p-4.htm
- [6] « La fuite, le retour et la rature. Quand le style fait l'événement en Méditerranée ottomane au XIX^e siècle », *Turcica*, 40 (2008), p. 153-188. DOI: 10.2143/TURC.40.0.2037138
- [7] « Dissipation de l'État : l'impensé des institutions ottomanes », contribution à la journée d'études « Servir l'État en Turquie : la rationalisation des institutions en question », Paris, École des hautes études en sciences sociales, 5 décembre 2008. URL: halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00723285
- [8] (Recension) Kemal H. Karpat (dir.) (avec Robert W. Zens), *Ottoman Borderlands: Issues, Personalities and Political Changes*, Madison, The University of Wisconsin Press, 2003 : dans *International Journal of Middle East Studies*, 40 (2008), p. 493-495. DOI: 10.1017/S0020743808081087
- [9] « Provincialiser l'empire. Chypre et la Méditerranée ottomane au XIX^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 62/6 (2007), p. 1313-1344. URL: www.cairn.info/revue-Annales-2007-6-p-1313.htm
- [10] « The Voice-Over of Administration : Reading Ottoman Archives at the Risk of Ill-literacy » *European Journal of Turkish Studies*, 6 (2007): *Ill-literate Knowledge* (M. Aymes, dir.). URL: ejts.revues.org/1333
- [11] (Recension) Maurus Reinkowski, *Die Dinge der Ordnung. Eine vergleichende Untersuchung über die osmanische Reformpolitik im 19. Jahrhundert*, München, Oldenbourg, 2005 : dans *Turcica*, 38 (2006), p. 389-392. DOI: 10.2143/TURC.38.0.2021281
- [12] « À l'échelle de Chypre : "Européens indigènes" et réformes ottomanes au XIX^e siècle », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 107-110 (2005) : *Identités confessionnelles et espaces urbains en terres d'islam*, (M. Anastassiadou-Dumont, dir.), p. 297-322. URL: remmm.revues.org/2817
- [13] « "Chypre à la Turquie" : frontières et territoires d'une province ottomane au XIX^e siècle », *Cahiers du Centre d'Études Chypriotes*, 34 (2004) [Actes du colloque international « Frontières et territoires au centre de Chypre : la région d'Idalion de l'Antiquité au XIX^e siècle », Aix-en-Provence, 3-5 juin 2004], p. 135-154.
- [14] « Chypre en archipel. D'une modernité insulaire des réformes ottomanes au milieu du XIX^e siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, 68 (2004) : *Modernité et insularité en Méditerranée*, p. 75-104. URL: cdlm.revues.org/658
- [15] *« Une histoire d'européanité chypriote », dans G. Pécout (dir.), *Penser les frontières de l'Europe. Élargissement et union : approches historiques* [Actes du colloque international tenu à l'École normale supérieure, Paris, 27-29 mars 2003], Paris, P.U.F. / Éditions Rue d'Ulm, 2004, p. 235-246.

- [16] « "Position délicate" ou île sans histoires ? L'intégration de Chypre à l'État ottoman des premières Tanzîmât », dans N. Vatin et G. Veinstein (dir.), *Insularités ottomanes*, Paris, Maisonneuve et Larose / Institut français d'études anatoliennes, 2004, p. 241-275.
- [17] (Recension) Elizabeth Zachariadou (dir.), *The Kapudan Pasha: His Office and his Domain* [Actes des *Halcyon Days in Crete IV*, Rethymnon, 7-9 janvier 2000], Rethymnon, Crete University Press, 2002 : dans *Turcica*, 35 (2003), p. 336-339. DOI: 10.2143/TURC.35.0.578746

Vol. B : Affaires de faux

- [18] « An Ottoman in Paris: A Tale of Mediterranean Coinage », dans P. Lorcin et T. Shepard (dir.), *French Mediterraneans: Transnational and Imperial Histories*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2016, p. 168-199.
- [19] « Gouverner par formulaire », dans A. Mailloux et L. Verdon (dir.), *L'Enquête en questions. De la réalité à la "vérité" dans les modes de gouvernement (Moyen Âge – Temps modernes)*, Paris, CNRS Éditions, 2014, p. 131-138.
- [20] « Faux et usages de faux : l'ordinaire de l'État ? », contribution présentée lors du 12^e Congrès de l'Association française de science politique, Paris, Institut d'études politiques, 9-11 juillet 2013, à la session de travail « Saisir l'État à travers ses écrits ordinaires. Enjeux, méthodes et objets » (J.-M. Eymeri-Douzans et G. Tanguy, dir.). URL: www.afsp.info/congres2013/st/st2/st2aymes.pdf
- [21] « Changeur d'empire », dans N. Clayer et E. Kaynar (dir.), *Penser, agir et vivre dans l'Empire ottoman et en Turquie. Études réunies pour François Georgeon*, Paris / Louvain / Walpole, MA, Peeters, 2013, p. 231-282.
- [22] « Prêts-Noms. Politique du métonyme », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 60/2 (2013) : *Politiques du nom : la réforme des noms propres en Turquie* (O. Bouquet et B. Fliche, dir.), p. 38-57. URL: www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2013-2-page-38.htm
- [23] « Sa Majesté des mentis. Traité de *pseudologia politica* (recette ottomane) », *Écrire l'histoire*, 10 (2012) : *Mensonges (2) : Mensonges et légitimation* (P. Savy, dir.), p. 25-36. DOI: 10.4000/elh.193
- [24] « Pseudo Orhan Pamuk », *Labyrinthe*, 32 (2009) : *Le petit théâtre intellectuel* (L. Dubreuil, R. Pasquier et D. Schreiber, dir.), p. 111-117. URL: labyrinthe.revues.org/4002

Vol. C : Miscellanées

Aire

- [25] *« L'Empire ottoman et les mondes arabo-musulmans », dans P. Singaravélou et S. Venayre (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, en cours de soumission.
- [26] *« Les études turques : combien de cultures ? », contribution aux actes du colloque international « Aires culturelles » tenu à Paris, INALCO et CNRS, 5-7 novembre 2014 : en cours de soumission.
- [27] (Avec Olivier Bouquet) « Transfaires d'ailleurs » [postface], *European Journal of Turkish Studies*, 22 (2016) : *Transfaires d'empire. Ottomans et*

Russes, pour une histoire croisée (O. Bouquet, dir.).
URL: ejts.revues.org/5348

- [28] *« Balta Limani, traité de (1838) », dans F. Georgeon, N. Vatin et G. Veinstein (dir.), *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 2015, p. 144.
- [29] (Avec Maroussia Ferry et Hayri Gökşin Özkoray) « Aires culturelles et sciences sociales, ou les deux cultures », *La Lettre de l'EHESS*, 55 (octobre 2012). URL: lettre.ehess.fr/4461
- [30] « Something of an Area: Sketches from Among Heptanesian Step-Ottomans », dans T. Anastasiadis et N. Clayer (dir.), *Society, Politics and State Formation in Southeastern Europe during the 19th Century*, Athènes, Alpha Bank Historical Archives, 2011, p. 372-398.
- [31] (Traduction, avec Stéphane Péquignot) Fredrik Barth, « L'identité pathane et sa préservation », *Labyrinthe*, 7 (2000), p. 43-65 (précédé d'une introduction : « Questions d'identité : l'apport de Fredrik Barth »). URL: labyrinthe.revues.org/504

Éd. orig. "Pathan Identity and its Maintenance", dans F. Barth (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Culture Difference*, Bergen-Oslo/Londres, Universitets Forlaget/George Allen & Unwin, 1969, p. 117-134.

Archives

- [32] *« La main courante de l'archivage. Deux histoires ottomanes », dans C. Jungen et J. Sfeir (dir.), *Archiver au Moyen Orient*, Paris, Karthala, à paraître.
- [33] « Le corpus impossible. Registres de cadis et archives de la province ottomane à Chypre au XIX^e siècle », *Ibla. Revue de l'Institut des belles-lettres arabes*, 208 (2011) : La justice et ses écritures. Pratiques d'enregistrement à l'époque ottomane (I. Grangaud, dir.), p. 207-227.
- [34] « La lettre saisit l'esprit. Histoire probatoire d'un programme de réforme », *Cahiers du Centre de recherches historiques*, 45 (2010) : *La preuve en histoire* (M. Vartejanu-Joubert, dir.), p. 75-93. DOI: 10.4000/ccrh.3557
- [35] (Avec Michalis N. Michail) « Archival Collections on the Ottoman Period of the History of Cyprus », dans E. Gavriel, M. Kappler et M. Michail (dir.), *Ottoman Cyprus: A collection of studies on history and culture*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2009, p. 297-310.
- [36] « L'archive dans ses œuvres (Rancière, Derrida) », *Labyrinthe*, 17 (2004) : *Jacques Rancière l'indiscipliné* (R. Pasquier, dir.), p. 69-77. URL: labyrinthe.revues.org/175

Chypre

- [37] *« Millet », dans D. Albera, M. Crivello, T. Fabre et M. Tozy (dir.), *Dictionnaire de la Méditerranée*, Arles / Aix-en-Provence, Actes Sud / MMSH / CNRS, sous presse.
- [38] « Chypre », dans F. Georgeon, N. Vatin et G. Veinstein (dir.), *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 2015, p. 265-267.
- [39] (Recension) Étienne Copeaux, Claire Mauss-Copeaux, *Taksim ! Chypre divisée, 1964-2005*, Lyon, ædelsa, 2005 : dans *Revue des mondes*

musulmans et de la Méditerranée, 125 (2009), p. 296-298.
URL: remmm.revues.org/6103

- [40] *« Chypre – Histoire – De la conquête ottomane à l'indépendance », *Encyclopaedia Universalis*, 2008.

Empires

- [41] (Recension) Thomas Kühn, *Empire, Islam and Politics of Difference: Ottoman Rule in Yemen, 1849-1919*, Leiden, Brill, 2011 : dans *Turcica*, 45 (2014), p. 410-413. DOI: 10.2143/TURC.45.0.3032674
- [42] « Many a Standard at a Time: The Ottomans' Leverage with Imperial Studies », *Contributions to the History of Concepts*, 8/1 (2013) : *Concepts of Empire and Imperialism*, p. 26-43. DOI: 10.3167/choc.2013.080102
- [43] (Version préparatoire du précédent) « Un texte sans titre », contribution au colloque « L'orientalisme désorienté ? La Turquie contemporaine au miroir des approches postcoloniales » (Rennes, Institut d'études politiques, 28-29 janvier 2010). URL: halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01345168
- [44] « L'empire-espèce » [à propos de Jane Burbank, Frederick Cooper, *Empires. De la Chine ancienne à nos jours* (trad. de l'anglais (États-Unis) par C. Jeanmougin), Paris, Payot, 2011], *Monde(s). Histoire espaces relations*, 2 (2012), p. 218-221. DOI: 10.3917/mond.122.0217
- [45] (Avec Laurent Dubreuil) « Impérissable / De certains noms d'empire », *Labyrinthe*, 35 (2010) : *Empire Reader* (M. Aymes et P. Savy, dir.), p. 13-20. URL: labyrinthe.revues.org/4075
- [46] (Traduction) Charles Tilly, « Comment les empires touchent à leur fin », *Labyrinthe*, 35 (2010) : *Empire Reader* (M. Aymes, P. Savy, dir.), p. 21-37. URL: labyrinthe.revues.org/4077
- Éd. orig. "How Empires End", dans K. Barkey et M. von Hagen (dir.), *After Empire: Multiethnic Societies and Nation-building. The Soviet Union, and the Russian, Ottoman, and Habsburg Empires*, Boulder CO, Westview Press, 1997, p. 1-11.
- [47] *« The Location of Postcolonial Studies », *Labyrinthe*, 24 (2006) : *Faut-il être postcolonial ?* (L. Dubreuil, dir.), p. 39-45. URL: labyrinthe.revues.org/1188

La parole, le séminaire, l'écriture

- [48] *(Avec Laurent Dubreuil, Laurent Ferri, Grégoire Leménager, Franck Lemonde, Renaud Pasquier et Guillaume Paugam) « Ici la Dédalie », *Labyrinthe*, 41 (2014-15) : *Ici la Dédalie*, p. 9-87. URL: labyrinthe.revues.org/4336
- [49] (Traduction) Terrence W. Deacon, « À propos de l'homme, ou comment repenser la sélection naturelle du langage humain », *Labyrinthe*, 38 (2012) : *L'éloquence des singes* (L. Dubreuil, dir.), p. 29-39. URL: labyrinthe.revues.org/4242

Éd. orig. "On the Human: Rethinking the Natural Selection of Human Language", in G. Comstock, P. Shipton, S. Haslanger, W. Lycan, (dir.), *On the Human Forum* (2010). URL: <http://onthehuman.org/2010/02/on-the-human-rethinking-the-natural-selection-of-human-language/>

- [50] (Avec David Schreiber) « Hayden White, l'ironie de la Métahistoire / En avant l'après-histoire ! », *Labyrinthe*, 33 (2009) : "Patates chaudes" : *poétique, savoir, politique*, p. 13-19. URL: labyrinthe.revues.org/4028
- [51] (Avec Élodie Cassan, Laurent Dubreuil, Laurent Ferri, Laurence Marie, Clément Orillard, Renaud Pasquier, Guillaume Paugam, Pierre Savy, David Schreiber et Grégoire Leménager) « Revues modes d'emploi », *Labyrinthe*, 31 (2008) : *Revue modes d'emploi* (L. Marie et P. Savy, dir.), p. 11-68. URL: labyrinthe.revues.org/3859
- [52] « From-To? Contemporaneities of the Seminar(s) », *sans papier* [a collection of electronic pre-prints in French and Francophone Studies at Cornell University], 2007. URL: <http://as.cornell.edu/departments/french-t/publications/indexdafb.html?pubid=3891> (adresse désormais invalide)
- [53] (Version française revue et augmentée) « Du *Seminar* au séminaire », *Labyrinthe*, 27 (2007): *La Fin des disciplines ?* (L. Dubreuil, dir.), p. 37-58. URL: labyrinthe.revues.org/2011

Qu'est-ce qu'une recension ?

- [54] *(Recension) « Ottoman Mediterranean Cities » [à propos de Dilek Akyalçın Kaya, « Les Sabbatéens saloniens (1845-1912) : des individus pluriels dans une société urbaine en transition », thèse de doctorat, EHESS, 2013], *Dissertation Reviews*, 8 janvier 2014. URL: <http://dissertationreviews.org/archives/6082>
- [55] (Recension) Christine M. Philliou, *Biography of Empire: Governing Ottomans in an Age of Revolution*, Berkeley, University of California Press, 2011 : dans *International Journal of Middle East Studies*, 44/2 (2012), p. 347-350. DOI: 10.1017/S0020743812000128
- [56] (Recension) Olivier Bouquet, *Les Pachas du sultan. Essai sur les agents supérieurs de l'État ottoman (1839-1909)*, Paris / Leuven, Peeters, 2007 : dans *Bulletin critique des Annales islamologiques*, 25 (2009), p. 51-54. URL: www.ifao.egnet.net/bcai/25/13/
- [57] « L'épreuve de la discontinuité. Une lecture historique de Fredrik Barth », *Critique*, 680-681 (2004) : *Frontières de l'anthropologie* (B. de L'Estoile et M. Naepels, dir.), p. 128-138. URL: www.cairn.info/revue-critique-2004-1-page-128.htm
- [58] (Recension) Fredrik Barth, *Balinese Worlds*, Chicago / Londres, University of Chicago Press, 1993 : dans *Labyrinthe*, 15 (2003), p. 107-110. URL: labyrinthe.revues.org/483
- [59] (Recension) « La société rurale à l'époque ottomane, Égypte-Bilad al-Sham-Anatolie/Balkans » (colloque international du Caire, 28 avril-1^{er} mai 2002) : dans *Labyrinthe*, 13 (2002), p. 137-139. URL: labyrinthe.revues.org/1492

Turc mécanique

- [60] « Tanzimat », dans F. Georgeon, N. Vatin et G. Veinstein (dir.), *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 2015, p. 1127-1130.
- [61] (Recension) Heidemarie Doganalp-Votzi, Claudia Römer, *Herrschaft und Staat: Politische Terminologie des Osmanischen Reiches der Tanzimatzeit*, Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 2008 : dans *Turcica*, 45 (2014), p. 403-406. DOI: 10.2143/TURC.45.0.3032674

- [62] « Le siècle de la Turquie : une histoire contemporaine ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 103 (2009) : *Proche-Orient : foyers, frontières et fractures* (L. Dakhli, V. Lemire et D. Rivet, dir.), p. 47-61. DOI: 10.3917/ving.103.0047
- [63] (Recension) (avec Clélia Delbarre et Erdal Kaynar) « La formation d'un chef : Mustafa Kemal en son temps » [recension de M. Şükrü Hanioğlu, *Atatürk: An intellectual biography*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2011], *La Vie des idées*, 3 septembre 2012. URL: www.laviedesidees.fr/La-formation-d-un-chef.html
- (Traduction anglaise du précédent) « The Formation of a Leader: Mustafa Kemal in His Lifetime », *Books and Ideas*, 19 octobre 2012. URL: www.booksandideas.net/The-Formation-of-a-Leader.html
- [64] « Historicités », *Labyrinthe*, 17 (2004) : *Jacques Rancière l'indiscipliné* (R. Pasquier, dir.), p. 65-68. URL: labyrinthe.revues.org/174

Références citées

- ABDÜRRECHİD İBRAHİM (2004) *Un Tatar au Japon. Voyage en Asie (1908-1910)* (traduction et édition par François Georgeon et Işık Tamdoğan-Abel), Paris, Sindbad-Actes Sud.
- AKYILDIZ, Ali (1993) *Tanzimat Dönemi Osmanlı Merkez Teşkilatında Reform, 1836-1856* [La réforme des institutions centrales ottomanes pendant la période des Tanzimat], Istanbul, Eren.
- ALEMBERT, Jean le Rond d' (1751) « Discours préliminaire des éditeurs », dans D. Diderot et J. le Rond d'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, etc.*, University of Chicago : ARTFL Encyclopédie Project (Robert Morrissey et Glenn Roe, éd.). URL: <http://encyclopedia.uchicago.edu/node/156>
- ANDRIOTIS, Nikos (2013) « Les querelles ethnoreligieuses en Crète et l'intervention des puissances européennes (seconde moitié du XIX^e siècle), dans A. Anastasiadis (dir.), *Voisinages fragiles. Les relations interconfessionnelles dans le Sud-Est européen et la Méditerranée orientale 1854-1923 : contraintes locales et enjeux internationaux*, Athènes, École française d'Athènes, p. 197-211.
- ANHEIM, Étienne (2004) « Singulières Archives. Le statut des archives dans l'épistémologie historique, une discussion de *La Mémoire, l'histoire, l'oubli* de Paul Ricœur », *Revue de synthèse*, 125 : *Fabrique des archives, fabrique de l'histoire*, p. 153-182.
- ANIEVAS, Alexander et Kerem NiŞANCIOĞLU (2015) *How the West Came to Rule: The Geopolitical Origins of Capitalism*, Londres, Pluto Press.
- ANHEIM, Étienne et Olivier PONCET (2004) « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *Revue de synthèse*, 125 : *Fabrique des archives, fabrique de l'histoire*, p. 1-14.
- AYDIN, Cemil (2007) *The Politics of Anti-Westernism in Asia: Visions of World Order in Pan-Islamic and Pan-Asian Thought*, New York, Columbia University Press.
- BARKEY, Karen (2008) *Empire of Difference: The Ottomans in Comparative Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BARTH, Fredrik (1993) *Balinese Worlds*, Chicago/Londres, University of Chicago Press.
- BARTH, Fredrik (1969) « Pathan Identity and its Maintenance », dans *id.* (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, Bergen-Oslo / Londres, Universitets Forlaget / George Allen & Unwin, p. 117-134.
- BARUCHA, Rustom (2001) « Infiltrating Europe: Outside the borders of postcolonial cool », dans S. Hassan et I. Dadi (dir.), *Unpacking Europe: Towards a Critical Reading*, Rotterdam, NAI Publishers, p. 216-233.
- BAUDRILLARD, Jean (1968) *Le Système des objets*, Paris, Gallimard.

- BECKINGHAM, Charles F. (1957) « The Turks of Cyprus », *Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, 87/2, p. 165-174
- BERTRAND, Romain (2011) *L'Histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-Occident (xvi^e-xviii^e siècle)*, Paris, Seuil.
- BLUMI, Isa (2013) *Ottoman Refugees, 1878-1939: Migration in a post-imperial world*, Londres / New Dehli / New York / Sydney, Bloomsbury.
- BOUCHERON, Patrick (2010) *Faire profession d'historien*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- BOUCHERON, Patrick (dir.) (2009) *Histoire du monde au xv^e siècle*, Paris, Fayard.
- BOUREAU, Alain (1991) « Ignace et le Maure : histoire, anecdote et détachement du sens », dans D. Milo et A. Bourreau (dir.), *Alter histoire. Essais d'histoire expérimentale*, Paris, Les Belles Lettres, p. 185-202.
- BOZARSLAN, Hamit (2007) « États, communautés et marges dissidentes en Irak », *Critique internationale*, 34, p. 17-27. DOI: 10.3917/cii.034.0017
- BRAUDE, Benjamin (1982) « Foundation myths of the millet system », dans B. Braude et B. Lewis (dir.), *Christians and Jews in the Ottoman Empire: The Functioning of a Plural Society*, Londres / New York, Holmes and Meier, 1982, vol. 1 : *The Central Lands*, p. 69-88.
- BRAUDEL, Fernand (1987) *Grammaire des civilisations*, Paris, Arthaud-Flammarion. [Éd. orig. S. Baille, F. Braudel et R. Philippe, *Le Monde actuel, histoire et civilisations*, Paris, Belin, 1963.]
- BRILLAT-SAVARIN, Jean Anthelme (1826) *Physiologie du goût, ou Méditations de gastronomie transcendante*, Paris, A. Sautelet et Cie. URL: gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8626673x
- BROMBERGER, Christian et Jean-Yves DURAND (2001) « Faut-il jeter la Méditerranée avec l'eau du bain ? », dans D. Albera, A. Blok et C. Bromberger (dir.), *L'Anthropologie de la Méditerranée*, Paris / Aix-en-Provence, Maisonneuve et Larose / MMSH, p. 733-756.
- BROWER, Benjamin Claude (2009) *A Desert Named Peace: The Violence of France's Empire in the Algerian Sahara*, New York, Columbia University Press.
- BURKE III, Edmund, (2001) « The Mediterranean before Colonialism: Fragments from the life of `Ali bin `Uthman al-Hammi in the late eighteenth and nineteenth centuries », *Journal of North African Studies*, 6/1, p. 129-142. DOI: 10.1080/13629380108718425
- BURKE III, Edmund (dir.) (1993) *Struggle and Survival in the Modern Middle East*, Londres / New York, I.B. Tauris.
- CAMAU, Michel (1996) « Voies et moyens d'une banalisation d'une aire culturelle : approches du politique dans le monde arabe et musulman », rapport sur la table-ronde organisée lors du Cinquième congrès de l'Association française de science politique, Aix-en-Provence, 23-26 avril 1996.

- CAPLAN, Jane (2001) « "This or That Particular Person": Protocols of Identification in Nineteenth-Century Europe », dans J. Caplan et J. Torpey (dir.), *Documenting Individual Identity: The Development of State Practices in the Modern World*, Princeton / Oxford, Princeton University Press, p. 49-66.
- CERTEAU, Michel de (1978) « Qu'est-ce qu'un séminaire ? », *Esprit*, 11-12, p. 176-181.
- CERTEAU, Michel de, avec Dominique JULIA et Jacques REVEL (1993) « La beauté du mort : le concept de "culture populaire" », dans M. de Certeau, *La Culture au pluriel* (établie et présentée par Luce Giard), Paris, Seuil, p. 45-73. [Éd. orig. *Politique aujourd'hui*, décembre 1970, p. 3-23.]
- CHARLE, Christophe (1994) *La République des universitaires 1870-1940* de Christophe Charle, Paris, Seuil.
- CHATEAUBRIAND, François-René de (1811) *Itinéraire de Paris à Jérusalem, et de Jérusalem à Paris, en allant par la Grèce, et revenant par l'Égypte, la Barbarie et l'Espagne*, Paris, Le Normant, 3 tomes.
- CHEVRIER, Yves (2008) « La traversée des sciences de l'Homme : aires culturelles, humanités et sciences sociales », dans T. Sanjuan (dir.), *Carnets de terrain. Pratique géographique et aires culturelles*, Paris, L'Harmattan, p. 43-94.
- CLANCY-SMITH, Julia (2009) « Passages : Khayr al-Din al-Tunisi et une communauté méditerranéenne de pensée (1800-1890) », dans O. Moreau (dir.), *Réforme de l'État et réformismes au Maghreb (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, p. 161-196.
- CLAY, Christopher (2000) *Gold for the Sultan: Western bankers and Ottoman finance 1856-1881*, Londres, I.B. Tauris.
- CŒURÉ, Sophie et Vincent DUCLERT, *Les Archives*, Paris, La Découverte, 2011. [Éd. orig. 2001.]
- COLEMAN, Simon (2002) « Do you believe in pilgrimage? Communitas, contestation and beyond », *Anthropological Theory*, 2, p. 355-368.
- COOPER, Frederick et Ann Laura STOLER (dir.) (1997) *Tensions of Empire: Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley / Los Angeles / Londres, University of California Press.
- COPEAUX, Étienne et Claire MAUSS-COPEAUX (2005) *Taksim ! Chypre divisée, 1964-2005*, Lyon, ædelsa.
- CORBIN, Henry (1986) *Histoire de la philosophie islamique*, Paris, Gallimard. [Éd. orig. 1964.]
- DAKHLIA, Jocelyne et Wolfgang KAISER (dir.) (2013) *Les musulmans dans l'histoire de l'Europe. II. Passages et contacts en Méditerranée*, Paris, Albin Michel.
- DAKHLIA, Jocelyne et Bernard VINCENT (dir.) (2011) *Les musulmans dans l'histoire de l'Europe. I. Une intégration invisible*, Paris, Albin Michel.

- DELPEUCH, Thierry (2009) « Comprendre la circulation internationale des solutions d'action publique : panorama des *policy transfer studies* », *Critique internationale*, 43/2, p. 153-165. DOI: 10.3917/cii.043.0153
- DESCIMON, Robert, Jean-Frédéric SCHAUB et Bernard VINCENT (dir.) (1997) *Les Figures de l'administrateur. Institutions, réseaux, pouvoirs en Espagne, en France et au Portugal 16^e-19^e siècles*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- DESCOLA, Philippe (2007) « À propos de *Par-delà nature et culture* » [entretien], *Tracés. Revue de sciences humaines*, 12, p. 231-252. DOI: 10.4000/traces.229
- ELDEM, Edhem (2014) « (A quest for) the bourgeoisie of Istanbul. Identities, roles and conflicts », dans U. Freitag et N. Lafi (dir.), *Urban Governance Under the Ottomans: Between cosmopolitanism and conflict*, Londres / New York, Routledge, p. 159-186.
- ELDEM, Edhem (2013) « Un bourgeois d'Istanbul au milieu du XIX^e siècle. Le livre de raison de Mehmed Cemal Bey, 1855-1864 », dans N. Clayer, E. Kaynar (dir.), *Penser, agir et vivre dans l'Empire ottoman et en Turquie. Études réunies pour François Georgeon*, Paris / Louvain / Walpole, Peeters, p. 233-259.
- EMRENCE, Cem (2012) *Remapping the Ottoman Middle East*, Londres, I.B. Tauris.
- ESCUDIER, Alexandre (2009) « "Temporalisation" et modernité politique : penser avec Koselleck », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 64/6, p. 1269-1301. URL: www.cairn.info/revue-Annales-2009-6-page-1269.htm
- ESPAGNE, Michel (2013) « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres*, 1 : *Transferts culturels* (M. Espagne et V. Gérard, dir.). URL: rsl.revues.org/219
- FABIAN, Johannes (2006) *Le Temps et les autres. Comment l'anthropologie construit son objet* (traduit de l'anglais par Estelle Henry-Bossoney et Bernard Müller), Toulouse, Anacharsis. [Éd. orig. 1983.]
- FARGE, Arlette (1989) *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil.
- FOUCAULT, Michel (1969) *L'Archéologie du savoir*, Paris, NRF-Gallimard.
- FOURNIAU, Vincent (2006) « Qu'est-ce que l'Asie centrale ? », *Outre-Terre*, 16, p. 15-29. DOI: 10.3917/oute.016.0015
- FRIEDMAN, Jonathan (2009) « Occidentalism and the Categories of Hegemonic Rule », *Theory, Culture & Society*, 26/7-8, p. 85-102. DOI: 10.1177/0263276409348081
- GALLAGHER, Catherine et Stephen GREENBLATT (2000) *Practicing New Historicism*, Chicago / Londres, The University of Chicago Press.
- GAUCHET, Marcel (2003) *La Condition historique. Entretiens avec François Azouvi et Sylvain Piron*, Paris, Stock.
- GEORGEON, François (2007) « Les Jeunes Turcs étaient-ils jeunes ? Sur le phénomène des générations à la fin de l'Empire ottoman », dans F. Georgeon et K. Kreiser (dir.),

- Enfance et jeunesse dans le monde musulman*, Paris, Maisonneuve & Larose, p. 146-173.
- GRANGER, Gilles Gaston (1979) *Langages et épistémologie*, Paris, Klincksieck.
- GREEN, Nile (2013) « Spacetime and the Muslim journey West: Industrial communications in the making of the "Muslim world" », *American Historical Review*, 118/2, p. 401-429.
- GRIGNON, Claude (2001) « La formalisation et les sciences du récit : le cas de la sociologie », dans J.-Y. Grenier, C. Grignon et P.-M. Menger (dir.), *Le Modèle et le récit*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 7-43.
- GRUZINSKI, Serge (2004) *Les Quatre Parties du monde : histoire d'une mondialisation*, Paris, La Martinière.
- GUYOTJEANIN, Olivier (1995) « L'érudition transfigurée », dans J. Boutier et D. Julia (dir.), *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire*, Paris, Autrement, p. 152-162.
- HANSEN, Jens (2002) « Practices of integration – Center-periphery relations in the Ottoman Empire », dans J. Hansen, T. Philipp et S. Weber (dir.), *The Empire in the City: Arab Provincial Capitals in the Late Ottoman Empire*, Beyrouth, Ergon Verlag Würzburg in Kommission, 2002, p. 49-74.
- HEINEMANN, Tim (2012) « Constructing Turkey: Emergent economic geographies of an emerging market », PhD dissertation (non publiée), Queen Mary University of London.
- HENARE, Amiria, Martin HOLBRAAD et Sari WASTELL (dir.) (2007) *Thinking Through Things: Theorising Artifacts Ethnographically*, Londres / New York, Routledge.
- HOURANI, Albert (1983) *Arabic Thought in the Liberal Age, 1798-1939*, Londres / New York / Toronto, Oxford University Press. [Éd. orig. 1962.]
- İPŞİRLİ, Mehmet (1991) « Bâbiâlî – Tarih » [Sublime Porte – Histoire], *Türkiye Diyanet Vakfı İslam Ansiklopedisi*, vol. 4 (1991), p. 378-386.
- JUDET DE LA COMBE, Pierre (1997) « Sur la relation entre interprétation et histoire des interprétations », *Revue germanique internationale*, 8 : *Théories de la littérature*, p. 9-29. URL: rgi.revues.org/637
- JUNGEN, Christine *et al.* (2008) « Archiver au Moyen-Orient » [présentation détaillée du projet présenté à l'Agence nationale de la recherche]. URL: www.archimo.net (adresse désormais invalide)
- HARTOG, François et Francis ZIMMERMANN (2001) « Pour une réflexion sur les aires culturelles », document de travail inédit.
- KAPFERER, Bruce (1969) « Norms and the manipulation of relationships in a work context », dans J. C. Mitchell (dir.), *Social Networks in Urban Situations*, Manchester, Manchester University Press, p. 181-244.

- KASABA, Reşat (2010) « Turkey from the rise of Atatürk », dans *New Cambridge History of Islam*, vol. 5 : *The Islamic Age of Western Dominance* (F. Robinson, dir.), Cambridge, Cambridge University Press, p. 301-335.
- KASABA, Reşat (1988) *The Ottoman Empire and the World-Economy: The Nineteenth Century*, Albany, State University of New York Press.
- KEANE, John (1988) « More theses on the philosophy of history », dans J. Tully (dir.), *Meaning and Context: Quentin Skinner and his critics*, Cambridge, Polity Press, p. 204-217.
- KEDDIE, Nikki R. (1972) *Sayyid Jamāl ad-Dīn "al-Afghānī": A Political Biography*, Berkeley, University of California Press.
- KHATER, Akram F. et Antoine F. Khater (1993) « Assaf: A peasant of Mount Lebanon », dans E. Burke III (dir.), *Struggle and Survival in the Modern Middle East*, Londres / New York, I.B. Tauris, p. 31-43.
- KHOURY, Dina Rizk (2006) « The Ottoman centre versus provincial power-holders : an analysis of the historiography », dans S. Faroqhi (dir.), *The Cambridge History of Turkey*, vol. 3 : *The Later Ottoman Empire, 1603-1839*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 135-156.
- KOSELLECK, Reinhart (2011) « Introduction (*Einleitung*) to the *Geschichtliche Grundbegriffe* » (traduit de l'allemand par Michaela Richter), *Contributions to the History of Concepts*, 6/1, p. 7-25. [Éd. orig. 1972.] DOI: 10.3167/choc.2011.060102
- KÜTÜKOĞLU, Mübahat S. (1994) *Osmanlı Belgelerinin Dili (Diplomatik)* [La langue des documents ottomans (diplomatie)], Istanbul, Kubbealtı Akademisi Kültür ve San'at Vakfı.
- LANGLOIS, Charles-Victor et Charles SEIGNOBOS (2014) *Introduction aux études historiques*, Lyon, ENS Éditions. [Éd. orig. 1898.] URL: <http://books.openedition.org/enseditions/284>
- LE BRAS, Gabriel (2000) *Essai de géométrie sociale*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- LEGENBRE, Pierre (dir.) (2013) *Tour du monde des concepts*, Paris, Fayard / Institut d'études avancées de Nantes.
- LE GOFF, Jacques (1978) « L'histoire nouvelle », dans J. Le Goff, R. Chartier et J. Revel (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz – C.E.P.L., p. 210-241.
- LEPETIT, Bernard (1996) « Les *Annales*. Portrait de groupe avec revue », dans J. Revel et N. Wachtel (dir.), *Une école pour les sciences sociales. De la VI^e section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*, Paris, Cerf / Éditions de l'EHESS, p. 31-48.
- LEUCCI, Tiziana (2008) « L'apprentissage de la danse en Inde du Sud et ses transformations au XX^{ème} siècle: le cas de devadâsî, râjadâsî et nattuvanâr », *Rivista di Studi Sudasiatici*, 3, p. 49-83. DOI: 10.13128/RISS-3170

- LEVI, Giovanni (1989) *Le Pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle* (traduit de l'italien par Monique Aymard), Paris, Gallimard. [Éd. orig. 1985.]
- LINHARDT, Dominique (2008) « L'État et ses épreuves : éléments d'une sociologie des agencements étatiques », *Papiers de recherche du CSI / CSI Working Papers Series*, 9. URL: www.csi.ensmp.fr/working-papers/WP/WP_CSI_009.pdf
- LIVANIOS, Dimitris (2006) « The "sick man" paradox: history, rhetoric and the "European character" of Turkey », *Journal of Southern Europe and the Balkans Online*, 8/3, p. 299-311. DOI: 10.1080/14613190601004830
- LOMBARD, Denys (1996) « De la vertu des "aires culturelles" » dans J. Revel et N. Wachtel (dir.), *Une École pour les sciences sociales. De la VI^e Section à l'École des hautes études en sciences sociales*, Paris, Éditions du Cerf / Éditions de l'EHESS, 1996, p. 115-125. [Texte remanié de la conférence « De la vertu des aires culturelles et de celle des aires culturelles asiatiques en particulier » donnée à l'*International Institute for Asian Studies*, Amsterdam, 27 mai 1994.]
- LOMBARD, Denys (1990) *Le Carrefour javanais. Essai d'histoire globale*, vol. 1 : *Les limites de l'occidentalisation*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- LORY, Bernard (2009) « Un itinéraire balkanologique », mémoire de synthèse pour l'habilitation à diriger des recherches (non publié), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- LUDDEN, David (2001) « Area Studies in the Age of Globalization », *FRONTIERS: The Interdisciplinary Journal of Study Abroad* VI, p. 1-22.
- MADEIRA SANTOS Catarina et Jean-Frédéric SCHAUB (2012) « Histoires impériales et coloniales d'Ancien Régime. Un regard sur l'État moderne », dans E. Désveaux et M. de Fornel (dir.), *Faire des sciences sociales. Généraliser*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 293-318.
- MAINGUENEAU, Dominique (1993) « Analyse du discours et archive », *SEMEN. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 8. URL: semen.revues.org/4069
- MARIE, Laurence et Pierre SAVY (dir.) (2008), *Revue modes d'emploi, Labyrinthe*, 31. URL: labyrinthe.revues.org/3859
- MARIN, Louis (1973) *Utopiques : jeux d'espace*, Paris, Minuit.
- MARIN, Louis (1971) *Sémiotique de la Passion. Topiques et figures*, s.l. [Paris / Neuchâtel], Aubier-Montaigne / Éditions du Cerf / Delachaux et Niestlé.
- MARTINEZ-GROS, Gabriel (2006) *Ibn Khaldûn et les sept vies de l'Islam*, Arles, Actes Sud.
- MAZOWER, Mark (2002) « Violence and the State in the Twentieth Century » [review essay], *American Historical Review*, 107/4, p. 1158-1178. DOI: 10.1086/ahr/107.4.1158
- MESSICK, Brinkley (2002) « Evidence: From Memory to Archive », *Islamic Law and Society*, 9/2, p. 231-270.

- MIDDELL, Matthias et Katja NAUMANN (2010), « Global history and the Spatial Turn: From the impact of area studies to the study of critical junctures of globalization », *Journal of Global History*, 5/1, p. 149-170.
- MILLER, Daniel (2008) *The Comfort of Things*, Cambridge, Polity Press.
- MILLER, Daniel (1994) « Artefacts and the meaning of things », dans T. Ingold (dir.) *Companion Encyclopedia of Anthropology*, Londres / New York, Routledge, p. 396-419.
- MILO, Daniel et Alain BOUREAU (dir.) (1991) *Alter Histoire. Essais d'histoire expérimentale*, Paris, Les Belles Lettres.
- MINARD, Philippe (2013) « Globale, connectée ou transnationale : les échelles de l'histoire », *Esprit*, 12, p. 20-32. DOI: 10.3917/espri.1312.0020
- MIYOSHI, Masao et H. D. HAROOTUNIAN (dir.) (2002) *Learning Places: The Afterlives of Area Studies*, Durham / Londres, Duke University Press.
- NEWMAN, Daniel L. (éd.) (2004) *An Imam in Paris: Al-Tahtawi's Visit to France (1826-1831)*, Londres, Saqi Books.
- NIETZSCHE, Friedrich (1975) *Sur l'avenir de nos établissements d'enseignement* (traduit de l'allemand par Jean-Louis Backès), dans *Œuvres philosophiques complètes, I, 2. Sur l'avenir de nos établissements d'enseignement. La philosophie à l'époque tragique des Grecs. Vérité et mensonge au sens extra-moral et autres écrits posthumes, 1870-1873* (édition établie par Giorgio Colli et Mazzino Montinari), Paris, Gallimard, p. 71-162. [Éd. orig. 1872.]
- OKYAR, Osman (1990) « Comments on the standard version of 19th-century Ottoman economic history », dans V. Milletlerarası Türkiye Sosyal ve İktisat Tarihi Kongresi. Tebliğler. Marmara Üniversitesi, Türkiyat Araştırma ve Uygulama Merkezi, İstanbul 21-25 Ağustos 1989 [Actes du 5^e Congrès international d'histoire économique et sociale de la Turquie, université de Marmara, Centre de recherche et d'application en études turques, Istanbul, 21-25 août 1989], Ankara, Türk Tarih Kurumu basımevi, p. 77-90.
- OZIL, Ayşe (2012) *Orthodox Christians in the Late Ottoman Empire*, Londres, Routledge.
- PAGÈS, Claire (2012) « Une mondialisation sans monde » [recension], *La Vie des idées*, 15 mars 2012. URL: www.laviedesidees.fr/Une-mondialisation-sans-monde.html
- PAMUK, Şevket (2000) *A Monetary History of the Ottoman Empire*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PAMUK, Şevket (1988) « The Ottoman Empire in comparative perspective », *Review: A Journal of the Fernand Braudel Center for the Study of Economies, Historical Systems, and Civilizations*, 11/2 : *Ottoman Empire: Nineteenth-Century Transformations* (Ç. Keyder, dir.), p. 127-149.
- PANZAC, Daniel (2004) Panzac, *La Caravane maritime : marins européens et marchands ottomans en Méditerranée, 1680-1830*, Paris, CNRS Éditions.

- PASQUIER, Renaud (2009) « Épilogue. La vie rêvée des Revuistes », *Labyrinthe*, 32 : *Le petit théâtre intellectuel* (L. Dubreuil, R. Pasquier et D. Schreiber, dir.), p. 63-65.
URL: labyrinthe.revues.org/3991
- PÉCHOUX, Pierre-Yves (1985) « Identité villageoise à Chypre », dans *Chypre : la vie quotidienne de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Musée de l'Homme, p. 187-202.
- POLANYI, Michael (1966) *The Tacit Dimension*, Garden City, Double Day.
- POLK, William R. et Richard L. CHAMBERS (dir.) (1968) *Beginnings of Modernization in the Middle East: The Nineteenth Century*, Chicago / Londres, University of Chicago Press.
- POLLOCK, Sheldon, Benjamin A. ELMAN et Ku-ming Kevin CHANG (dir.) (2015) *World Philology*, Cambridge / Londres, Harvard University Press.
- POMIAN, Krzysztof (1984) *L'Ordre du temps*, Paris, Gallimard.
- POSTEL-VINAY, Karoline (2015) « Sciences sociales "universelles" contre aires culturelles "idiosyncratiques" ? Anciennes questions, nouveaux problèmes », *Les dossiers du CERI*. URL: www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/sciences-sociales-universelles-contre-aires-culturelles-idiosyncratiques-anciennes-questions
- POTIN, Yann et Julien THÉRY (1999) « L'histoire médiévale et la "nouvelle érudition". L'exemple de la diplomatie », *Labyrinthe*, 4, p. 35-39.
URL: labyrinthe.revues.org/118
- RACKNITZ, Joseph Friedrich Freiherr zu (1789) *Über den Schachspieler des Herrn von Kempelen und dessen Nachbildung*, Leipzig / Dresde, Joh. Gottl. Breitkopf.
- RANCIÈRE, Jacques (1987) *Le Maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris, Fayard.
- REDHOUSE, James W. (1890) *A Turkish and English Lexicon*, Istanbul, A. H. Boyajian.
- RICHARDS, Thomas (1993) *The Imperial Archive: Knowledge and the Fantasy of Empire*, Londres / New York, Verso.
- RILI (2007) « Qu'est-ce qu'une recension ? Bref rappel à l'attention des contributeurs (et des lecteurs) de *La Revue internationale des livres et des idées* ». URL: <http://revuedeslivres.blogspot.fr/2008/10/quest-ce-quune-recension.html>
- RIVET, Daniel (2012) « Le monde arabe et l'Europe au XIX^e siècle », dans A. Bouchène et al. (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris / Alger, La Découverte / Barzakh, p. 149-155.
- SAHLINS, Marshall (1989) *Des Îles dans l'histoire* (traduction collective dirigée par Jacques Revel), Paris, Gallimard / Seuil. [Éd. orig. 1985.]
- SAVIGLIANO, Marta (1995) *Tango and the Political Economy of Passion*, Boulder, Westview Press.

- SCHAUB, Jean-Frédéric (2012) « La politisation en Europe comme expérience coloniale », dans A. Lempérière (dir.), *Penser l'histoire de l'Amérique latine. Hommage à François-Xavier Guerra*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 261-275.
- SCHAUB, Jean-Frédéric (2003) *La France espagnole. Les racines hispaniques de l'absolutisme français*, Paris, Seuil
- SCOTT, Joan W. (2013) « The Uses and Abuses of Gender », *Tijdschrift voor Genderstudies*, 16/1, p. 63-77. DOI: 10.5117/TVGEND2013.1.SCOT
- SHAW, Stanford J. (1992) « Local Administrations in the Tanzimat », dans H. D. Yildiz (dir.), *150. Yılında Tanzimat* [Les tanzimat, 150 ans], Ankara, Türk Tarih Kurumu Yayınları, p. 33-49.
- SINGARAVÉLOU, Pierre et Sylvain VENAYRE (2013) « Histoire du monde au XIX^e siècle. Principes du projet », document de travail inédit.
- SKINNER, Quentin (1969) « Meaning and Understanding in the History of Ideas », *History and Theory*, 8/1, p. 3-53. DOI: 10.2307/2504188
- SMYRNELIS, Marie-Carmen (2005) *Une Société hors de soi. Identités et relations sociales à Smyrne aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Louvain, Peeters.
- STOLER, Ann Laura (2009) *Along the Archival Grain: Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton, Princeton University Press.
- STORA, Benjamin (1991) *Histoire de l'Algérie coloniale 1830-1954*, Paris, La Découverte.
- SUBRAHMANYAM, Sanjay (2007) « Par-delà l'incommensurabilité : pour une histoire connectée des empires aux temps modernes », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 54-4bis, p. 34-53. URL: www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2007-5-page-34.htm
- SURYA, Michel (2007) « "Pour qu'une liberté possible nous soit momentanément commune". Entretien avec Michel Surya autour de *Lignes* », *Drôle d'Époque*, 20 : *L'expérience des revues (pour un dernier numéro)*, p. 27-40.
- SZANTON, David L. (dir.) (2004) *The Politics of Knowledge: Area studies and the Disciplines*, Berkeley / Los Angeles, University of California Press.
- TAHTÂWÎ, Rifâ'a Râfi` al- (1998) *L'Or de Paris : relation de voyage, 1826-1831* (traduit de l'arabe, présenté et annoté par Anouar Louca), Paris, Sindbad.
- TOLEDANO, Ehud R. (1993) « Shemsigul: A Circassian slave in mid-nineteenth-century Cairo », dans E. Burke III (dir.), *Struggle and Survival in the Modern Middle East*, Londres / New York, I.B. Tauris, p. 48-63.
- TOLEDANO, Ehud R. (1982) *The Ottoman Slave Trade and its Suppression*, Princeton, Princeton University Press.
- TOUBERT, Pierre (1998) « Tout est document », dans J. Revel et J.-C. Schmitt (dir.), *L'Ogre historien. Autour de Jacques Le Goff*, Paris, Gallimard, p. 85-105.

- TÜRESAY, Özgür (2013) « L'Empire ottoman sous le prisme des études postcoloniales. À propos d'un tournant historiographique récent », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 60/2, p. 127-145.
- TÜRESAY, Özgür (2012) « Le temps des almanachs ottomans : usage des calendriers et temps de l'histoire (1873-1914) », dans F. Georgeon et F. Hitzel (dir.), *Les Ottomans et le temps*, Leiden / Boston, Brill, p. 129-157.
- TÜRESAY, Özgür (2011) « L'orientalisme ottoman, une fiction historiographique », *Qantara*, 80, p. 38-40.
- URSINUS, Michael (2015) « Communautés », dans F. Georgeon, N. Vatin et G. Veinstein (dir.), *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, p. 282-285.
- VALENSI, Lucette (2005) « L'horizon culturel des Juifs d'Afrique du Nord. Une réalité chatoyante », dans D. Biale (dir.), *Les Cultures des Juifs. Une nouvelle histoire*, Paris / Tel Aviv, Éditions de l'Éclat, p. 781-820.
- VALTCHINOVA, Galia (2009) « Le Mont de la Croix : partage et construction de frontières dans un lieu de pèlerinage bulgare », dans D. Albera et M. Couroucli (dir.), *Religions traversées. Lieux saints partagés entre chrétiens, musulmans et juifs en Méditerranée*, Arles, Actes Sud, p. 115-142.
- VEYNE, Paul (1976) *L'Inventaire des différences. Leçon inaugurale au Collège de France*, Paris, Éditions du Seuil.
- VIDAL, Jérôme (2006) *Lire et penser ensemble. Sur l'avenir de l'édition indépendante et la publicité de la pensée critique*, Paris, Éditions Amsterdam.
- VINCENT, Julien (2003) « Concepts et contextes de l'histoire intellectuelle britannique : l'École de Cambridge à l'épreuve » [recension groupée], *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 50/2, p. 187-207. URL: www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2003-2-page-187.htm
- VIVEIROS DE CASTRO, Eduardo (1998) « Cosmological Deixis and Amerindian Perspectivism », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 4/3, p. 469-488.
- WALLERSTEIN, Immanuel, Hale DECDELI et Reşat KASABA (1987) « The Incorporation of the Ottoman Empire Into the World-Economy », dans H. İslamoğlu-İnan (dir.), *The Ottoman Empire and the World-Economy*, Cambridge / Paris, Cambridge University Press / Maison des sciences de l'homme, p. 88-97.
- WANG, Y. Yvon (2016) « Publish or Flourish? Grad School Publishing Perils », *Dissertation Reviews*. URL: <http://dissertationreviews.org/archives/13958>
- WERNER Michael et Bénédicte ZIMMERMANN (2003) « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 58/1, p. 7-36. URL: www.cairn.info/revue-Annales-2003-1-page-7.htm
- WILDER, Gayr (2012) « From Optic to Topic: The Foreclosure Effect of Historiographic Turns », *American Historical Review*, 117/3, p. 723-745.

- WISHNITZER, Avni (2015) *Reading Clocks, Alla Turca: Time and Society in the Late Ottoman Empire*, Chicago, University of Chicago Press.
- WISMANN, Heinz (2012) *Penser entre les langues*, Paris, Albin Michel.
- WISMANN, Heinz (1970) « Le métier de philologue II », *Critique*, 279-280, p. 774-781.
- WRIGHT, John (2007) *The Trans-Saharan Slave Trade*, Londres / New York, Routledge.
- ZÜRCHER, Erik-Jan (2014) « Monologue to Conversation: Comparative Approaches in Turkish Historiography », *Turkish Studies*, 15/4, p. 589-599.
DOI: 10.1080/14683849.2014.987906

Table des matières

ÉGO-CHRONOLOGIE INDICATIVE	7
SIX FLÈCHES POUR UNE « SYNTHÈSE »	9
L'ordre du concours : retours sur une scolarisation	11
Le passage en revue : <i>Labyrinthe</i> , autre école	15
Qu'est-ce qu'une recension ?	25
L'écriture architecturée	33
De ce qu'on ne comprend pas toujours, ou pas tout de suite	39
La parole au séminaire	47
UN INVENTAIRE MÉDITERRANÉEN	57
Aire : une troublante vertu	59
Archives	65
Chypre : un si anecdotique isolement.....	71
Houle	78
Province : tout un monde	79
Turc mécanique.....	85
MANIFESTE POUR UN CHANGEMENT D'AIRES.....	95
L'héritage d'une génération	97
Spectres de la différenciation	99
Synchroniser (1) – Le monde par ses protagonistes	101
Synchroniser (2) – Le monde en devises	108
BIBLIOGRAPHIES	121
Travaux.....	123
Références citées	130